



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES
ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET SECTEUR BANCAIRE

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES**

DIRECTION NATIONALE DU RECENSEMENT

***RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2017
(RGPH-2017)***

ANALYSE

<p>THEME 0 : RESULTATS GLOBAUX DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2017 EN UNION DES COMORES</p>
--

Juillet 2021





INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES
ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

Union des Comores
Unité - Solidarité - Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET SECTEUR BANCAIRE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

DIRECTION NATIONALE DU RECENSEMENT

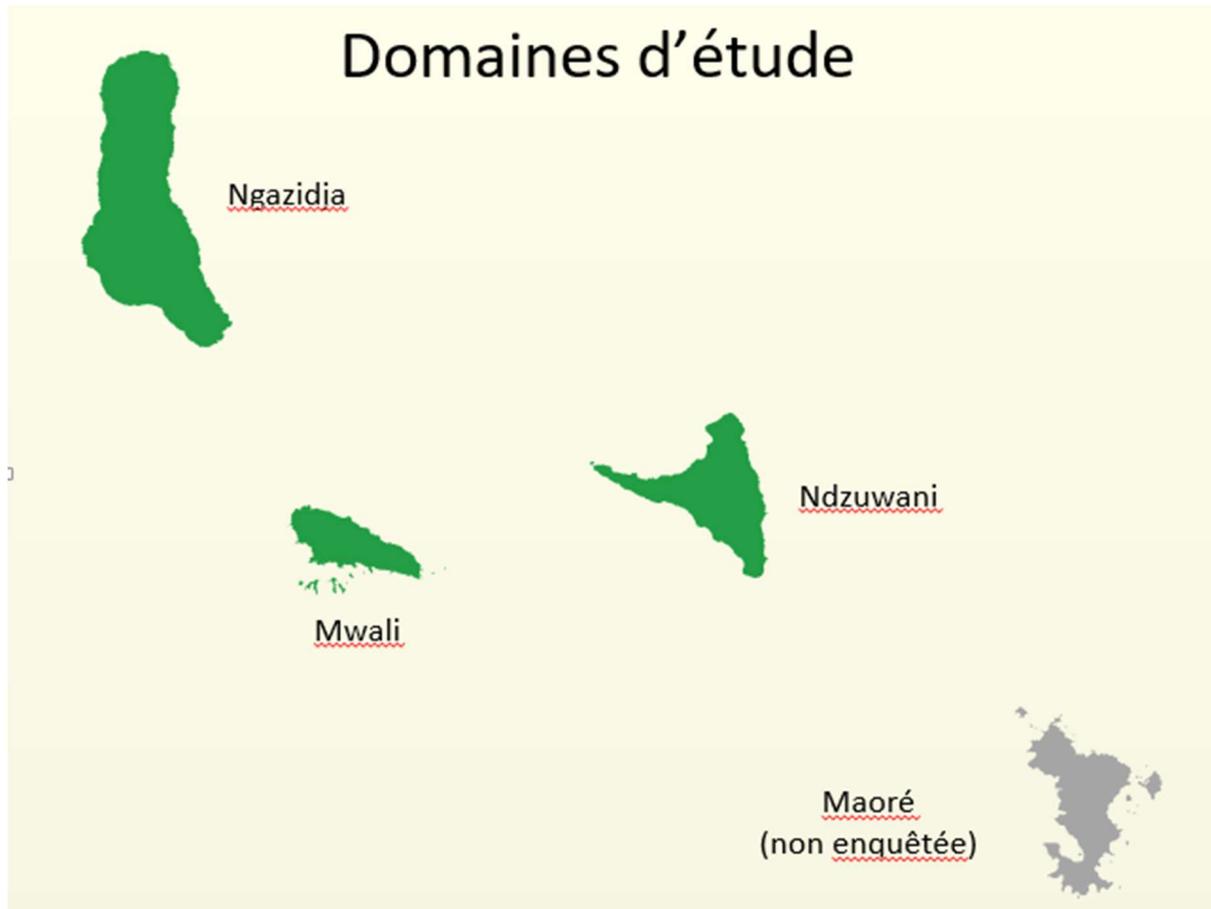
**RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2017
(RGPH-2017)**

ANALYSE

**THEME 0 : RESULTATS GLOBAUX DU
RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET
DE L'HABITAT DE 2017 EN UNION DES COMORES**

Juillet 2021





AVANT-PROPOS

Le Gouvernement de l'Union des Comores vient de réaliser du 16 décembre 2017 au 26 janvier 2018, son quatrième (4ème) recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2017) après ceux de 1980, 1991 et 2003. Au moment où le document essentiel de politique et de programme de développement économique et social vient d'être élaboré ; il s'agit d'une vision appelée Plan Comores Emergent (PCE), accompagné d'un plan de développement intérimaire (PDI). Ce 4^{ème} RGPH vient répondre aux besoins des utilisateurs de données, en fournissant au système statistique national de nouvelles données sociodémographiques et économiques fiables et de qualité.

Parmi les raisons qui ont justifié la réalisation de ce quatrième recensement figurent d'énormes besoins des utilisateurs en données, en vue de saisir les mutations sociales intervenues dans la société comorienne au cours de la décennie. C'est dans ce sens que l'Union des Comores a inscrit cette opération dans sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à travers son plan d'actions annuel de 2017. Ces données viennent également répondre aux nouveaux besoins, notamment ceux issus du découpage récent du territoire en 54 communes sur la base de la nouvelle loi sur la décentralisation de 2011 promulguée en 2014. Cette situation, en plus de la réorganisation considérable de l'occupation du territoire national, a contribué à faire naître un besoin urgent en données sociodémographiques et économiques pour les entités nouvellement réorganisées.

Face à la demande pressante des collectivités locales et, de façon plus générale, des utilisateurs et producteurs de données, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a déjà produit et diffusé les résultats préliminaires en juin 2018. Pour parachever le processus, l'INSEED met à votre disposition les rapports d'analyse thématiques du RGPH 2017. La publication de ces rapports thématiques complétera certainement les demandes des acteurs du système statistique national.

Ces résultats sont le fruit de l'appui considérable du Gouvernement comorien qui a pris en charge l'indemnisation du personnel de l'INSEED, mais aussi le financement des activités de cette grande opération nationale par la Banque Mondiale (BM), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Agence Française de Développement (AFD) et le GAVI à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous saluons également l'engagement remarquable de l'ensemble du personnel des Directions de l'INSEED, les Gouverneurs, les Préfets, les Maires, les Chefs de village et quartier qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réussite. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont constitué un relais de plaidoyer efficace auprès des populations. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population

comorienne pour son entière coopération et la disponibilité dont elle a su faire preuve durant cette opération.

Un remerciement particulier à l'UNFPA pour le financement de la formation de trois démographes comoriens, la mise à la disposition de l'INSEED d'un Conseiller Technique Principal au début des activités pour l'appui à la réalisation de cette opération d'envergure nationale et le recrutement des Consultants Internationaux pour la finalisation de l'analyse des thématiques du RGPH.

Nos remerciements s'adressent, enfin, à nos équipes techniques qui ont montré un dévouement sans faille, aux agents de terrain ayant sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'importance de ce projet pour le développement de notre pays.

DIRECTEUR GENERAL DE L'INSEED

AHMED DJOUMOI

SOMMAIRE

EQUIPE de REDACTION	E
CARTE ADMINISTRATIVE de L'UNION DES COMORES	I
AVANT-PROPOS	II
SOMMAIRE	IV
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES GRAPHIQUES	VIII
DÉFINITION DE QUELQUES CONCEPTS DE BASE	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 VOLUME DE LA POPULATION DES COMORES	3
1.1. RAPPEL DES RESULTATS D'ÉVALUATION DE LA COUVERTURE DU RECENSEMENT	3
1.1.1 <i>Ajustement des données</i>	3
1.1.2 <i>Evaluation et estimation de la couverture</i>	3
1.1.3 <i>Evaluation externe</i>	3
1.2 EFFECTIF GLOBAL DE LA POPULATION DES COMORES	4
1.2.1 <i>Volume de la population par île et le statut de résidence</i>	4
1.2.2 <i>Volume de la population par statut de résidence selon le sexe</i>	4
1.2.3 <i>Volume de la population résidente par sexe selon l'île de résidence</i>	5
1.2.4 <i>Volume de la population résidente des îles par nationalité, selon le sexe, l'île et le milieu de résidence</i>	6
1.2.5 <i>Composition de la population selon les principales langues parlées en Union des Comores</i>	7
CHAPITRE 2 : REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION DES COMORES	9
2.1 POPULATION DES ILES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	9
2.2 REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE SELON LES PREFECTURES	10
2.3 DENSITE DE LA POPULATION DU PAYS ET DES ILES	11
2.4. POPULATION SELON LA TAILLE DES LOCALITES	12
2.5 EVOLUTION DE LA POPULATION RESIDENTE SELON L'ILE ET LE MILIEU DE RESIDENCE, DEPUIS 1980	15
2.6. SITUATION URBAINE	16
2.6.1. <i>Taux d'urbanisation</i>	16
2.6.2. <i>Evolution de la population urbaine aux Comores</i>	17
2.6.3. <i>Evolution des taux d'accroissement annuels moyens des populations urbaines</i>	19
2.6.4. <i>Evolution de la population des trois capitales des Comores</i>	19
2.6.5. <i>Rapport de masculinité en milieu urbain et en milieu rural</i>	20
2.7 VOLUME GLOBAL DES MENAGES ORDINAIRES PAR ILE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE TYPE DE MENAGE	21
CHAPITRE 3 STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE ET AGE	23
3.1 STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION DES COMORES	23
3.1.1 <i>Pyramide des âges de la population totale</i>	23
3.1.2 <i>Pyramide des âges selon l'île de résidence</i>	24
3.1.3 <i>Pyramides des âges selon le milieu de résidence</i>	26
3.2 AGE MOYEN ET AGE MEDIAN	27
3.2.1 <i>Age moyen et âge médian des Comores</i>	28
3.2.2 <i>Age moyen et âge médian selon les îles de résidence</i>	28
3.2.3 <i>Age moyen et âge médian selon le milieu de résidence</i>	28
3.3 RAPPORT DE MASCULINITE SELON L'ILE DE RESIDENCE	28
3.4 RAPPORT DE MASCULINITE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	29
CHAPITRE 4 COMPOSITIONS DE LA POPULATION NECESSAIRES POUR LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT	30
4.1 STRUCTURE DE LA POPULATION PAR GRAND GROUPE D'AGE	30
4.1.1 <i>Structure par grand groupe d'âge selon le sexe et l'île de résidence</i>	30
4.1.2 <i>Structure par grand groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence</i>	32
4.2 REPARTITION DE LA POPULATION DES COMORES SELON LES GROUPES D'AGE SPECIFIQUES POUR LES BESOINS DE DEVELOPPEMENT	32

4.2.1	<i>Pour les besoins de santé.....</i>	32
4.2.2	<i>Pour les besoins d'éducation.....</i>	33
4.2.3	<i>Pour les besoins d'emploi.....</i>	35
CHAPITRE 5 SYNTHÈSE DES AUTRES THÉMATIQUES		38
5.1.	ÉTAT MATRIMONIAL.....	38
5.1.1.	<i>Etat matrimonial et milieu de résidence.....</i>	38
5.1.2.	<i>Etat matrimonial et île de résidence</i>	39
5.1.3.	<i>La Nuptialité</i>	39
5.1.4.	<i>La polygamie.....</i>	40
5.1.5.	<i>Nuptialité des adolescents.....</i>	40
5.2.	NATALITE ET FECONDITE DES FEMMES	41
5.2.1.	<i>Taux brut de natalité</i>	41
5.2.2.	<i>La fécondité des femmes aux Comores.....</i>	42
5.3.	MORTALITE	43
5.3.1.	<i>Niveau de mortalité.....</i>	43
5.3.2.	<i>L'espérance de vie à la naissance.....</i>	43
5.3.3.	<i>La mortalité infantile.....</i>	44
5.3.4.	<i>La mortalité juvénile</i>	45
5.3.5.	<i>La mortalité infanto-juvénile.....</i>	45
5.3.6.	<i>La mortalité maternelle.....</i>	46
5.4.	MIGRATION.....	46
5.4.1.	<i>Migration interne</i>	46
5.4.2.	<i>Migration internationale.....</i>	48
5.4.3.	<i>Caractéristiques des migrants.....</i>	50
5.5.	MÉNAGES	50
5.5.1.	<i>Volume et répartition des ménages par milieu et île de résidence.....</i>	50
5.5.2.	<i>Structure de parenté des ménages.....</i>	51
5.5.3.	<i>Taux des chefs de ménages</i>	51
5.5.4.	<i>Âge moyen des chefs de ménage</i>	52
5.5.5.	<i>Composition des ménages.....</i>	54
5.5.6.	<i>Niveau d'instruction et état matrimonial des chefs ménages.....</i>	54
5.6.	CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES	56
5.6.1.	<i>Etat et structure de population en âge de travailler (15 ans et plus).....</i>	56
5.6.2.	<i>Population active selon l'île et le milieu de résidence</i>	57
5.6.3.	<i>Caractéristiques de la population occupée.....</i>	57
5.6.4.	<i>Taux d'activité.....</i>	57
5.6.5.	<i>Statut d'occupation des actifs occupés.....</i>	57
5.6.6.	<i>Taux de chômage</i>	57
ANNEXES.....		A

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de la population par îles de résidence selon la situation de résidence et le sexe.....	4
Tableau 2 : Répartition de la population résidente en 2017 selon l'île et le sexe	5
Tableau 3 : Répartition de la population résidente étrangère par nationalité et selon les îles	7
Tableau 4 : Proportions de la population résidente selon la langue parlée et l'île de résidence.....	8
Tableau 5 : Répartition de la population résidente des Comores en 2017 par milieu de résidence selon l'île et répartition de la population résidente par île	9
Tableau 6: Répartition de la population du pays selon l'île et les préfectures.....	10
Tableau 7 : Densité moyenne par île	11
Tableau 8.a : Répartition de la population résidante par catégorie de villages selon l'île.....	13
Tableau 8.b : Répartition de la population résidante par catégorie de villages selon l'île (suite).....	14
Tableau 9: Évolution de la population résidante par île et milieu de résidence de 1980 à 2017	16
Tableau 10 : Répartition de la population par milieu selon chaque île et degré d'urbanité des îles (Indice U/R).....	17
Tableau 11 : Evolution de la population urbaine de 1980 à 2017	18
Tableau 12 : Evolution de la population des trois capitales des Comores.....	20
Tableau 13 : Rapport de masculinité de l'île et le milieu de résidence	21
Tableau 14: Répartition des ménages par île et milieu de résidence selon le type de ménage.....	22
Tableau 15: Répartition des populations des ménages collectifs par type et selon l'île et milieu résidence ..	22
Tableau 14 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le sexe et le milieu de résidence	24
Tableau 15 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe et l'île	26
Tableau 16 : Age moyen et médian de la population par île.....	28
Tableau 17 : Répartition de l'âge moyen et médian par milieu de résidence.	28
Tableau 18 : Rapport de masculinité par île de résidence	28
Tableau 19 : Rapport de masculinité par milieu de résidence	29
Tableau 20 : Répartition de la population résidente par grands groupe d'âge selon l'île et le sexe	31
Tableau 21 : Répartition de la population résidente par grands groupes d'âge selon le milieu et le sexe en 2017.....	32
Tableau 22 : Répartition de la Population résidente selon les groupes d'âges spécifiques pour les besoins de la santé (sexe et milieu)	33
Tableau 23 : Répartition de la population résidante selon les groupes d'âge spécifiques pour les besoins de santé (sexe et îles)	33
Tableau 24 : Répartition de la population scolarisable selon le niveau d'enseignement	34
Tableau 25 Répartition de la population scolarisable à tous les niveaux d'enseignement selon le milieu de résidence	34
Tableau 26 : Répartition de la population résidente scolarisable à tous les niveaux par sexe et par île	35
Tableau 27: Répartition de la population résidente de 15 ans ou plus selon le statut d'occupation et sexe..	36
Tableau 28 : Répartition (en %) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon sexe	38
Tableau 29 : Répartition (en %) de la population de 12 ans ou plus, par état matrimonial selon le sexe et le milieu de résidence.....	38

Tableau 30 : Répartition (en %) de la population de 12 ans ou plus, par état matrimonial selon le sexe et l'île de résidence	39
Tableau 31 : Répartition (en %) des hommes monogames et polygames mariés selon le type de mariage et le nombre d'épouses par milieu de résidence.....	40
Tableau 32 : Répartition (en %) de la population âgée de 12 à 19 ans par état matrimonial selon le sexe	41
Tableau 33 : Répartition des naissances vivantes des 12 derniers mois par âge de la mère et selon le milieu de résidences l'île de résidence	41
Tableau 34 : Indice synthétique de fécondité et descendance finale par île et milieu de résidence	42
Tableau 35 : Taux de fécondité par âge selon l'île et le milieu de résidence.....	42
Tableau 36 : Espérance de vie à la naissance (en année) par sexe selon le milieu de résidence	44
Tableau 37 : Espérance de vie à la naissance (en année) par sexe selon l'île de résidence de résidence	44
Tableau 38: Quotient de mortalité infantile ($_{1q_0}$) par sexe selon le milieu de résidence.....	44
Tableau 39: Quotients de mortalité juvénile par sexe selon l'île et le milieu de résidence.....	45
Tableau 40: Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le milieu et l'île de résidence	46
Tableau 41: Répartition des résidents nés aux Comores, des sortants et des entrants selon l'île « migration durée de vie »	46
Tableau 42 : Proportions des sortants et indice de sortie par préfectures « migration durée de vie »	47
Tableau 43 : Proportions des entrants et indice de sortie par préfectures « migration durée de vie »	48
Tableau 44 : Répartition des immigrants par lieu de provenance (pays de naissance) selon l'île de résidence actuelle (migration durée de vie).....	49
Tableau 45: Répartition des émigrants par lieu de destination selon l'île de résidence actuelle	49
Tableau 46 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon l'île de résidence	50
Tableau 47 : Répartition (%) des taux de chefs de ménage par groupes d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe.....	51
Tableau 48 : Répartition (%) des Chefs de ménages par groupes d'âges quinquennaux, selon le milieu de résidence et le sexe	52
Tableau 49 : Répartition en (%) des Chefs de ménages par groupes d'âges quinquennaux, selon l'île de résidence et le sexe	53
Tableau 50 : Répartition en (%) des ménages par type selon l'île et selon le milieu de résidence	54
Tableau 51 : Répartition des ménages ordinaires par caractéristiques du chef de ménages, selon l'île et selon le milieu de résidence	55
Tableau 52 : Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans ou plus par situation d'activité (Population active, Population inactive)	56
Tableau 53 : Taux d'activité par sexe	57
Tableau 54 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans ou plus par sexe selon le milieu de résidence	58
Tableau 55 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans ou plus par sexe selon l'île de résidence	58
Tableau A.1: Principaux indicateurs de l'état et structure de la population	A
Tableau A.2: Effectifs de la population selon les divisions administratives	C

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Statut de résidence.....	5
Graphique 2 : Répartition en effectif et en pourcentage de la population résidente par sexe selon l'île de résidence	6
Graphique 3 Répartition en pourcentage de la population selon la principale langue parlée.....	7
Graphique 4 Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon l'île.....	9
Graphique 5 : Répartition de la population totale par préfectures.....	10
Graphique 6 : Evolution de la densité de la population 1980-2017	12
Graphique 7a : Taille population versus taille des localités - Comores	13
Graphique 7b : Taille population versus taille des localités - Mwali	13
Graphique 7c : Taille population versus taille des localités - Ndzouani.....	14
Graphique 7d : Taille population versus taille des localités - Ngazidja	14
Graphique 8 : Evolution du taux d'accroissement annuel moyen 1980 - 2017.....	15
Graphique 9 : Evolution de la part de l'Urbain dans la population de chaque île de 1980 à 2017	18
Graphique 10 : Evolution de la population des trois capitales des Comores de 1980 à 2017	20
Graphique 11: Pyramide des âges de la population résidente Comorienne en 2017	23
Graphiques 12a : Pyramides des âges de la population résidente de Mwali en 2017	25
Graphiques 12b : Pyramides des âges de la population résidente de Ndzouani en 2017	25
Graphiques 12c : Pyramides des âges de la population résidente de Ngazidja en 2017	25
Graphiques 13a : Pyramides des âges de la population résidente du milieu urbain en 2017	27
Graphiques 13b : Pyramides des âges de la population résidente du milieu rural en 2017	27
Graphiques 14a : Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 - 2017 - Comores	31
Graphiques 14b : Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 – 2017 – Mwali	31
Graphiques 14c : Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 – 2017 – Ndzouani	31
Graphiques 14d : Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 – 2017 – Ngazidja	31
Graphique 15 : Répartition e la population des 15 ans et plus hommes selon le statut d'occupation	36
Graphique 16 : Répartition e la population des 15 ans et plus hommes selon le statut d'occupation	36
Graphique 16 : Taux brut de mortalité (en ‰) par sexe selon le milieu de résidence	43
Graphique 17 : Taux brut de mortalité (en ‰) par sexe selon l'île de résidence	43
Graphique 18 : Pyramide de la population des chefs ménages (ensemble du pays).....	54
Graphique 19 : Pyramide des âges de la population active	56

DÉFINITION DE QUELQUES CONCEPTS DE BASE

Population en âge de procréer

D'ordinaire, la population en âge de procréer est la population féminine âgée 15-49 ans. Nous allons considérer pour cette analyse la population féminine en âge de procréer comme étant celle âgée de 15-49 ans, mais on a constaté que des naissances survenues chez les filles de moins de 15 ans, surtout à partir de 12 ans. Cela pousse à la prise en considération la tranche d'âge des filles de 12-15 ans pour la mesure de la fécondité des adolescentes.

Répartition spatiale de la population

Il s'agit du mode de distribution de la population sur le territoire, et selon les entités administratives. Comme mentionné plus haut, seules les îles, les préfectures, communes et localités sont considérées dans cette analyse. Mais, on peut mesurer la densité de la population uniquement jusqu'au niveau des îles, car on ne dispose pas d'informations sur les superficies des préfectures, les communes et les villes/villages.

Densité de population

La densité d'une population est le rapport de l'effectif de la population à la superficie de l'unité géographique considérée. Elle s'exprime en nombre d'habitants au Km².

Structure de la population

La structure d'une population est sa composition (répartition) selon divers critères. Ces critères peuvent être spécifiquement démographiques (âge, sexe, état matrimonial, etc.) ou non (nationalité, religion, niveau d'instruction, activité économique, etc.), considérés à part ou en association.

Population d'âge scolaire

C'est la population ayant l'âge d'aller à l'école selon la réglementation en vigueur dans le pays (loi d'orientation éducative de 1994 par l'AF). Cet âge varie en fonction du cycle d'enseignement. On distinguera la population d'âge préscolaire, primaire, secondaire et supérieur.

- **Préscolaire**

En Union des Comores, l'Education est régie et réglementée par la loi d'orientation no 94/035/AF du 20 décembre 1994, promulguée par le décret no 95-012/PR du 20 janvier 1995. Elle définit l'âge du préscolaire par les enfants de 3 à 5 ans.

- **Primaire**

Dans le cadre de la loi d'orientation éducative élaborée par l'Assemblée fédérale en 1994 et qui est actuellement en révision, la tranche d'âge scolaire pour le primaire est fixée à 6-11 ans.

- **Secondaire**

Selon la même loi d'orientation de 1994, la tranche d'âge scolaire pour le secondaire est fixée à 12-18 ans, dont 12-15 ans pour le secondaire premier cycle et 16-18 ans pour le secondaire deuxième cycle.

- **Supérieur**

La même loi d'orientation a fixé la tranche d'âge scolaire pour le niveau scolaire à 19-28 ans.

Nos analyses porteront donc sur ces tranches d'âges susmentionnées car au moment du recensement ce sont ces tranches qui ont été demandées aux chefs de ménage.

Population en âge de voter

La population en âge de voter est celle qui a atteint l'âge de la majorité, définie aux Comores à 18 ans ou plus.

Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est l'effectif d'hommes rapporté à celui des femmes. Il exprime, pour 100 femmes comme base, le nombre d'hommes correspondant dans une population donnée. Ce nombre d'hommes pour 100 femmes est le rapport de masculinité. A l'inverse, on a le rapport de féminité.

Milieu urbain

Était considérée, lors du recensement de 2017, comme localité urbaine "tout Chef-lieu de préfecture ou de région pourvu d'au moins cinq des équipements urbains suivants : *hôpital, bureau de postes, téléphone, électricité, eau courante* ou toute autre localité dont au moins 40 % de la population active n'est pas dans le secteur primaire et pourvu d'au moins trois des principaux équipements urbains précités". Ainsi, les Comores comptent 20 localités urbaines concentrées pour la plupart à Ngazidja (9 villes : Moroni, Icon, Mitsoudjé, Fombouni, Koimbani, Mbéni, Mitsamihouli, Ntsoudjini et Itsandra) et à Ndzuwani (7 villes : Mutsamudu, Mirontsi, Ouani, Tsembehou, Domoni, Mremani et Sima) ; l'île de Mwali ne compte que 4 villes (Fomboni, Djoïèzi, Wanani et Nioumachoua).

Milieu rural

Dans son acceptation première, urbain s'oppose à rural, le premier s'appliquant à la ville et le second au village, à la campagne. C'est là un critère fondamental de différenciation entre ces deux milieux, le mode de vie rural étant différent du mode de vie urbain, même si l'interpénétration de plus en plus prononcée des deux milieux tend à annihiler ces limites.

Célibataire

Toute personne qui n'a jamais été déclarée mariée est célibataire.

Marié(e)

Est mariée, toute personne âgée de 12 ans ou plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et qui a déclaré être mariée. D'après cette définition, le mariage peut être célébré civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers. Il convient de noter que le mariage est un fait contracté suivant la religion musulmane aux Comores.

Veuf (ve)

Toute personne dont l'épouse (époux) est décédé(e), et qui ne s'est pas encore remarié(e).

Divorcé(e)

Tout(e) homme (femme) dont le mariage a été dissout selon la loi ou les coutumes.

Naissance vivante

Est considérée comme naissance vivante, tout fœtus ayant présenté, à la naissance, au moins l'un des signes quelconques de vie (respiration, cris, battement de cœur, etc.) à la naissance, même s'il est décédé par la suite.

Natalité

Désigne l'occurrence des naissances vivantes au sein de la population totale.

Fécondité

Désigne l'occurrence des naissances vivantes au sein de la population (féminine) en âge de procréer (15-49 ans).

Fécondité des adolescentes

Désigne l'occurrence des naissances vivantes au sein de la population des adolescentes. Dans le cadre de ce rapport, sont considérées comme adolescentes les jeunes femmes âgées de 12 à 19 ans.

Infécondité

Désigne l'absence des naissances vivantes pour une femme au cours de sa vie féconde.

Mortalité

Selon le dictionnaire multilingue de Louis Henry, la mortalité se définit comme l'action de la mort sur les populations. De façon générale, l'étude de la mortalité consiste à mesurer l'impact de la mort sur une population donnée.

Mortalité infantile

Il s'agit de l'étude de la mortalité des enfants de moins de un an.

Mortalité juvénile

Il s'agit de la mortalité des enfants âgées de 1 à 4 ans révolus.

Mortalité infanto-juvénile

Il s'agit de la mortalité des enfants âgées de 0 à 4 ans révolus.

Mortalité maternelle

Selon l'OMS, le décès maternel désigne « le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après sa terminaison, quelle qu'en soit la durée ou la localisation, pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés, mais ni accidentelle, ni fortuite. » La mortalité maternelle est l'action de la mort sur les femmes liée à la grossesse ou de suite des couches.

Ménage

Le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Taux de Chef de ménage

Le taux de chefs de ménage est le rapport entre la population d'une tranche d'âges donnée et l'effectif des chefs de ménage de la même tranche d'âges.

Ménage ordinaire

Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés qui vivent ensemble.

Milieu de résidence

C'est la variable qui permet de faire la distinction entre l'urbain et le rural.

Migration

Tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (île, préfecture, commune et ville/village) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois. Donc la migration sera mesurée en comparant le lieu de résidence actuelle de l'individu par rapport au lieu de naissance ou le lieu de résidence habituelle de la mère de l'individu au moment de son accouchement ou le lieu de résidence antérieure (résidence avant la résidence actuelle) : il y a une migration si le lieu de résidence actuelle est différent de lieu de naissance de l'individu ou si le lieu de résidence actuelle est différent du lieu de résidence habituelle de la mère à l'accouchement de l'individu ou le lieu de résidence actuelle est différent du lieu de résidence antérieure (résidence avant la résidence actuelle). Mais dans cette étude la migration pourrait se faire d'un village à l'autre, d'une commune à une autre, d'une préfecture à une autre et d'une île à une autre, puis du territoire national à l'extérieur (migration internationale). Dans la zone d'entrée pour le migrant, ce mouvement sera considéré comme une immigration ; par contre dans la zone de départ pour le migrant, ce mouvement sera considéré comme une émigration.

Migration interne

La migration interne est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Dans le cas de l'Union des Comores, il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives (communes, préfectures ou îles du pays) et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois) au sein de trois îles (Mwali, Ndzuwani et Ngazidja). La migration interne peut s'effectuer entre communes, préfectures ou îles du pays, il s'agit alors de migration inter et intra

îles. A l'intérieur d'une île, la migration peut s'effectuer entre communes et préfectures ou entre des communes d'une île à d'autres communes des autres îles, c'est la migration intra-îles ou inter-îles. L'on peut également considérer les communes à l'intérieur des préfectures, ce qui conduit aux migrations intra-préfectures ou intercommunales ou inter-îles. Par ailleurs, on étudiera une migration interne très particulière, celle Maore vers les autres trois îles (Mwali, Ndzuwani et Ngazidja), puis des autres îles vers Maore. Certes Maore est un territoire national, mais le recensement ne s'est pas réalisé à Maore.

Migration internationale

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre l'Union des Comores et d'autres pays : la migration internationale concerne tous les échanges migratoires de l'Union des Comores avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

Activité économique

On entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. La personne qui exerce une activité économique, au sens de la comptabilité nationale, fournit la main-d'œuvre pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclus de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Dans le cadre du RGPH-4, c'est l'activité exercée au cours de la période de référence qui est mesurée.

Population active

La population active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15- 64ans ou plus), et qui, au cours de la période de référence, ont eu à occuper ou occupe un emploi ; ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et/ou qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi). Ce concept de population active permet de mesurer le taux d'activité, qui est le rapport de l'ensemble de la population active à celle en âge de travailler.

Population occupée

La population occupée est l'ensemble des personnes qui exercent ou qui ont exercé une activité économique ou professionnelle durant les 30 derniers jours précédant le recensement. Toutefois, il est à noter que les agriculteurs et les éleveurs sont considérés comme occupés même s'ils n'ont pas travaillé au cours des 7 derniers jours. Les femmes qui, en dehors des travaux ménagers, exercent des activités génératrices de revenus sont considérées comme occupées. C'est le cas des femmes qui travaillent régulièrement dans les champs ou exercent des travaux à but lucratif (commerce, artisanat, etc.).

Population au chômage

Cette population est formée d'actifs qui, au cours de la période de référence, (1) ont déjà eu à travailler mais ont perdu leur emploi ou (2) ceux qui, toujours au cours de la même période de référence, n'ont jamais occupé un emploi et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper (à la quête du premier emploi). A la différence avec les enquêtes emploi où

le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici appréhendé sur la base des déclarations des interviewés.

Population inactive

Cette population, définie par opposition à celle active, est constituée par l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes actives (c'est-à-dire occupées ou au chômage). Elle comprend les femmes au foyer, les élèves et étudiants, les rentiers, les personnes du 3^{ème} âge (ainés)/retraités et toute autre personne se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'a pas travaillé dans la période de référence définie.

Taux Brut d'Activité (TBA)

Le TBA d'une population exprime le pourcentage de la population active par rapport à la population résidente totale du pays.

$$TBA = \frac{\text{Population active}}{\text{Population Total du pays}} \times 100$$

Taux Net ou Taux Global d'Activité (TGA)

Le TGA ou taux net d'activité (TNA) est le rapport de l'effectif de la population active à l'effectif de la population en âge de travailler.

$$TNA = \frac{\text{Population active}}{\text{Population en âge de travailler}} \times 100$$

Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et chômeurs à la recherche de premier emploi) à la population active. Il correspond à la proportion de la population active qui est dépourvue d'un emploi.

$$\text{Taux de Chômage} = \frac{\text{Effectif de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

INTRODUCTION

Le recensement de la population et de l'habitation permet de savoir combien de personnes vivent dans un pays et d'établir la population officielle de chaque circonscription administrative. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, sexe, naissance, mortalité, mobilité, mariages, conditions de logement, équipements, etc. Ces caractéristiques permettront à l'état de cibler et de relever un certain nombre de défis économiques (taux de croissance économique requis pour réduire le niveau de la pauvreté) et sociaux (éducation, santé, eau et assainissement, sécurité alimentaire face à la demande croissante) auxquels le pays devra faire face.

Convaincu du rôle essentiel de la population pour le développement et soucieux de satisfaire les besoins fondamentaux de sa population, le Gouvernement de l'Union des Comores a adhéré aux recommandations et résolutions issues des grandes rencontres internationales traitant de la relation Population et Développement. C'est dans la même veine que l'Union des Comores s'est dotée d'une politique nationale issue d'une stratégie globale de développement du pays avec un Programme Comores Emergent (PCE) à l'horizon 2030.

Cette volonté politique implique la nécessité d'une bonne planification des actions du Gouvernement, des autorités locales, du secteur privé, des ONGs et des partenaires au développement. A cet effet, le recensement général de la population et de l'habitation constitue un outil essentiel pour cette planification, de par la grande richesse des données qu'il permet de recueillir et les différents niveaux de désagrégation qu'il permet d'opérer. Ces données de référence sont d'une importance unique pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans nationaux de développement (PND) et des cadres internationaux de développement (ODD, Agenda 2063 de l'Union Africaine, etc.).

Il convient de noter que, contrairement au contexte politique prévalant lors des recensements précédents, l'exécution du RGPH de 2017 se justifiait, entre autres, par le système politique qui prévalait en 2017 et caractérisé par l'entrée en vigueur de la loi sur la décentralisation qui consacre le droit des collectivités territoriales ou collectivités locales à s'administrer librement et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale. Pour ce faire, elle nécessite de disposer des données à jour pour élaborer, mettre en œuvre et suivre les choix politiques que les autorités opèrent, tant au niveau central qu'au niveau décentralisé, c'est-à-dire au niveau des îles et des communes. Le RGPH se présente comme la source unique qui offre cette possibilité de disposer des données jusqu'au niveau le plus fin possible.

De plus, la réalisation du RGPH de 2017 était une nécessité impérieuse pour l'Union des Comores puisque les données devenaient déjà obsolètes et avaient besoin d'une mise à jour, car la dernière opération date de 14 ans (2003), alors que l'Organisation des Nations Unies recommande que les recensements de population et de l'habitation aient lieu au moins tous les dix (10) ans.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a assuré les activités préparatoires et coordonné l'ensemble des travaux de dénombrement, en s'appuyant sur ses démembrements et les Administrations tant centrales que décentralisées, ainsi que sur les structures institutionnelles à caractère non permanent du RGPH de 2017, qui ont été spécialement créées, pour conduire ce recensement. Il faut également mentionner que la réalisation des opérations a bénéficié des appuis technique et financier des Partenaires au développement, à travers les interventions des experts internationaux et leur importante contribution financière.

Le présent rapport sur les résultats globaux du RGPH de 2017 est structuré en deux parties : (i) s'appesantie sur le volume, la répartition géographique et l'évolution de la population, synthèse du rapport thématique « Etat et structure ». (ii) Il présente ensuite la synthèse des différentes thématiques qui permettent d'analyser diverses caractéristiques de la population. Il convient de mentionner que sept rapports sur ces différentes thématiques, qui fourniront des analyses plus détaillées, accompagnés d'autres supports, viendront compléter ce document sur les résultats globaux du RGPH-2017.

1.1. Rappel des résultats d'évaluation de la couverture du recensement

En dépit des précautions prises dans l'organisation et l'exécution d'un recensement général de la population, la collecte des données est toujours sujette à des erreurs d'observation et de contenu. L'évaluation de l'exhaustivité et de la qualité de données recueillies est une étape importante pour l'analyse des données.

Pour le cas de l'évaluation de la couverture de ce recensement, celle-ci a été soumise à deux principales étapes : l'ajustement des données et l'évaluation et ensuite l'estimation de la couverture.

1.1.1 Ajustement des données

De manière générale, la couverture du RGPH 2017 est relativement bonne. Un peu plus de huit personnes sur dix ont été touchées par le dénombrement. On note cependant une forte variation régionale de ce taux : la meilleure couverture est enregistrée à Mwali où près de neuf personnes sur dix ont été enregistrées et la moins bonne l'a été à Moroni, avec environ sept personnes sur dix touchées, sans doute dû aux réticences très souvent observées dans les grandes métropoles. Au total, la population du pays a été redressée de près de 30% ; ce qui donne une population totale résidente de 758 316 habitants, dont 381 813 hommes et 376 503 femmes, répartis comme suit : 379 367 résidents à Ngazidja ; 327 382 à Ndzuwani ; et 51 567 à Mwali.

1.1.2 Evaluation et estimation de la couverture

Sur le plan interne, l'appréciation de la qualité des déclarations d'âge s'est faite par les indicateurs classiques tels que les indices de Whipple, de Myers, de Bachi, qui montrent pour le cas du RGPH2017, une certaine attraction pour les âges se terminant par 0 et 5. Mais cela demeure acceptable. L'analyse de l'indice combiné des Nations Unies (ICNU) ou indice de régularité sexe-âge, qui est l'indicateur phare qui permet d'apprécier les erreurs de déclaration, mais surtout de se prononcer sur leur qualité en vue de décider de l'opportunité d'un ajustement pour l'analyse, révèle que la qualité de la déclaration de l'âge est satisfaisante lors du RGPH 2017, quels que soient le milieu et l'île de résidence, puisque les valeurs sont largement en deçà de la valeur 20. Par ailleurs, le recours à la pyramide des âges, après regroupement par groupe d'âge quinquennal, a permis de lisser les courbes par sexe. C'est ce qui ressort également de l'évaluation à partir des rapports de masculinité par groupe d'âge quinquennal car en dehors de Mwali, ils suivent tous une allure régulière.

1.1.3 Evaluation externe

La comparaison des résultats du RGPH 2017 avec les projections démographiques de 2003, révèle un déficit non négligeable de la population réelle au niveau d'ensemble (environ 9%), quel que soit le sexe, essentiellement dû aux écarts observés en milieu urbain (25%). En guise de conclusion sur l'évaluation, bien que les effectifs de population obtenus dans le cadre du RGPH 2017 soient acceptables, les écarts observés en milieu urbain sont assez importants et méritent une analyse approfondie des causes sous-jacentes, afin de comprendre s'ils sont dus aux

migrations des citoyens vers l'étranger ou les zones rurales, durant la période intercensitaire. Dans la même veine, il conviendra également de vérifier la vraisemblance des hypothèses de base des projections réalisées à partir du RGPH 2003.

1.2 Effectif global de la population des Comores

Cette section présente la répartition de la population de l'Union des Comores en utilisant comme variables le sexe, l'île de résidence, le statut de résidence, le milieu de résidence et la nationalité.

1.2.1 Volume de la population par île et le statut de résidence

Il ressort du tableau 1 que lors du recensement de la population réalisée en 2017, la population de fait dénombrée aux Comores était de 728 399 habitants (soit 96,07 % de la population résidente) et la population de droit était de 758 316 habitants et constitue la population résidente). L'île la plus peuplée est celle de Ngazidja qui abrite la moitié de la population résidente. Elle est suivie de Ndzouani avec 43% et de Mwali avec seulement 7%, reflétant sans doute la différence de superficie et de répartition des infrastructures socioéconomiques entre ces trois îles, laquelle est favorable aux deux premières îles.

Tableau 1: Répartition de la population par îles de résidence selon la situation de résidence et le sexe

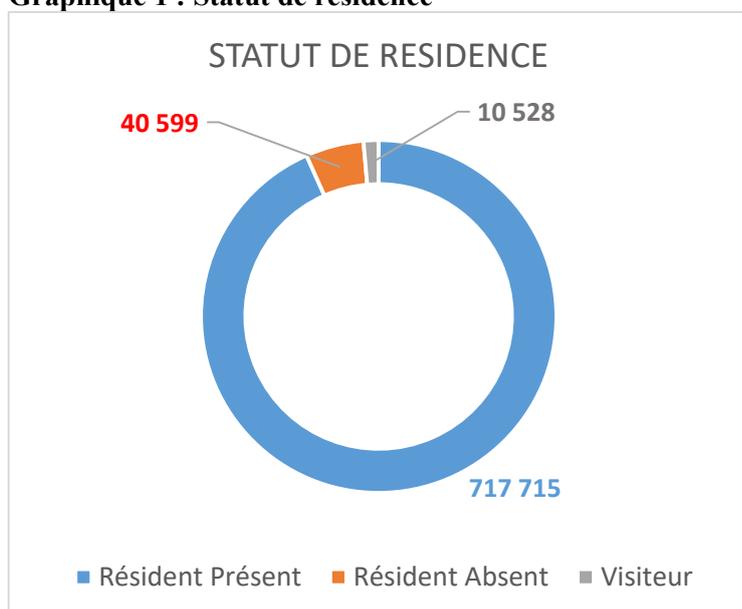
Île / Sexe	Population de droit (résidents)			Population de fait		
	Total	Masculin Effectifs (Taux en %)	Féminin Effectifs (Taux en %)	Total	Masculin	Féminin
Comores	758 316	381 812 (50.4%)	376 503 (49.6%)	728 399	358 611 (49.2%)	369 787 (50.8%)
Mwali	51 567 (6,8%)	26 621 (51.6%)	24 946 (48.4%)	49 496	24 875	24 622
Ndzouani	327 382 (43,2%)	165 110 (50.4%)	162 272 (49.6%)	317 757	156 709	161 048
Ngazidja	379 367 (50,0%)	190 082 (50.1%)	189 285 (49.9%)	361 146	177 028	184 118

Source : RGPH-2017

1.2.2 Volume de la population par statut de résidence selon le sexe

La grande majorité de la population des Comores est constituée de résidents présents avec 717 715 résidents présents (soit 93,4% de la population totale dénombrée), contre 40 599 résidents absents (soit 5,3%) et 10 528 visiteurs (soit 1,4% de la population totale dénombrée). Les hommes sont relativement moins présents à leur domicile que les femmes, environ 8% contre 3% chez les femmes.

Graphique 1 : Statut de résidence



Source : RGPH-2017

2.2.3 Volume de la population résidente par sexe selon l'île de résidence

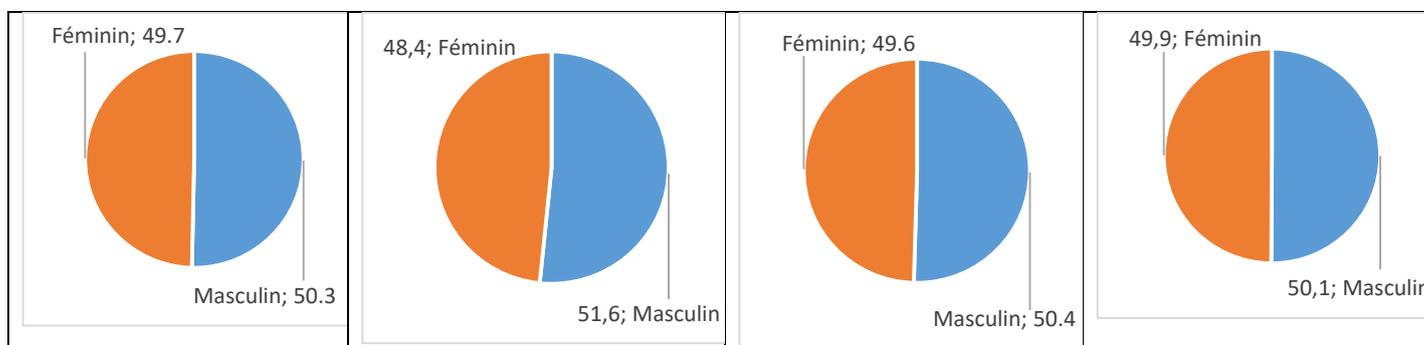
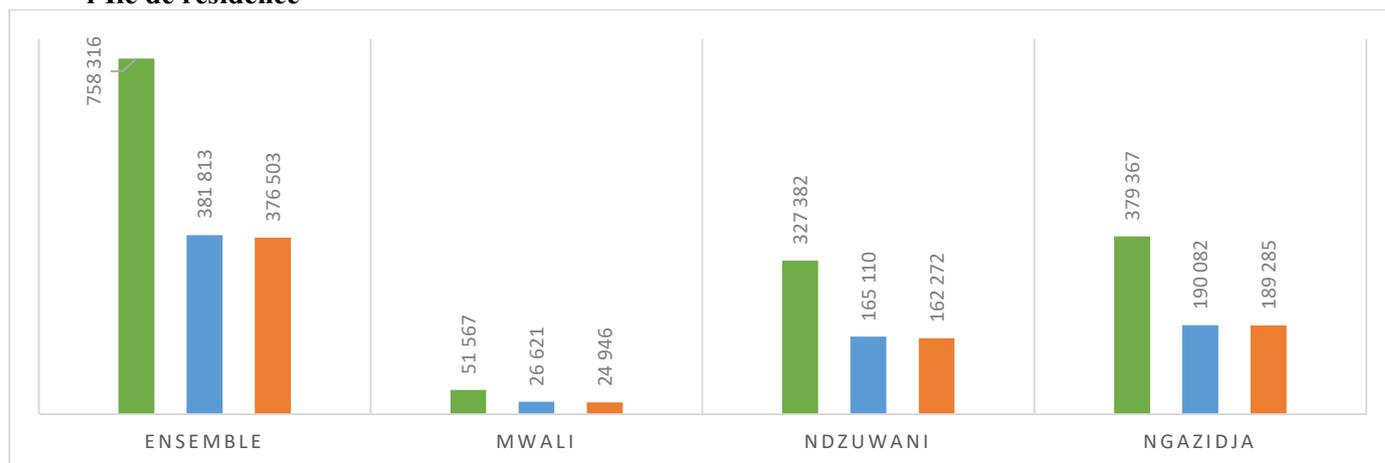
Le tableau 2 indique que la population des Comores est marquée par une légère prépondérance des hommes sur les femmes soit 50,3% contre 49,7%. La répartition de la population résidente par sexe et selon l'île de résidence montre un déficit de femmes par rapport aux hommes avec un rapport de masculinité d'environ 101 hommes de 100 femmes. Cet écart entre hommes et femmes est plus prononcé à Mwali avec un rapport de masculinité de 106,7 et moins prononcé à Ngazidja avec un rapport de masculinité de 100,4.

Tableau 2 : Répartition de la population résidente en 2017 selon l'île et le sexe

Ile / Sexe	Total	Population résidente		Rapport masculinité
		Masculin	Féminin	2017
Comores	758 316	381 813 (50.4%)	376 503 (49.6%)	101,4
Mwali	51 567	26 621 (51.6%)	24 946 (48.4%)	106,7
Ndzuwani	327 382	165 110 (50.4%)	162 272 (49.6%)	101,7
Ngazidja	379 367	190 082 (50.1%)	189 285 (49.9%)	100,4

Source : RGPH-2017

Graphique 2 : Répartition en effectif et en pourcentage de la population résidente par sexe selon l'île de résidence



Source : RGPH-2017

2.2.4 Volume de la population résidente des îles par nationalité, selon le sexe, l'île et le milieu de résidence

La nationalité est saisie dans les recensements à travers le pays d'appartenance de la personne enquêtée. Toutefois, il convient de noter qu'aux Comores, il n'est pas interdit d'avoir plus d'une nationalité. Or selon les concepts du recensement, on retenait dans ce cas la nationalité d'origine. Donc il pourrait y avoir des résidents étrangers, de nationalité comorienne, recensés comme étrangers ; ce qui entraînerait un biais sur l'évaluation de l'effectif de la population étrangère.

Les résultats de diverses opérations montrent que l'Union des Comores est un pays d'immigration limitée. Le tableau 3 révèle qu'en 2017, la présence de la population de nationalité (d'origine) étrangère dans la population demeure très faible (3708, soit environ 0,5% de la population résidente totale). Les nationalités dominantes sont celles de l'Océan Indien, notamment les Malgaches (34,2%) et de l'Afrique Australe (33,7%), suivies de loin par l'Europe, notamment les Français (14,3%), l'Asie (5,2%) et l'Afrique centrale (3,8%).

La population étrangère est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national. La majorité des étrangers (60,1%) réside à Ngazidja. Ce phénomène s'explique par la concentration des activités administratives et économiques du pays à Moroni. Un tiers des étrangers résident à

Ndzouani. Ils ne sont guère que 5,6% à Mwali. Si les ressortissants de l’Afrique australe, centrale et du nord se retrouvent essentiellement à Ngazidja et Ndzouani, ceux de l’Océan indien, de l’Europe et de l’Afrique de l’Est sont pour la plupart (plus de 70%) concentrés à Ngazidja.

Tableau 3 : Répartition de la population résidente étrangère par nationalité et selon les îles

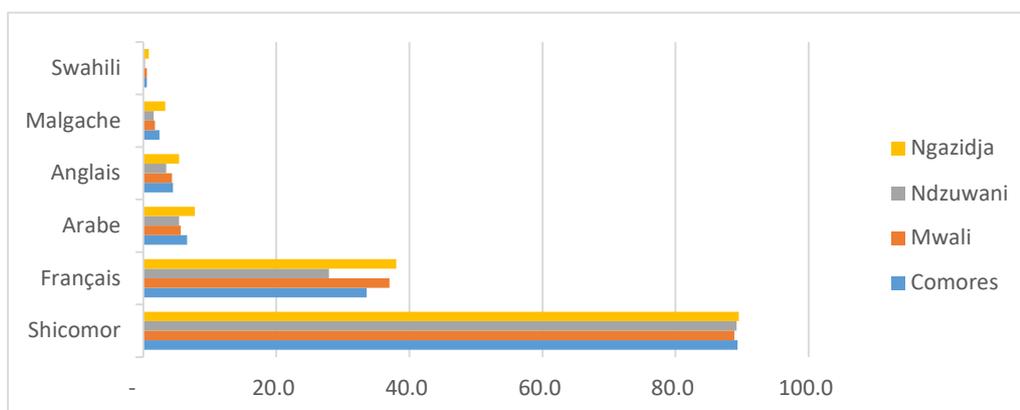
Nationalité	Iles (effectifs)			Comores		Poids île %		
	Mwali	Ndzouani	Ngazidja	Effectif	%	Mwali	Ndzouani	Ngazidja
Afrique Australe	90	658	503	1251	33,7	7,2	52,6	40,2
Afrique Centrale	9	72	60	141	3,8	6,4	51,1	42,6
Afrique de l'Est	0	11	72	83	2,2	0,0	13,3	86,7
Afrique de l'Ouest	8	29	63	100	2,7	8,0	29,0	63,0
Afrique du Nord	6	42	52	100	2,7	6,0	42,0	52,0
Amérique du Nord	0	2	19	21	0,6	0,0	9,5	90,5
Amérique du Sud	0	0	4	4	0,1	0,0	0,0	100,0
Asie	14	69	111	194	5,2	7,2	35,6	57,2
Europe	8	138	383	529	14,3	1,5	26,1	72,4
Moyen/proche orient	0	1	14	15	0,4	0,0	6,7	93,3
Océan Indien	71	251	946	1268	34,2	5,6	19,8	74,6
Océanie	1	0	1	2	0,1	50,0	0,0	50,0
Ensemble des Étrangers	207	1 273	2 228	3 708	100,0	5,6	34,3	60,1

Source : RGPH-2017

2.2.5 Composition de la population selon les principales langues parlées en Union des Comores

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d’échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations etc. Elle constitue également un moyen de domination ou d’affirmation de son identité, notamment culturelle. Comme attendu, le tableau 4 et le graphique 3 révèlent que la langue nationale (Sicamor) est la principale langue de communication en Union des Comores. Environ 9 résidents sur 10 parlent le Shicomor. Il est parlé partout, dans toutes les îles.

Graphique 3 Répartition en pourcentage de la population selon la principale langue parlée



Source : RGPH-2017

S'agissant des langues étrangères, le Français et l'Arabe, qui constituent les deux langues officielles du pays, sont parlés respectivement par 33,6% et 6,6% de la population. Le Français est le plus parlé à Ngazidja (38%). Il en est de même de la langue arabe. Cette disparité s'explique par la présence à Ngazidja de plusieurs écoles franco-arabes et de la plupart des étrangers qui résident aux Comores et qui parlent le français et l'arabe, pour ceux qui viennent des pays arabes. Les deux langues officielles sont le moins parlées à Ndzuwani (27,9% pour le Français et 5,4% pour l'Arabe).

Les autres langues, notamment l'Anglais, le Malgache et le Swahili, sont aussi parlées aux Comores par une faible proportion de la population. Les Comoriens qui parlent Anglais ou Swahili sont ceux qui ont résidé en Tanzanie ou au Kenya dans le passé pour des raisons professionnelles ou d'études. C'est aussi le cas pour la langue malgache.

Tableau 4 : Proportions de la population résidente selon la langue parlée et l'île de résidence

Langue parlée	Ensemble	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
Shicomor	677 246	45 808	291 870	339 569
Français	254 813	19 074	91 453	144 285
Arabe	50 117	2 901	17 729	29 487
Anglais	33 951	2 243	11 297	20 411
Malgache	18 641	920	5 158	12 563
Swahili	4 370	292	871	3 207

Source : RGPH-2017

CHAPITRE 2 : REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION DES COMORES

2.1 Population des îles selon le milieu de résidence

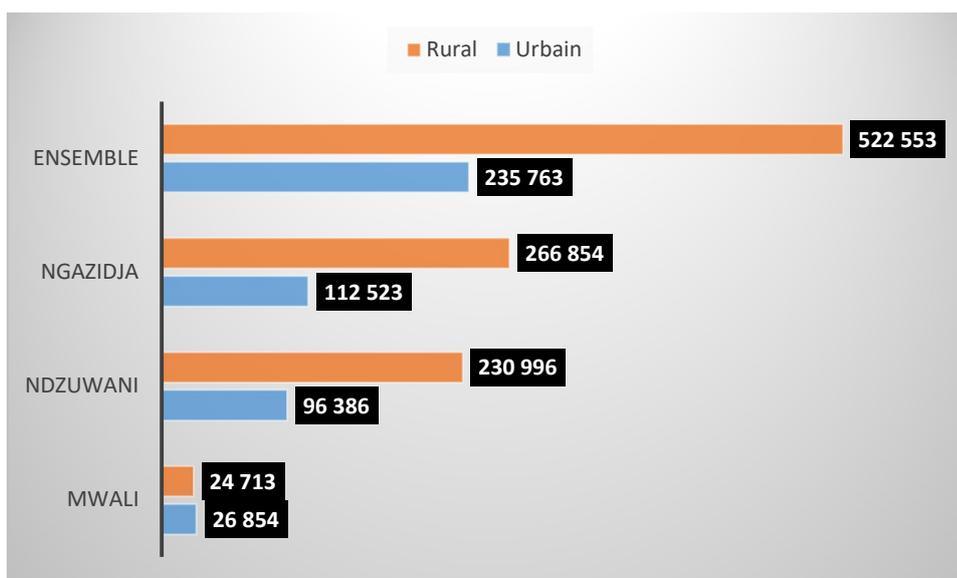
La population résidente des Comores se répartit de façon inégale entre les îles. Le tableau 5 et le graphique 4 révèlent qu'avec une population de 379 316 habitants, soit 50% de la population du pays, l'île de Ngazidja est la plus peuplée, tandis que celle de Mwali, représente la plus petite des îles, avec seulement 7% de la population totale du pays. Il en ressort également qu'ils sont plus nombreux à résider en milieu rural qu'en zones urbaines (soit 68,9% en rurale contre 31,1% pour celle résident en milieu urbain). A Ngazidja et à Ndzouani, on enregistre dans chacune de ces îles environ sept résidents sur dix en zone rurale, contre trois sur dix en zone urbaine. Cette tendance est inversée à Mwali où la population est plus urbaine (52%) que rurale (48%).

Tableau 5 : Répartition de la population résidente des Comores en 2017 par milieu de résidence selon l'île et répartition de la population résidente par île

ILES	Milieu de résidence				ENSEMBLE	
	Urbain		Rural		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
Mwali	26 854	52,1	24 713	47,9	51 567	6,8
Ndzouani	96 386	29,4	230 996	70,6	327 382	43,2
Ngazidja	112 523	29,7	266 854	70,3	379 367	50,0
Ensemble	235 763	31,1	522 553	68,9	758 316	100,0

Source : RGPH-2017

Graphique 4 Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon l'île



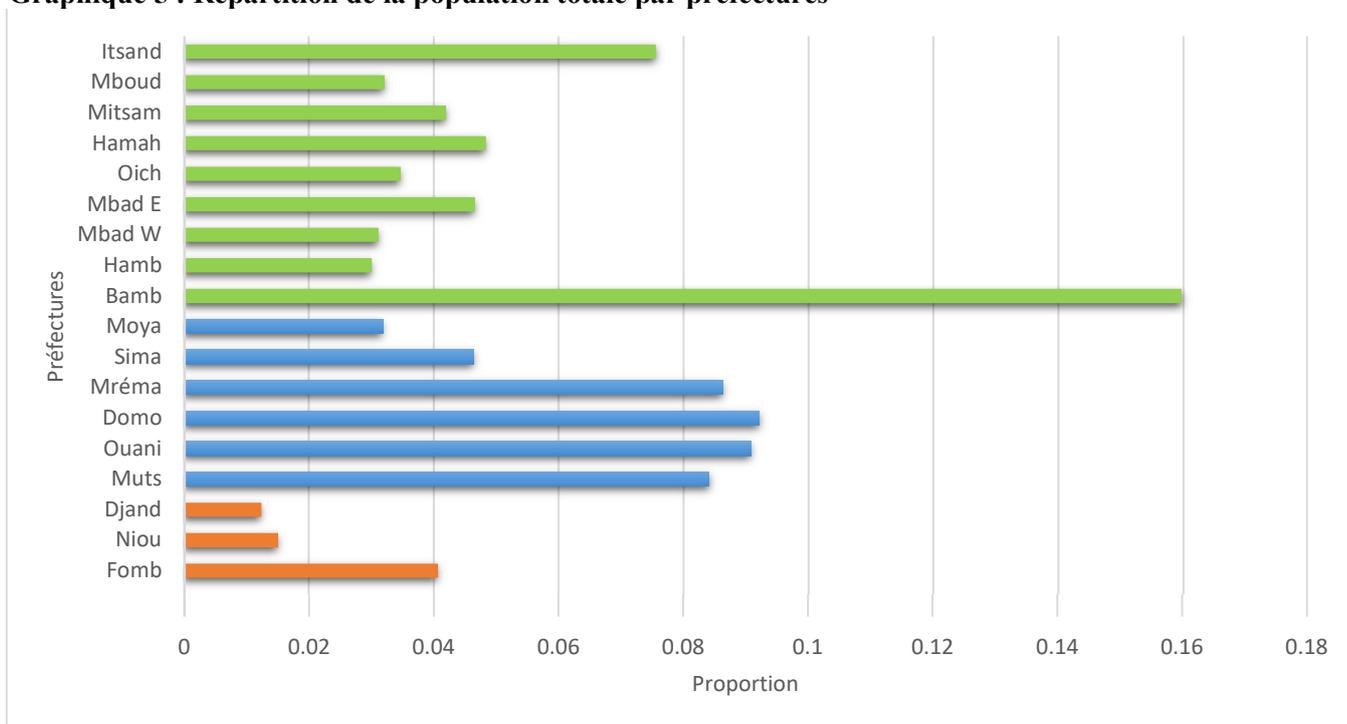
Source : RGPH-2017

2.2 Répartition de la population résidente selon les préfectures

L'Union des Comores compte dix-huit préfectures réparties comme suit : 3 à Mwali, 6 à Ndzuwani et 9 à Ngazidja. Le tableau 6 et le graphique 5 révèlent que l'inégale répartition s'observe également au niveau des préfectures où on observe des disparités marquées. Avec 9 348 habitants, la préfecture de Djando sur l'île de Mwali est la moins peuplée alors que celle de Bambao sur Ngazidja est la plus peuplée (121 336 habitants).

En dehors de Bambao, les préfectures les plus importantes en termes de population se concentrent à Ndzuwani. Quatre des six préfectures de cette île abritent une population de plus de 65 000 habitants. Il s'agit par ordre d'importance de : Domoni, Ouani, Mrémani et Mutsamudu. Tandis qu'à Mwali la préfecture la plus peuplée atteint à peine la trentaine de mille de résidents. Cette inégale répartition entre préfectures et entre Îles a des implications sur les plans politique et socioéconomique. C'est ainsi que les besoins de base sont plus importants à Bambao et dans toutes les préfectures de Ndzuwani qu'ailleurs.

Graphique 5 : Répartition de la population totale par préfectures



Source : RGPH-2017

Tableau 6: Répartition de la population du pays selon l'île et les préfectures

Ile/Préfectures	EFFECTIF		
	Masculin	Féminin	Total
ENSEMBLE	381812	376504	758316
MWALI	26621	24946	51567
Fomboni	15978	14856	30834
Nioumachoua	5882	5503	11385
Wanani	4760	4588	9 348
NDZUWANI	165110	162272	327382
Mutsamudu	32488	31343	63831
Ouani	35082	33804	68886

Domoni	34989	34916	69905
Mrémani	32349	33 099	65448
Sima	17728	17446	35174
Moya	12 475	11 665	24140
NGAZIDJA	190 082	189 285	379367
Moroni	61 867	59 369	121236
Mitsoudje	11 406	11 371	22777
Dembeni	11 598	12 001	23599
Foumbouni	17 403	17 909	35312
Koimbani	12 909	13 389	26298
Mbeni	18 044	18 604	36648
Mitsamiouli	15 832	15 989	31821
Ntsaoueni	12 181	12 159	24340
Ntsoudjini	28 843	28 492	57335

NB : Les préfectures sont représentées par leurs capitales

Source : RGPH-2017

2.3 Densité de la population du pays et des îles

L'Archipel des Comores se caractérise par une forte densité de peuplement. Elle est de 407 habitants au km² (Tableau 7 et graphique 6). Comparé à 2003 où elle s'élevait à 309, cela représente un bond de presque 100 points. Autrement dit, si en 2003, 309 habitants se partageaient en moyenne une superficie d'1 km², ils sont 407 à le faire en 2017. Cette pression sur les ressources agricoles et le couvert végétal et même sur les ressources économiques est beaucoup plus forte à Ndzuwani (772 habitants au km²) qu'à Ngazidja (331 habitants au km²) et Mwali (178 habitants au km²) et ceci quelle que soit la période considérée.

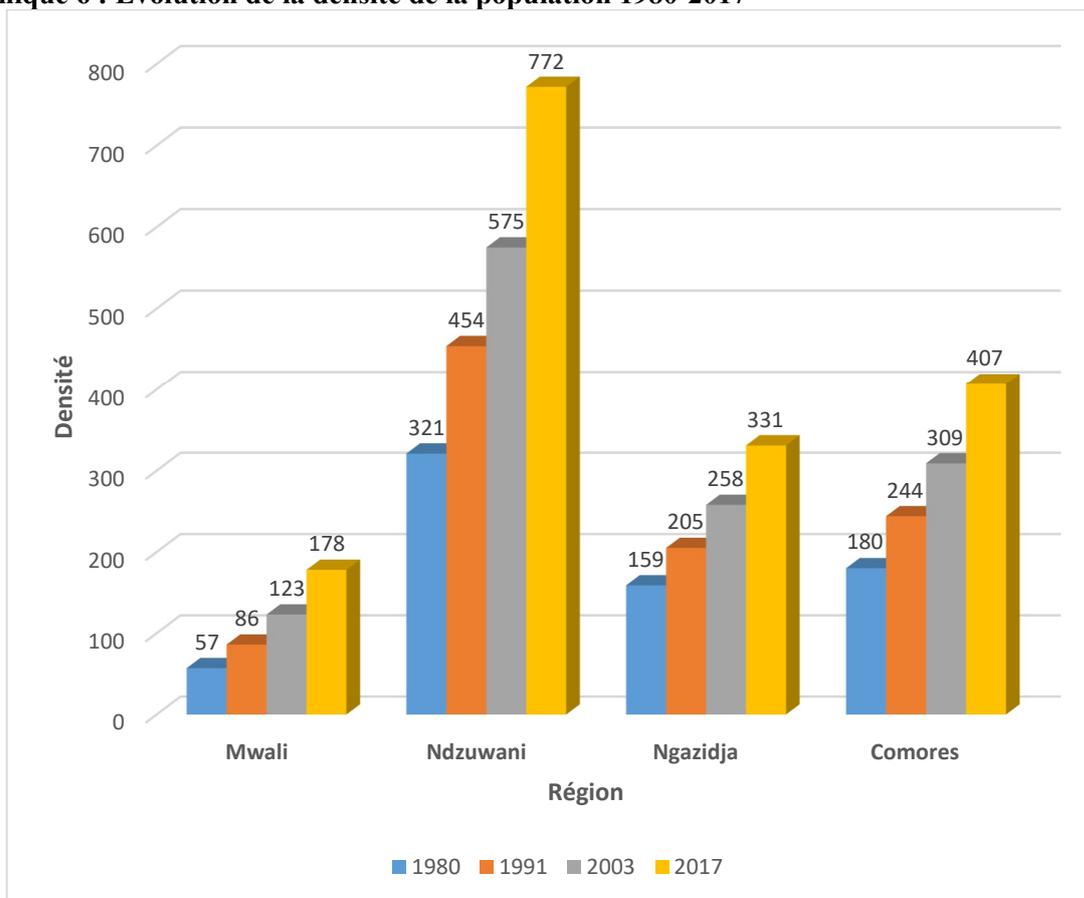
Tableau 7 : Densité moyenne par île

ILES	Population		Superficie (km ²)/île	Densité (hbt/km ²)
	Effectif	%		
Mwali	51 567	7	290	178
Ndzuwani	327 382	43	424	772
Ngazidja	379 367	50	1 147	331
Ensemble	758 316	100	1 861	407

Source : RGPH-2017

Il convient de noter que depuis 1980, la densité moyenne de la population du pays a plus que doublé en presque 40 ans, passant de 180 habitants au km² en 1980 à 407 en 2017. Une telle situation pourrait avoir des répercussions négatives sur l'environnement, notamment à travers une déforestation progressive et une forte pression démographique sur les terres cultivables. La conséquence immédiate serait une baisse progressive de la production agricole causée par la limitation des superficies des terres arables, au risque de renforcer les importations des denrées alimentaires ; d'où une forte dépendance de l'étranger. Si un tel phénomène devrait se poursuivre durant les vingt prochaines années, les autorités nationales devraient non seulement renforcer davantage la politique nationale de population (axée, entre autres, sur la planification familiale), mais aussi et surtout mettre en place une politique de gestion efficace des déchets du ménage.

Graphique 6 : Evolution de la densité de la population 1980-2017



Source : RGPH-2017

2.4. Population selon la taille des localités

Comme le montrent les tableaux 8 et les graphiques 7, au niveau de l'ensemble du pays, environ la moitié de la population réside dans un peu moins de 9 localités sur 10, lesquelles comptent en moyenne moins de 4000 habitants. Autrement dit, l'autre moitié de la population réside dans seulement 1 localité sur 10, lesquelles ont une taille moyenne supérieure à 4000 habitants. De même, 126 localités (soit 39% de localités des Comores) ont des effectifs de moins de 1000 habitants et représentent 2,1 % de la population totale résidente. Cette distribution traduit une inégale répartition de la population entre les localités, avec de fortes concentrations de population dans certaines.

Cette même inégalité peut s'observer dans chacune des Iles, à la différence que, si Mwali semble avoir la même configuration qu'au niveau national, Ndzuwani et Ngazidja se distinguent en ce sens que si la première Ile voit la moitié de sa population se concentrer dans les localités de plus de 5000 habitants, alors que la deuxième a une moitié de population concentrée dans les localités de moins de 3000 habitants.

Tableau 8.a : Répartition de la population résidante par catégorie de villages selon l'île.

Population des localités de àhabitants	Comores		%		Mwali		%	
	Pop	Localités	Cumul pop	Cumul Local	Pop	Localités	Cumul pop	Cumul Local
< 500	15 953	52	2,1	16,3	2 104	7	4,1	30,4
[500 - 1000[54 501	74	9,3	39,5	2 592	3	9,1	43,5
[1000 - 1500[58 126	48	17,0	54,5	3 690	3	16,3	56,5
[1500 - 2000[56 849	32	24,5	64,6	1 746	1	19,6	60,9
[2000 - 2500[72 685	33	34,0	74,9	6 667	3	32,6	73,9
[2500 - 3000[49 339	18	40,5	80,6	2 942	1	38,3	78,3
[3000 - 3500[39 049	12	45,7	84,3	6 620	2	51,1	87,0
[3500 - 4000[33 551	9	50,1	87,1	3 676	1	58,2	91,3
[4000 - 4500[29 891	7	54,1	89,3	4 240	1	66,5	95,7
[4500 - 5000[24 512	5	57,3	90,9	0	0	66,5	95,7
5000 et plus	323 862	29	100,0	100,0	17 291	1	100,0	100,0
TOTAL	758 316	319			51 567	23		

Graphique 7a : Taille population versus taille des localités - Comores

Graphique 7b : Taille population versus taille des localités - Mwali

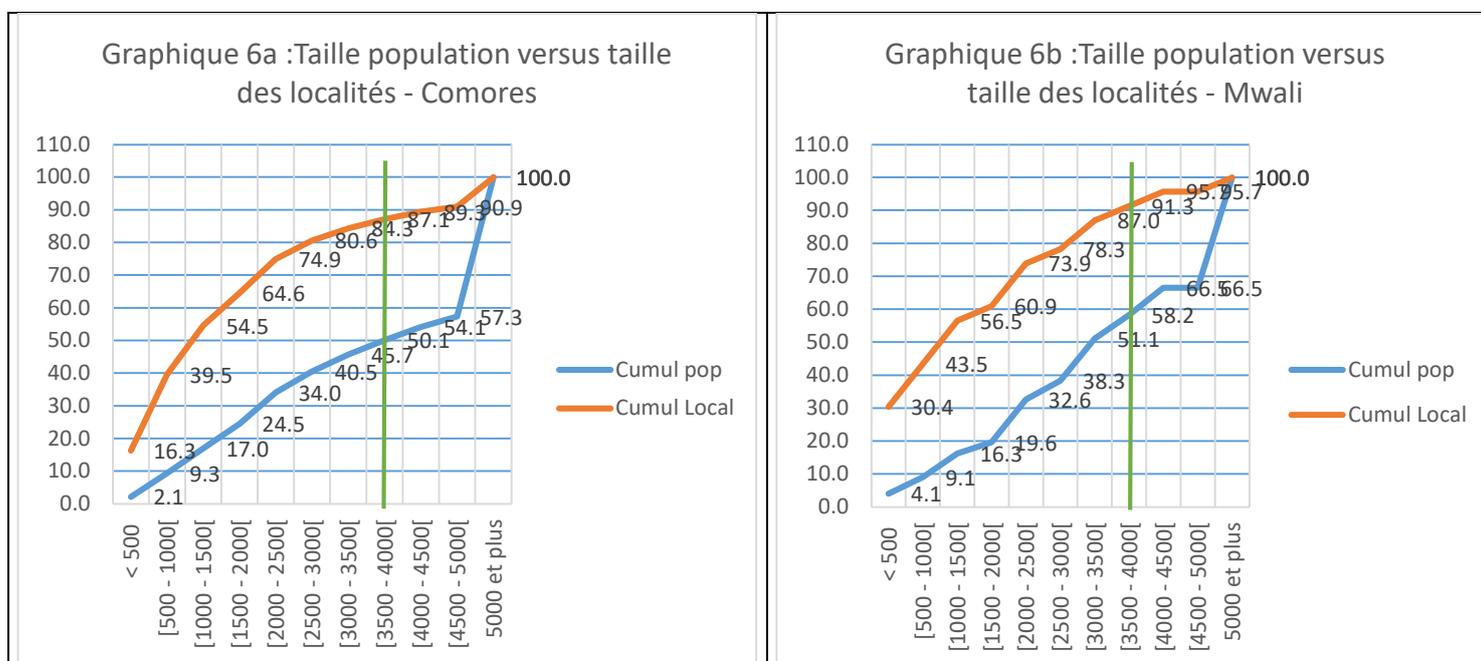
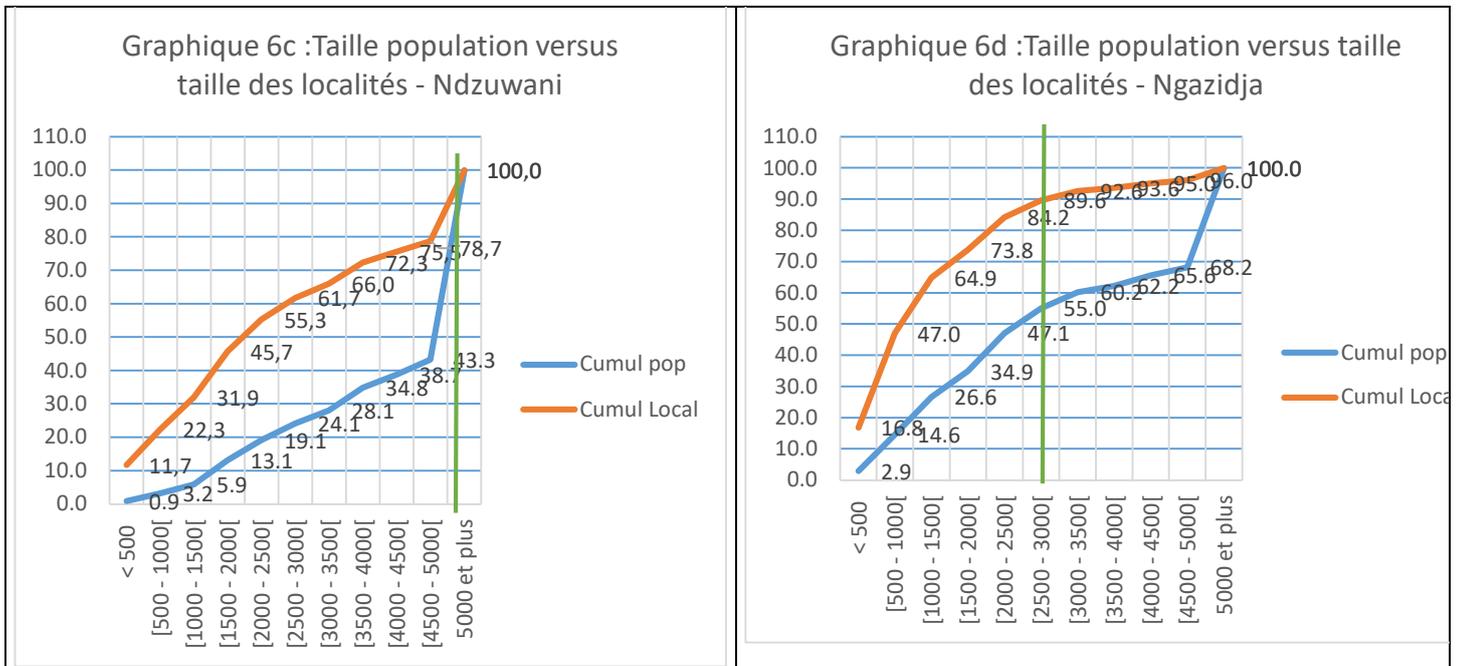


Tableau 8.b : Répartition de la population résidante par catégorie de villages selon l'île (suite)

Population des localités de àhabitants	Ndzuwani		%		Ngazidja		%	
	Pop	Localités	Cumul pop	Cumul Local	Pop	localités	Cumul pop	Cumul Local
< 500	2 906	11	0,9	11,7	10 943	34	2,9	16,8
[500 - 1000[7 582	10	3,2	22,3	44 328	61	14,6	47,0
[1000 - 1500[8 807	9	5,9	31,9	45 628	36	26,6	64,9
[1500 - 2000[23 729	13	13,1	45,7	31 373	18	34,9	73,8
[2000 - 2500[19 572	9	19,1	55,3	46 446	21	47,1	84,2
[2500 - 3000[16 330	6	24,1	61,7	30 068	11	55,0	89,6
[3000 - 3500[12 966	4	28,1	66,0	19 463	6	60,2	92,6
[3500 - 4000[22 139	6	34,8	72,3	7 735	2	62,2	93,6
[4000 - 4500[12 678	3	38,7	75,5	12 973	3	65,6	95,0
[4500 - 5000[14 894	3	43,3	78,7	9 618	2	68,2	96,0
5000 et plus	185 780	20	100,0	100,0	120 792	8	100,0	100,0
TOTAL	327 382	94			379 367	202		

Graphique 7c : Taille population versus taille des localités - Ndzuwani

Graphique 7d : Taille population versus taille des localités - Ngazidja

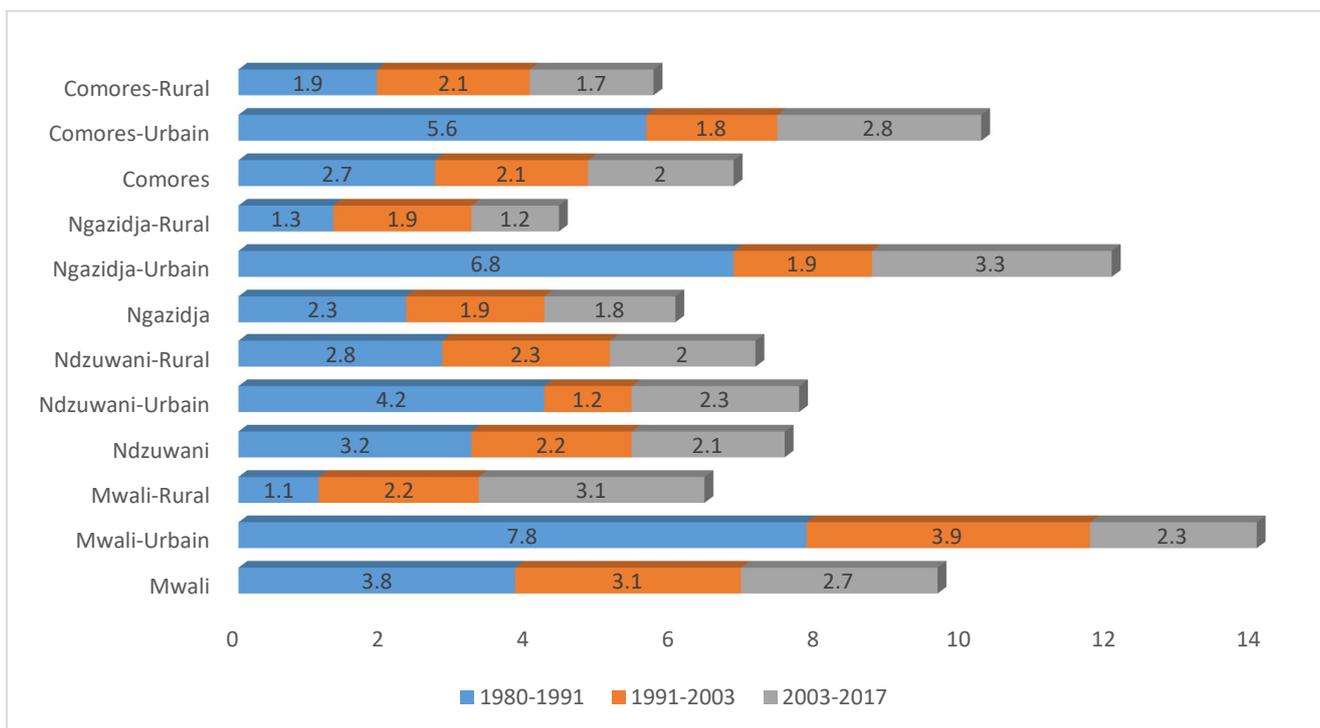


2.5 Evolution de la population résidente selon l'île et le milieu de résidence, depuis 1980

Le tableau 9 et le graphique 8 indique que, de 1980 à 2017, la population des Comores a plus que doublé en presque 40 ans, passant de 335 150 habitants à 758 316 habitants, bien que les taux indiquent une décélération de la croissance démographique au fil des recensements. Avec le taux d'accroissement annuel moyen (TAMA) entre 1980-1991 qui était de 2,7%, il fallait s'attendre à un doublement de la population en 26 ans, 33 ans environ avec celui de 1991-2003 qui était de 2,1%. Le TAMA de 2003-2017 est de 2%, soit une augmentation d'environ 11513 personnes par an, à partir de celle de 2003. Si ce taux devrait rester constant, il faudrait s'attendre à un doublement de la population des Comores en 35 ans ; ce qui indique une croissance de la population moins rapide, comparée aux pays comme le Niger ou Madagascar qui verraient leur population doubler en moins de 25 ans, si rien n'est fait pour maîtriser la dynamique actuelle.

La répartition par île montre que quelle que soit la période censitaire considérée, Mwali présente un taux d'accroissement moyen annuel bien au-dessus de la moyenne nationale (3,8%, 3,1% et 2,7%), bien qu'en baisse. Au regard du niveau de sa population actuelle, par rapport à celle des autres îles, on peut se dire que cette île dispose de plus de marge de progression. La population de Ngazidja quant à elle est relativement la moins dynamique, avec des taux inférieurs à ceux des autres îles, quelle que soit la période.

Graphique 8 : Evolution du taux d'accroissement annuel moyen 1980 - 2017



Source : RGPH-2017

Tableau 9: Évolution de la population résidante par île et milieu de résidence de 1980 à 2017

ILES	EFFECTIFS				Taux d'accroissement annuel (%)		
	1980	1991	2003	2017	1980-1991	1991-2003	2003-2017
Mwali	16536	24918	35751	51567	3,8	3,1	2,7
Urbain	5 412	12398	19581	26854	7,8	3,9	2,3
Rural	1 1124	12520	16170	24713	1,1	2,2	3,1
Ndzuwani	135 958	192568	243732	327382	3,2	2,2	2,1
Urbain	38 596	60816	69810	96386	4,2	1,2	2,3
Rural	97362	131752	173922	230996	2,8	2,3	2,0
Ngazidja	182656	235698	296177	379367	2,3	1,9	1,8
Urbain	27647	57293	71471	112523	6,8	1,9	3,3
Rural	155009	178405	224706	266844	1,3	1,9	1,2
Comores	335150	453184	575660	758316	2,7	2,1	2,0
Urbain	71655	130507	160862	235763	5,6	1,8	2,8
Rural	263495	322677	414798	522553	1,9	2,1	1,7

2.6. Situation Urbaine

L'urbanisation aux Comores et dans la plupart des pays africains est une réalité de plus en plus à visage démographique, construite au fil du temps, autour des différentes conceptions de la ville. Autant le concept de ville reste très polysémique compte tenu de la difficulté à obtenir l'unanimité sur un critère, autant le processus d'urbanisation demeure rapide en Afrique et s'explique par un processus de transformations socio-économique, démographique et politique qu'on y observe. Pour rappel, l'Union Comores avait en 2017, une population de 758 316 habitants dont 31 % vivant en milieu urbain, constituée des résidents des chefs-lieux de préfectures (18) et ceux de quelques autres villes moyennes.

Toujours en rappel, était considérée, lors du recensement de 2017, comme localité urbaine "tout Chef-lieu de préfecture ou de région pourvu d'au moins cinq des équipements urbains suivants : hôpital, bureau de postes, téléphone, électricité, eau courante ou toute autre localité dont au moins 40 % de la population active n'est pas dans le secteur primaire et pourvu d'au moins trois des principaux équipements urbains précités". Ainsi, les Comores comptent 20 localités urbaines concentrées pour la plupart à Ngazidja (9 villes : Moroni, Iconi, Mitsoudjé, Fombouni, Koimbani, Mbéni, Mitsamihouli, Ntsoudjini et Itsandra) et à Ndzuwani (7 villes : Mutsamudu, Mirontsi, Ouani, Tsembehou, Domoni, Mremani et Sima) ; l'île de Mwali ne compte que 4 villes (Fomboni, Djoïèzi, Wanani et Nioumachoua).

2.6.1. Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation est la proportion de personnes vivant en ville, c'est-à-dire il se calcule en rapportant l'effectif de la population urbaine sur l'ensemble de la population totale. Le taux d'urbanisation d'un pays est une marque importante de sa modernisation pour autant que la volonté d'apporter les infrastructures modernes dans les localités soit manifeste et se concrétise.

Il ressort du tableau 10 que, le degré d'urbanité qui est mesuré ici à travers l'indice de disparité Urbain-Rural (indice U/R), et qui donne le nombre de résidents urbains pour cent résidents ruraux, affiche une configuration à Mwali, complètement à l'opposé de ce qu'on peut observer à Ndzuwani, Ngazidja ou même au niveau national (soit 109 résidents urbains pour 100 résidents

ruraux, contre respectivement, 42, 42 et 45 résidents urbains pour 100 résidents ruraux). Dans ces dernières Iles, un peu moins de 60% de la population résident en zone rurale. Cependant, il est plus important que l'urbanisme se fasse par l'extension des villes plutôt que par l'intégration des localités environnant dans la ville.

Tableau 10 : Répartition de la population par milieu selon chaque Ile et degré d'urbanité des Iles (Indice U/R)

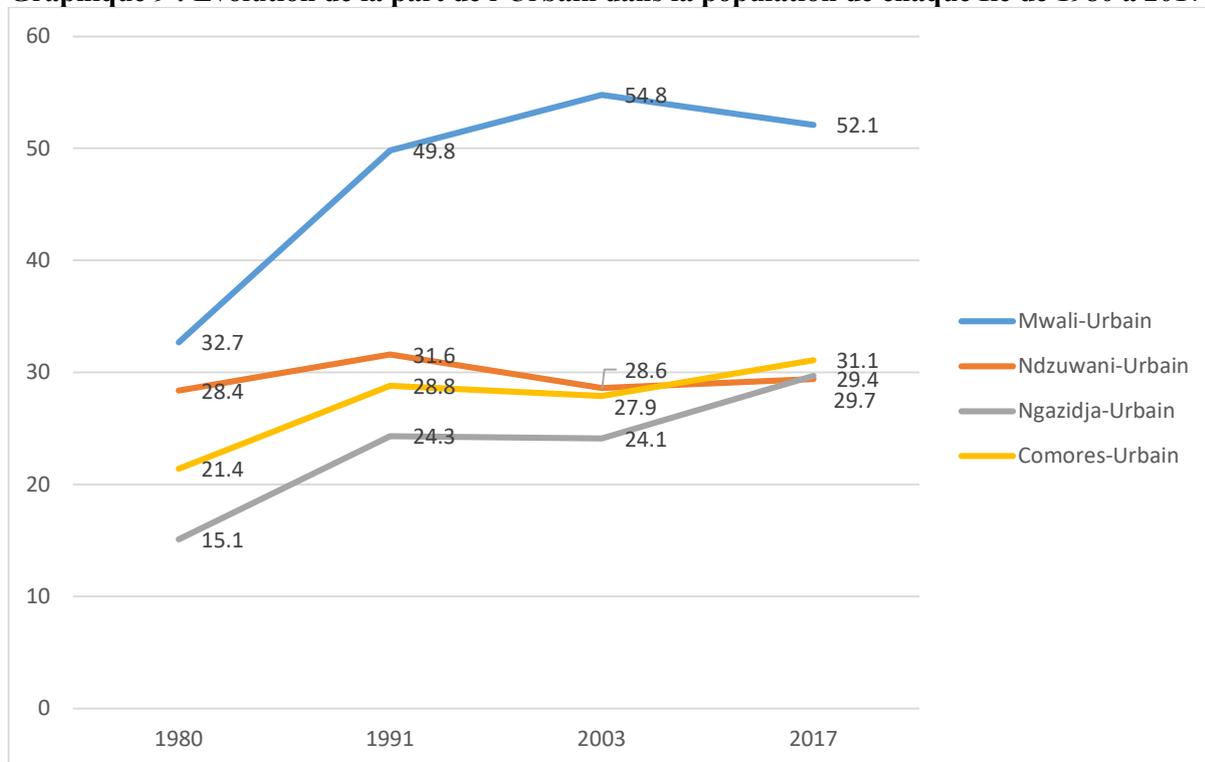
Ile	Milieu de résidence				Indice U/R
	Urbain		Rural		
	Effectif	%	Effectif	%	
Mwali	26 854	52,1	24 713	47,9	108,7
Ndzuwani	96 386	29,4	230 996	70,6	41,7
Ngazidja	112 523	29,7	266 844	70,3	42,2
Ensemble	235 763	31,1	522 553	68,9	45,1

Source : RGPH-2017

2.6.2. Evolution de la population urbaine aux Comores

La population urbaine est passée de 71 655 habitants en 1980 à 130 507 en 1991 et de 160 862 citadins en 2003 pour se retrouver à 235 763 habitants en 2017. Comme le montre le tableau 11 et le graphique 9, l'évolution du poids de la population urbaine est généralement en hausse passant de 28% en 2003 à 31% en 2017. De même, Ngazidja et Ndzuwani ont connu une augmentation du poids de l'urbain au cours de cette période, après une baisse au cours de la période précédente. Ceci s'expliquerait par la considération de certains villages comme ville en 2017 à Ngazidja et Ndzuwani : par exemple Ntsaweni à Ngazidja et Moya à Ndzuwani qui étaient des villages, sont érigés en villes en 2017, en devenant des capitales de préfectures. En revanche, c'est en Mwali que ce phénomène est en recul car bien que toujours fortement urbanisée, le poids urbain de cette Ile est passé de 54,8% en 2003 à 52,1% en 2017.

Graphique 9 : Evolution de la part de l'Urbain dans la population de chaque Ile de 1980 à 2017



Source : RGPH-2017

Tableau 11 : Evolution de la population urbaine de 1980 à 2017

	Effectifs				Pourcentage (%)			
	1980	1991	2003	2017	1980	1991	2003	2017
Mwali	16536	24918	35751	51567	4,9	5,5	6,2	6,8
Urbain	5412	12398	19581	26854	32,7	49,8	54,8	52,1
Rural	11124	12520	16170	24713	67,3	50,2	45,2	47,9
Ndzuwani	135958	192568	243732	327382	40,6	42,5	42,3	43,2
Urbain	38596	60816	69810	96386	28,4	31,6	28,6	29,4
Rural	97362	131752	173922	230996	71,6	68,4	71,4	70,6
Ngazidja	182656	235698	296177	379367	54,5	52	51,4	50,0
Urbain	27647	57293	71471	112523	15,1	24,3	24,1	29,7
Rural	155009	178405	224706	266844	84,9	75,7	75,9	70,3
Comores	335150	453184	575660	758316	100	100	100	100
Urbain	71655	130507	160862	235763	21,4	28,8	27,9	31,1
Rural	263495	322677	414798	522553	78,6	71,2	72,1	68,9

Source : RGPH-2017

2.6.3. Evolution des taux d'accroissement annuels moyens des populations urbaines

La prise en compte du milieu de résidence dans le tableau 9 et le graphique 8 montre une évolution contrastée selon les îles. Dans un premier temps (1980–1991), les populations urbaines ont connu un essor considérable, avec un taux d'accroissement trois fois supérieur à celui des zones rurales (5,8% contre 1,9%). Cet écart urbain – rural était beaucoup plus important à Mwali et à Ngazidja. Cela est certainement dû d'une part à un exode rural massif vers les villes à cette époque et d'autre part à un changement de statut de plusieurs villages en zones urbaines car ils sont devenus des chefs-lieux des préfectures.

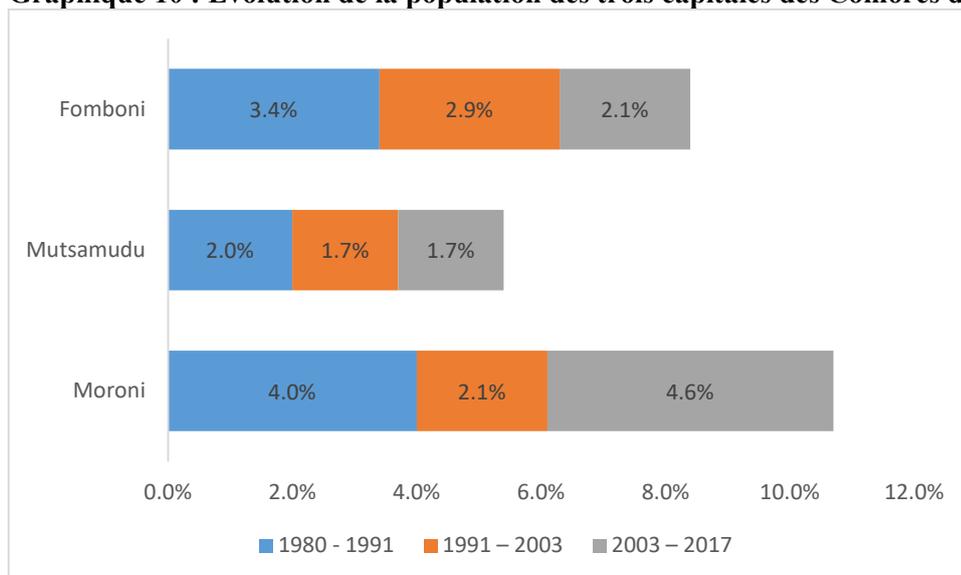
La décennie suivante (1991–2003) on observe plutôt une forte décélération, c'est-à-dire une baisse drastique du TAMA dans les milieux urbains de toutes les îles. En revanche, dans les milieux ruraux, on observe une évolution contrastée car, si à Mwali et à Ngazidja on assiste au cours de cette période à une augmentation du TAMA, c'est à dire une population qui croît à taux croissant, à Ndzuwani la baisse s'observe aussi en milieu rural. Enfin, la dernière période intercensitaire (2003–2017) est marquée par un net regain de l'accroissement des populations urbaines à Ndzuwani et Ngazidja (c'est à dire que la population y augmente davantage ou de plus en plus), alors que la baisse se poursuit à Mwali (c'est à dire que la population y augmente mais faiblement ou de moins en moins). Dans le milieu rural, cette période se caractérise par la poursuite de la baisse à Mwali également dans les deux îles Ndzuwani et Ngazidja, à la différence de Mwali qu'ici il s'agit d'une baisse consécutive à une hausse précédente.

En définitive le tableau 9 et le graphique 8 révèlent que, malgré des évolutions constatées entre milieux urbain et rural, on note un ralentissement dans la croissance de la population de l'Union des Comores et même dans chacune des îles qui la composent. Cette baisse progressive de la croissance serait liée aux réformes engagées par les autorités sanitaires du pays dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de population et de planification familiale pour l'espacement des naissances. En outre, la progression de la scolarisation des filles contribue à retarder l'âge au premier mariage et, par conséquent, l'âge moyen à la maternité. Une autre explication serait relative aux mouvements migratoires, notamment vers l'extérieur du pays, et qui touchent beaucoup plus les femmes dans le cadre du regroupement familial et surtout de la recherche de vie meilleure à l'extérieur.

2.6.4. Evolution de la population des trois capitales des Comores

Comme le montrent le tableau 12 et le graphique 10, on note une baisse de l'urbanisme durant la période 1991-2003 pour les capitales des îles. En revanche, au cours de la période de 2003-2017, la seule ville de Moroni a connu un rebond de croissance spectaculaire avec un taux d'accroissement moyen annuel de 4,6%, soit une augmentation d'environ 1842 personnes en moyenne par an, au cours de ladite période. Si ce rythme se maintenait, Moroni verrait sa population doubler en moins de 16 ans ; ce qui serait très préoccupant compte tenu de la pression sur les ressources. Mustamudu connaît plutôt une stagnation entre 1991-2003 et 2003-2017, autour de 1,7% de croissance annuelle urbaine moyenne. Quant à Fomboni, cette capitale enregistre une baisse continue entre 1991-2003 (2,9%) et 2003-2017 (2,1%), traduisant un essoufflement ou un ralentissement de l'augmentation importante de la population de cette ville.

Graphique 10 : Evolution de la population des trois capitales des Comores de 1980 à 2017



Source : RGPH-2017

Tableau 12 : Evolution de la population des trois capitales des Comores

Ville	Effectif				Taux d'accroissement intercensitaire		
	1980	1991	2003	2017	1980 - 1991	1991 - 2003	2003 - 2017
Moroni	17 267	29 916	40 050	74 749	4,0%	2,1%	4,6%
Mutsamudu	12 524	16 540	20 828	26 313	2,0%	1,7%	1,7%
Fomboni	5 412	8 615	12 881	17 291	3,4%	2,9%	2,1%

Source : RGPH-2017

2.6.5. Rapport de masculinité en milieu urbain et en milieu rural

Il s'agit de faire le rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes, selon le milieu de résidence. Ceci permet de déterminer le milieu qui regorge plus d'individus de sexe féminin ou de sexe masculin. La présence prononcée d'un sexe par rapport à l'autre peut s'expliquer par des raisons économiques, sociales, etc. Il ressort du tableau 13 que, si autant dans l'ensemble du milieu urbain que dans le milieu rural de chaque Ile, on enregistre un peu plus d'homme que de femmes, l'Ile de Mwali se distingue par son milieu urbain avec un plus grand nombre d'hommes que de femmes (plus de cent-six hommes pour cent femme). De même, si le Rapport de masculinité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain dans les Iles de Mwali et de Ndzuwani, c'est la situation inverse qui s'observe à Ngazidja et pour l'ensemble du pays, tiré par la structure de la population de Ndzuwani.

Tableau 13 : Rapport de masculinité de l'île et le milieu de résidence

ILE / MILIEU	Effectifs			Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin	Total	
Mwali	26 620	24 947	51 567	106,7
Urbain	13 843	13 011	26 854	106,4
Rural	12 777	11 936	24 713	107,0
Ndzuwani	165 110	162 272	327 382	101,7
Urbain	48 375	48 011	96 386	100,8
Rural	116 735	114 261	230 996	102,2
Ngazidja	190 081	189 286	379 367	100,4
Urbain	56 826	55 697	112 523	102,0
Rural	133 255	133 589	266 844	99,8
Comores	381 812	376 504	758 316	101,4
Urbain	119 044	116 719	235 763	102,0
Rural	262 768	259 785	522 553	101,1

Source : RGPH-2017

2.7 Volume global des ménages ordinaires par île et milieu de résidence selon le type de ménage.

L'analyse des données du quatrième recensement général de la population et de l'habitation porte exclusivement sur la population de droit (des ménages ordinaires) ou population résidente sur le territoire national, et qui sert de base pour toute planification de développement. Les ménages collectifs composés essentiellement des casernes, missions religieuses, hôtels et auberges, prisons, internat/orphelinat, centres pour handicapés et école coranique etc., ne représentent que 0,1% de l'ensemble des ménages ou unités d'habitation, soit 56 ménages collectifs, comprenant une population évaluée à 1 128 habitants.

Le tableau 14 indique que la quasi-totalité de la population de l'Union des Comores vit dans les ménages ordinaires (99,9 %). En 2017, on comptait dans l'ensemble du pays 140 577 ménages ordinaires.

Il convient de souligner que nous allons dans ce point insister beaucoup plus sur les ménages collectifs, étant entendu que les ménages ordinaires dont un rapport thématique lui est consacré, sera synthétisé plus loin dans la deuxième partie réservée à cet effet.

Les ménages collectifs sont essentiellement composés de casernes, missions religieuses, hôtels et auberges, prisons, internat/orphelinat, centres pour handicapés et école coranique etc. pour ne citer que ces derniers. La plupart de ces ménages sont situés à Ngazidja (45). Ndzuwani abrite un cinquième (12) de ces ménages.

Tableau 14: Répartition des ménages par île et milieu de résidence selon le type de ménage

ILE/MILIEU	Type ménage					Population	Taille moyenne
	Total	Ordinaire	% ord	Collectif	% collect		
Ensemble	140 633	140 577	99,96	56	0,04	758 316	5.4
Urbain	47 053	47 023	99,94	30	0,06	235 762	5.0
Rural	93 580	93 553	99,97	27	0,03	522 554	5.6
Mwali	9 287	9 287	100	0	0,00	51 567	5.6
Urbain (52.8%)	4 907	4 907	100	0	0,00	26 854	5.5
Rural	4 380	4 380	100	0	0,00	24 713	5.6
Ndzuwani	63 241	63 229	99,98	12	0,02	327 382	5.2
Urbain	18 904	18 899	99,97	5	0,03	96 386	5.1
Rural (70%)	44 337	44 330	99,98	7	0,02	230 996	5.2
Ngazidia	68 105	68 060	99,93	45	0,07	379 367	5.6
Urbain	23 242	23 217	99,89	25	0,11	112 522	4.8
Rural (65,9%)	44 863	44 844	99,96	19	0,04	266 845	6.0

Source : RGPH-2017

Le tableau 15 sur le type de ménages recensés indique que, les internats et les prisons occupent une part importante, notamment en termes d'habitants ou occupants. Ils représentent respectivement 40% et 11,4% de la population de ces ménages collectifs. Les internats/orphelinats sont tous concentrés en milieu rural de Ngazidja et Ndzuwani. Quant aux populations pénitentiaires, elles sont localisées en majorité en zones urbaines de Ngazidja (environ 70%) et en milieu rural (30%).

Pour terminer, il convient de s'attarder sur le cas de Mwali. Aucune donnée sur les ménages collectifs n'y est enregistrée. Cette absence des ménages collectifs montre bien que soit les agents recenseurs n'ont pas collecté l'information par mauvaise compréhension des instructions, soit ils estimaient que seuls les ménages ordinaires sont pris en compte dans l'exploitation et l'analyse de ces données du recensement. Dans la base de données existante du RGPH2017, on ne retrouve aucune donnée enregistrée sur les ménages collectifs à Mwali.

Tableau 15: Répartition des populations des ménages collectifs par type et selon l'île et milieu résidence

Iles / Milieu	Total	Type de ménage						
		Caserne	Mission religieuse	Hôtel Auberge	Prison	Internat Orphelinat	Centre Handicap	Ecole coranique
Ensemble	1128	75	94	129	233	446	66	85
Urbain	380	36	49	82	160	0	53	0
Rural	749	39	45	47	73	446	14	85
Mwali	0	0	0	0	0	0	0	0
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	0	0	0	0	0	0	0	0
Ndzuwani	409	11	2	98	73	225	0	0
Urbain	56	5	0	51	0	0	0	0
Rural	353	6	2	47	73	225	0	0
Ngazidja	718	64	91	31	160	221	6	85
Urbain	324	31	49	31	160	0	53	0
Rural	396	33	43	0	0	221	14	85

Source : RGPH-2017

3.1 Structure par âge et sexe de la population des Comores

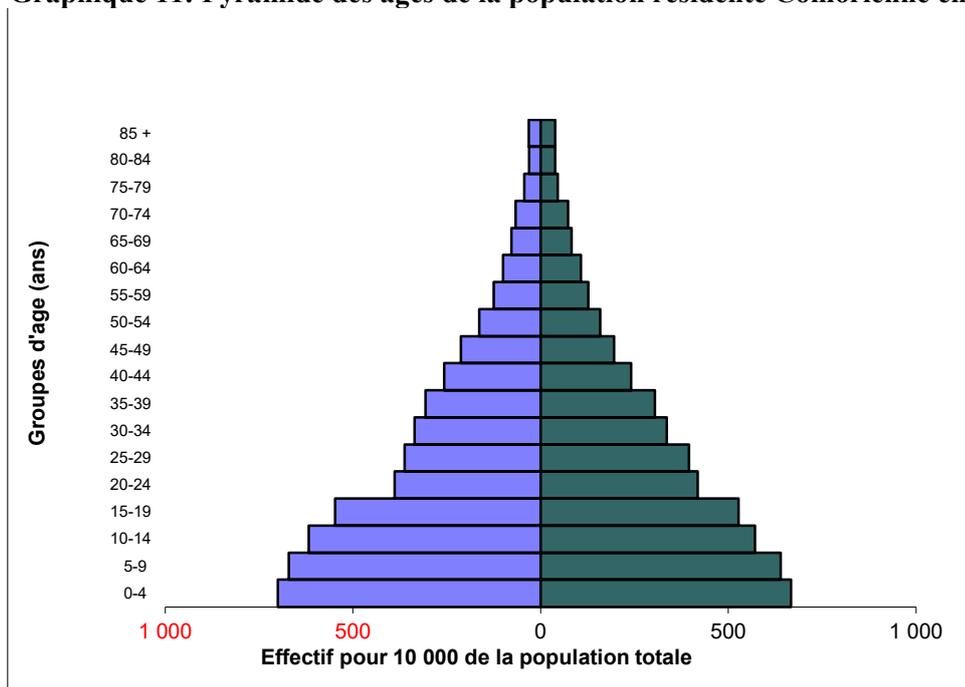
La connaissance de la structure par sexe et par âge de la population est nécessaire pour l'élaboration des différentes politiques sectorielles de développement. L'analyse de la structure ou du poids des catégories selon le sexe et l'âge dans la population fait recours à la pyramide des âges, aux âges moyen et médian des populations recensées et aux rapports de masculinité. Ces deux derniers indices permettent de résumer l'information contenue dans la composition de la population par âge.

3.1.1 Pyramide des âges de la population totale

Il ressort du tableau 14 et du graphique 11 que la pyramide des âges de la population des Comores se caractérise par une base large et un sommet effilé qui traduisent les effets conjugués d'une fécondité et d'une mortalité encore élevées, en dépit des progrès enregistrés dans le domaine sanitaire.

En examinant la forme de la pyramide, on constate une forme creuse au niveau du groupe d'âge 20-24 ans chez les hommes et un petit creux pour le même groupe chez les femmes. Cette situation pourrait s'expliquer par les migrations des jeunes actifs comoriens vers l'étranger. Les hommes seraient plus touchés que les femmes.

Graphique 11: Pyramide des âges de la population résidente Comorienne en 2017



Source : RGPH-2017

Tableau 14 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Comores		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F
0-4	29487	14975	14512	74098	38073	36025	103584	53046	50538
5-9	28054	14211	13843	71280	36637	34643	99333	50847	48486
10-14	26194	13521	12673	63945	33304	30641	90139	46825	43314
15-19	25561	13166	12395	55862	28312	27550	81423	41478	39945
20-24	20511	9995	10516	40649	19461	21188	61160	29456	31704
25-29	19832	9392	10440	37595	18061	19534	57427	27453	29974
30-34	18176	9178	8998	32804	16307	16497	50980	25485	25495
35-39	15692	7979	7713	30612	15251	15361	46304	23230	23074
40-44	12805	6813	5992	24941	12660	12281	37746	19473	18273
45-49	10301	5480	4821	20642	10648	9994	30943	16128	14815
50-54	8025	4185	3840	16418	8214	8204	24445	12401	12044
55-59	6039	3103	2936	13075	6385	6690	19114	9488	9626
60-64	4678	2300	2378	11001	5268	5733	15679	7569	8110
65-69	3387	1616	1771	8763	4262	4501	12151	5879	6272
70-74	2811	1267	1544	7801	3812	3989	10613	5078	5535
75-79	1686	790	896	5041	2484	2557	6725	3273	3452
80-84	1257	561	696	3968	1737	2231	5225	2299	2926
85 et +	1267	515	752	4058	1890	2168	5325	2405	2920
Total	235763	119047	116716	522553	262766	259787	758316	381813	376503

Source : RGPH-2017

3.1.2 Pyramide des âges selon l'île de résidence

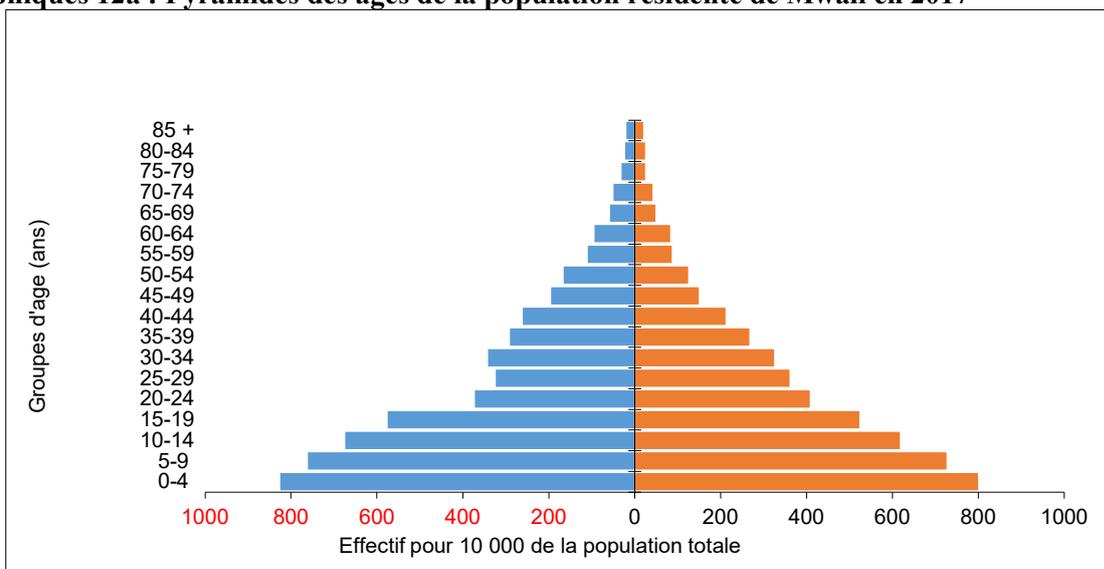
Comme l'indiquent les graphiques 12 et le tableau 15, les pyramides des âges des trois îles sont très contrastées. Mwali et Ndzuwani se caractérisent par une base large et un sommet effilé ; et cette base se réduit au fur et à mesure que l'âge avance. Cette forme pyramidale est caractéristique des populations ayant une fécondité relativement élevée, couplée à une mortalité également élevée.

Les creux observés à Mwali et Ndzuwani aux âges 20-29 ans sont dus fort probablement aux mouvements migratoires des jeunes actifs entre les îles. Ce phénomène toucherait plus les hommes de Mwali, et les hommes et les femmes de Ndzuwani. La plupart de ces déplacements sont effectués en direction de l'île de Ngazidja où les conditions de vie y sont relativement meilleures qu'à Moroni, notamment les opportunités d'emploi et de commerce général.

Comme conséquence, la pyramide de Ngazidja se distingue de celles des deux autres îles par la forme est en cloche caractéristique d'une population amorcée sa transition démographique. Mais dans le cas d'espèce, la forme en cloche ou le gonflement des effectifs s'expliquerait plutôt par des apports migratoires des jeunes actifs venus de Mwali et Ndzuwani.

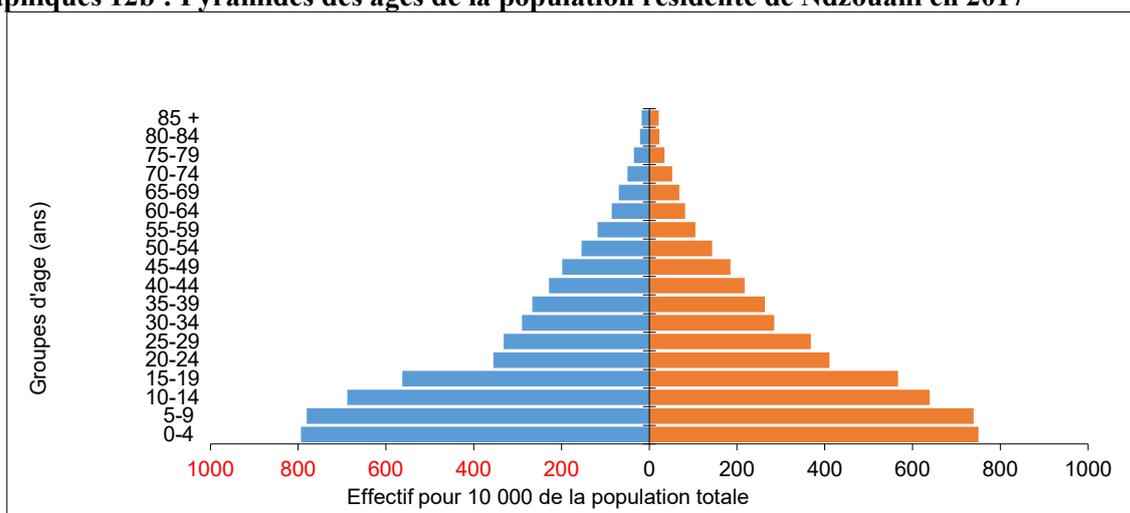
En somme la pyramide des âges confirme aussi la jeunesse de la population tant au niveau national qu'au niveau des îles. Toutefois, aux âges actifs jeunes, Ndzuwani et Mwali feraient face à une diminution relative de sa population dont une bonne partie aurait migré vers Ngazidja, Capitale du pays et une autre vers l'extérieur du pays, notamment les femmes vers Maore pour accoucher.

Graphiques 12a : Pyramides des âges de la population résidente de Mwali en 2017



Source : RGPH-2017

Graphiques 12b : Pyramides des âges de la population résidente de Ndzouani en 2017



Source : RGPH-2017

Graphiques 12c : Pyramides des âges de la population résidente de Nagzidja en 2017

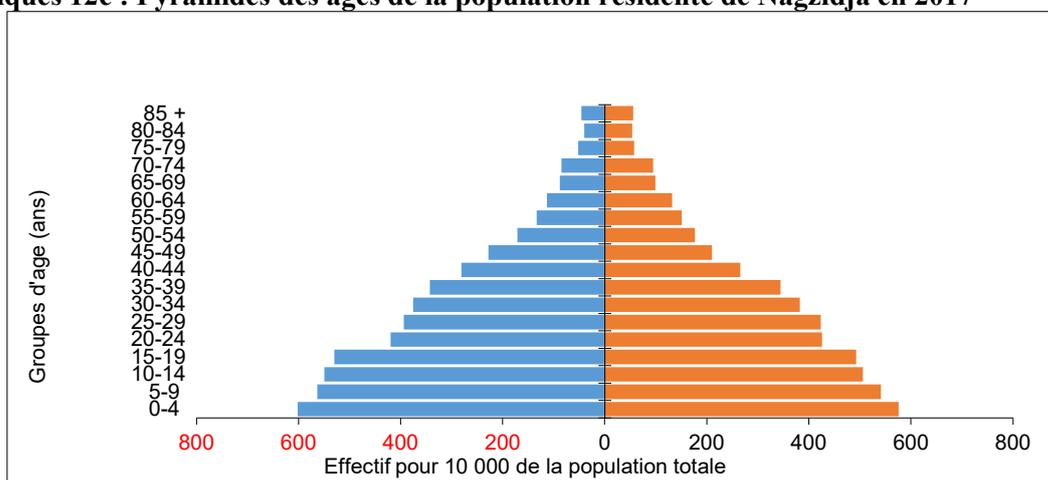


Tableau 15 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe et l'île

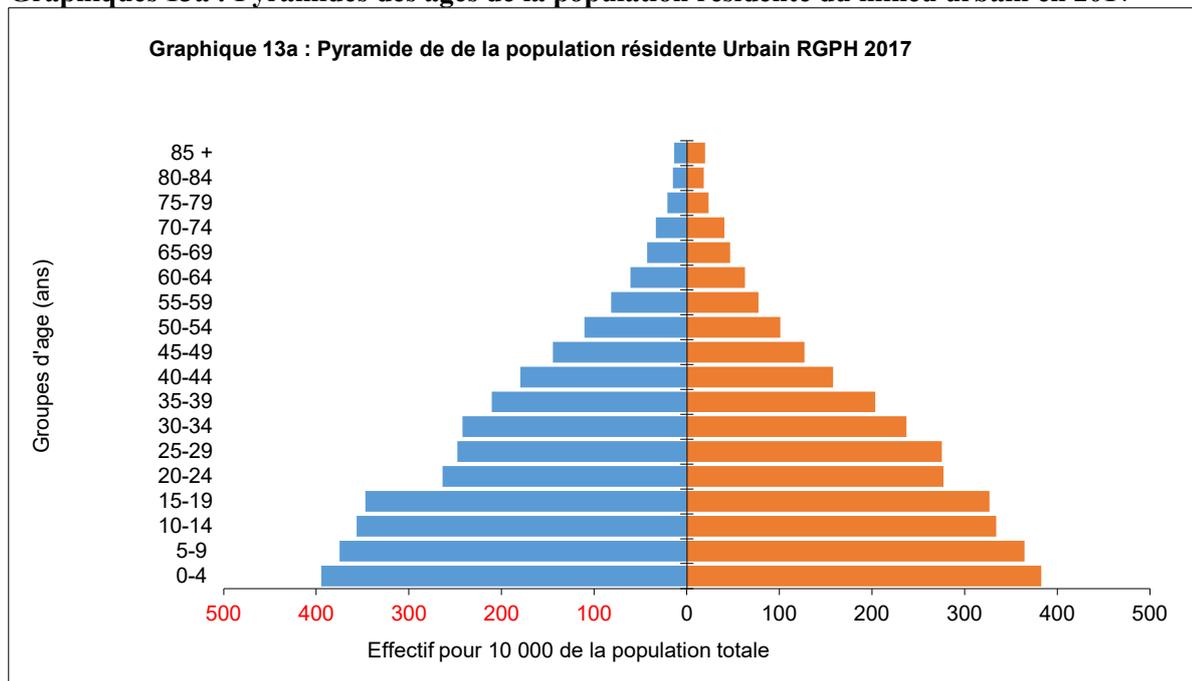
Groupe d'âge	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja			Comores		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F
0-4	8379	4257	4122	50545	25974	24571	44658	22815	21845	103584	53046	50538
05-09	7666	3923	3743	49763	25550	24213	41903	21374	20530	99333	50847	48486
10-14	6661	3475	3186	43441	22512	20929	40037	20838	19199	90139	46825	43314
15-19	5661	2965	2696	36988	18420	18568	38774	20093	18681	81423	41478	39945
20-24	4018	1918	2100	25069	11624	13445	32073	15914	16159	61160	29456	31704
25-29	3526	1666	1860	22927	10866	12061	30974	14921	16053	57427	27453	29974
30-34	3434	1761	1673	18806	9492	9314	28740	14232	14508	50980	25485	25495
35-39	2873	1496	1377	17350	8729	8621	26081	13005	13076	46304	23230	23074
40-44	2434	1343	1091	14584	7482	7102	20728	10648	10080	37746	19473	18273
45-49	1773	1003	770	12550	6484	6066	16620	8641	7979	30943	16128	14815
50-54	1493	851	642	9745	5061	4684	13207	6489	6718	24445	12401	12044
55-59	1009	564	445	7307	3864	3443	10798	5060	5738	19114	9488	9626
60-64	905	480	425	5462	2789	2673	9312	4300	5012	15679	7569	8110
65-69	546	296	250	4508	2261	2247	7097	3322	3775	12151	5879	6272
70-74	469	255	214	3341	1617	1724	6803	3206	3597	10613	5078	5535
75-79	283	156	127	2286	1148	1138	4156	1969	2187	6725	3273	3452
80-84	238	113	125	1436	674	762	3551	1512	2039	5225	2299	2926
85 et +	199	99	100	1274	563	711	3852	1743	2109	5325	2405	2920
Total	51567	26621	24946	327382	165110	162272	379364	190082	189285	758316	381813	376503

Source : RGPH-2017

3.1.3 Pyramides des âges selon le milieu de résidence

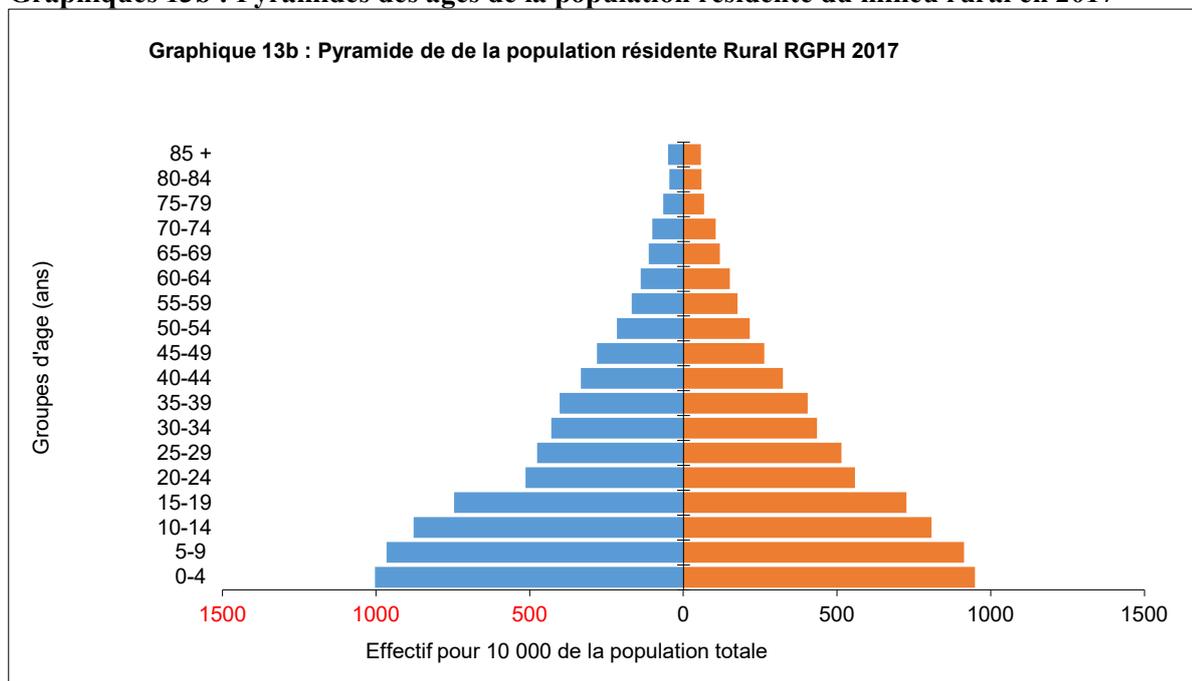
On note, à partir des graphiques 13, une grande divergence des pyramides selon le milieu de résidence : la pyramide du milieu rural est à base large, tandis que celle du milieu urbain est en cloche et se caractérise par un gonflement des effectifs entre 15 et 44 ans. Cette différence s'expliquerait par l'exode rural et la fécondité différentielle en faveur des zones rurales. Toutefois, on observe un creux chez les hommes dans le groupe 20-24 ans aussi bien en villes qu'en zones rurales, mais beaucoup plus prononcé en milieu urbain. Comme on l'a vu, les mouvements migratoires se font essentiellement vers deux destinations : Ngazidja (Moroni) et l'étranger, plus particulièrement l'île de Maore. Les résidents de Ndzuwani et Mwali déménagent surtout vers Moroni, mais tous, y compris ceux de Ngazidja, se dirigent également vers Maore.

Graphiques 13a : Pyramides des âges de la population résidente du milieu urbain en 2017



Source : RGPH-2017

Graphiques 13b : Pyramides des âges de la population résidente du milieu rural en 2017



Source : RGPH-2017

3.2 Age moyen et âge médian

L'âge moyen fournit le nombre d'années que la population a en moyenne tandis que l'âge médian définit l'âge qui divise la population en deux parts égales.

3.2.1 Age moyen et âge médian des Comores

La population Comorienne se caractérise par sa grande jeunesse car la moitié de la population est âgée de moins de 19,4 ans (19ans).

3.2.2 Age moyen et âge médian selon les îles de résidence

D'après le tableau 16, les résidents de Ngazidja sont en moyenne plus âgés que ceux des deux autres îles : en moyenne 5 ans de plus pour l'âge moyen, et 6 ans pour l'âge médian. C'est la conséquence des migrations des habitants de Ndzouani et Mwali vers Ngazidja qui est essentiellement une migration des personnes adultes venues soit chercher de l'emploi, soit y poursuivre les études supérieures.

Tableau 16 : Age moyen et médian de la population par île

Indicateurs	NGAZIDJA	MWALI	NDZOUANI	COMORES
Age moyen	27,3	22,2	22,6	24,9
Age médian	22,8	16,7	16,7	19,4

Source : RGPH-2017

3.2.3 Age moyen et âge médian selon le milieu de résidence

La population des villes est en moyenne plus âgée que celle du milieu rural (25,3 ans contre 24,7 ans). Cela est encore plus marqué en considérant l'âge médian. Alors que la moitié de la population rurale a au plus 18 ans, cet âge est de 22 ans en milieu urbain. L'exode rural des jeunes actifs vers les villes expliquerait les différences d'âge observées.

Tableau 17 : Répartition de l'âge moyen et médian par milieu de résidence.

Indicateurs	Urbain	Rural	COMORES
Age moyen	25,3	24,7	24,9
Age médian	22	18	21

Source : RGPH-2017

3.3 Rapport de masculinité selon l'île de résidence

Le tableau 18 sur la composition de la population par sexe montre que le pays compte légèrement plus d'hommes que de femmes, avec en moyenne 101 hommes pour 100 femmes en 2017. Cette tendance est également observée dans les trois îles avec un écart hommes-femmes plus grand à Ngazidja et à Ndzouani. L'Union des Comores ferait ainsi partie des pays où la population masculine est plus importante que la féminine ; ce qui n'est pas très courant. Cet excès d'hommes serait peut-être dû à la situation sanitaire des femmes, notamment la mortalité maternelle. Par ailleurs, la migration des femmes vers Maore en vue d'accouchement et leur établissement là-bas pourrait aussi expliquer ce léger déficit des femmes aux Comores.

Tableau 18 : Rapport de masculinité par île de résidence

Iles	2003			2017		
	Homme	Femme	RM	Homme	Femme	RM
Ensemble	141 710	146 137	98,5	381 813	376 503	101
Mwali	18 339	17 412	105,3	26 621	24 946	106,7
Ndzuwani	121 022	122 710	98,6	165 110	162 272	101,7
Ngazidja	146 344	149 833	97,7	190 082	189 285	100,4

Toutefois, il convient de souligner que le rapport de masculinité a évolué au cours du temps depuis 2003, de sorte que la supériorité féminine en 2003 (98,5) a fait place à une supériorité masculine (101) en 2017. Cette situation laisse penser qu'entre 2003 et 2017, les Comoriennes ont relativement plus émigré que les hommes vers l'étranger, notamment vers la France dans le cadre du regroupement familial.

3.4 Rapport de masculinité selon le milieu de résidence

La répartition selon le milieu de résidence présente la même tendance que celle nationale, c'est-à-dire plus d'hommes que de femmes et ce quel que soit le milieu de résidence considéré (entre 101 et 102 hommes pour 100 femmes, respectivement en milieu rural et milieu urbain). Il convient également de noter que ces hommes sont simplement devenus majoritaires car en 2003 ce sont les femmes qui étaient plus nombreuses que les hommes.

Tableau 19 : Rapport de masculinité par milieu de résidence

Iles	Homme	Femme	RPM
Ensemble	381 813	376 503	101,4
Urbain	119047	116716	102,0
Rural	262766	259787	101,1

Source : RGPH-2017

CHAPITRE 4 COMPOSITIONS DE LA POPULATION NECESSAIRES POUR LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

L'un des objectifs du recensement général de la population est de mettre à la disposition des décideurs et des partenaires au développement, des données nécessaires pour la programmation du développement. La répartition de la population par groupes d'âges spécifiques permet ainsi de définir des populations cibles pour les besoins de planification du développement économique et social du pays.

4.1 Structure de la population par grand groupe d'âge

Dans cette section, il s'agit de présenter la répartition de la population de sorte à distinguer les actifs (15-64 ans) et les inactifs (les moins de 15ans et les 65ans et plus).

La structure de la population comorienne par grand groupe d'âge montre qu'en 2017, les résidents âgés de 15 à moins de 65 ans constituent 56% de la population totale ; tandis que les enfants (moins de 15 ans) ne représentent que 38,6% et 5,3%.pour les personnes de 65 ans et plus ou « personnes âgées ». On enregistre cependant des écarts importants (comparativement aux chiffres enregistrés en 1991 et en 2003) aussi bien pour les 0-14 ans (46% contre 38,6% en 2017, soit, moins de 8 points d'écart) que pour les actifs (50% contre 56.1% en 2017, soit plus de 6 points d'écart).

Par ailleurs, considérant le rapport de dépendance démographique (RD) qui est le rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants et personnes âgées) et l'effectif de la population en âge de travailler, on note que l'archipel des Comores se caractérise par une charge de dépendance relativement faible (moins d'une personne inactive à la charge d'une personne potentiellement active). Autrement dit, il y'a 78 personnes à charge pour 100 actifs. Ce chiffre souffre de réserves émises plus haut. Il serait raisonnable de penser que la valeur du RD est plutôt proche de 100%.

4.1.1 Structure par grand groupe d'âge selon le sexe et l'île de résidence

D'après le tableau 20 et les graphiques 14, la tendance observée dans tout le pays est plus prononcée sur l'île de Ngazidja. Le poids des moins de 15 ans y serait passé en dessous du seuil de 40%, et celui des actifs potentiels y serait de 60%. C'est une situation que l'on rencontre dans les pays à longue transition démographique ; ce qui n'est pas le cas de l'Union des Comores. L'explication est à rechercher soit dans un probable sous-enregistrement massif des enfants, soit au niveau des attractions des chiffres 0 et 5 (puisque l'Indice de Whipple était de 1.085), ou alors certains enfants de moins de 15 ans ont été affectés dans le groupe d'âge 15-64 ans (problème classique de transfert d'âge lors de la collecte. Cette hypothèse paraît la plus plausible.

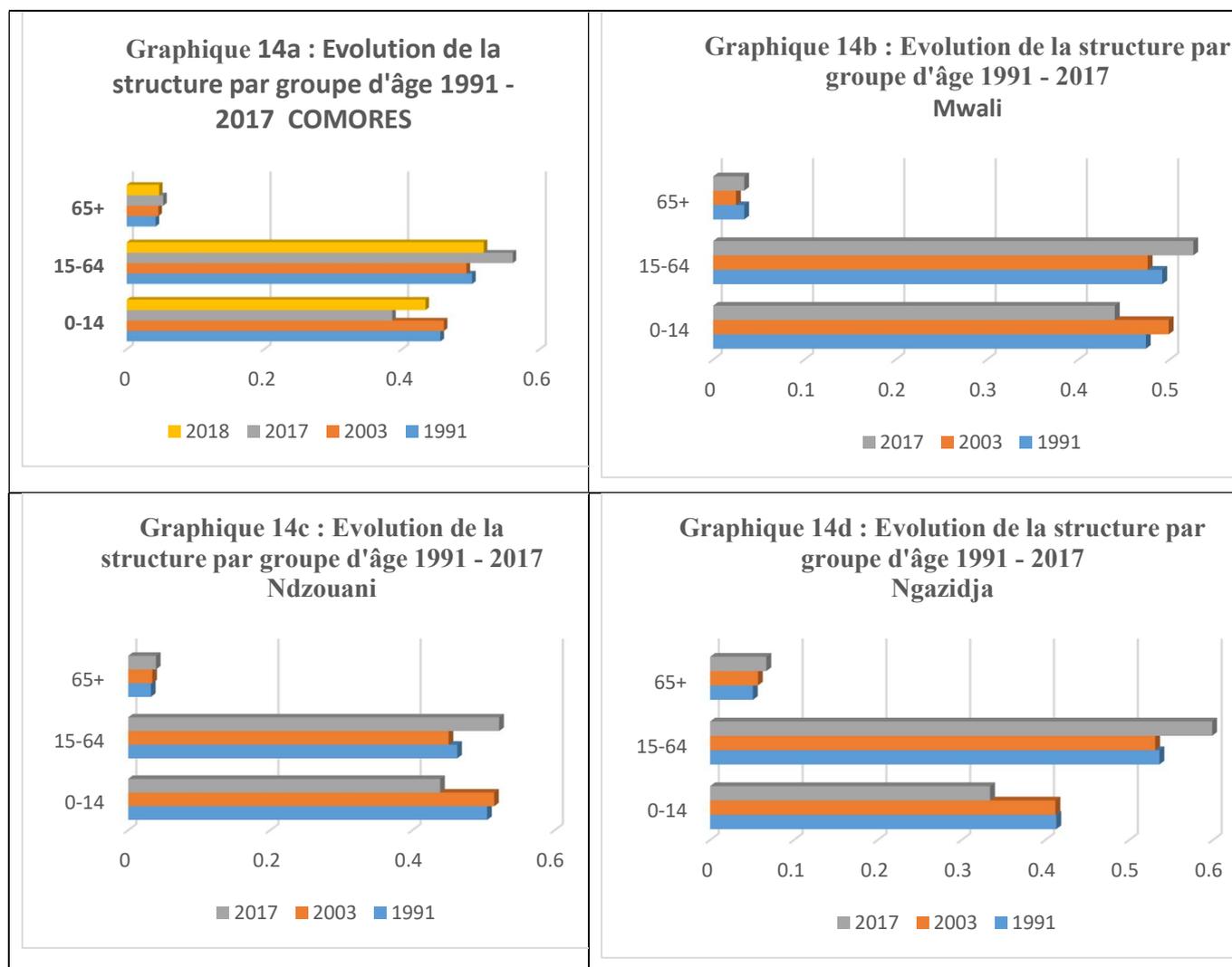
S'agissant du rapport de dépendance, cette charge démographique est plus faible à Ngazidja (où le poids des moins de 15 ans est en dessous de 40% et celui des actifs est de 60%) qu'à Mwali et Ndzouani.

Graphiques 14a : Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 - 2017 - Comores

Graphiques 14b : Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 – 2017 – Mwali

Graphiques 14c : Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 – 2017 – Ndzuwani

Graphiques 14d : Evolution de la structure par groupe d'âge 1991 – 2017 – Ngazidja



Source : RGPH-2017

Tableau 20 : Répartition de la population résidente par grands groupe d'âge selon l'île et le sexe

Groupe âge	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F
0– 14 ans	22706	11655	11051	143749	74 035	69 713	126598	65 027	61 574
15-64 ans	27126	14047	13079	170788	84 811	85 977	227307	113303	114004
65 ans +	1 735	919	816	12 845	6 263	6 582	25459	11 752	13707
Pupulation	51567	26621	24946	327382	165110	162272	379364	190082	189285
% (0-14)	44,0	43,8	44,3	43,9	44,8	43,0	33,4	34,2	32,5
% (15-64)	52,6	52,8	52,4	52,2	51,4	53,0	59,9	59,6	60,2
%(65+)	3,4	3,4	3,3	3,9	3,8	4,1	6,7	6,2	7,2

Source : RGPH-2017

4.1.2 Structure par grand groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence

La répartition selon le milieu de résidence observée dans le tableau 21 révèle que le poids des inactifs serait plus important en zones rurales qu'en zones urbaines. En d'autres termes, un actif du milieu rural a plus de personnes à charge qu'un actif urbain. Même lorsque l'on considère les précédents recensements, l'observation est la même : 105,6% contre 84,3% en 1991 ; 119,9% contre 82% en 2003 ; et 84,2% contre 66,5% en 2017.

Pour ce qui est du rapport de dépendance démographique, on peut souligner que celui obtenu au niveau national cache des disparités selon le milieu de résidence. Le poids des inactifs serait plus important en zones rurales qu'en villes. Quelle que soit la période considérée, le RD rural est de loin supérieur à celui du milieu urbain : 105,6% contre 84,3 en 1991 ; 119,9% contre 82% en 2003 ; et 84,2% contre 66,5 en 2017. Malgré les réserves sur les données de 2017, on retient que la charge de dépendance est plus lourde en zones rurales qu'en villes. En d'autres termes, un actif du milieu rural a plus de personnes à charge qu'un actif urbain. C'est certainement l'effet combiné d'une fécondité différentielle urbaine – rurale, plus élevée en campagnes, couplé avec l'exode rural.

Tableau 21 : Répartition de la population résidente par grands groupes d'âge selon le milieu et le sexe en 2017

Grands groupes d'âge	Urbain			Rural			Comores		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F
0 - 14	83735	42707	41028	209323	108014	101309	293056	150718	142338
15 - 64	141620	71591	70029	283599	140567	143032	425221	212161	213000
65 ou +	10408	4749	5659	29631	14185	15446	40039	18934	21105
Total	235764	119047	116716	522553	262766	259787	758316	381813	376503

Source : RGP-2017

4.2 Répartition de la population des Comores selon les groupes d'âge spécifiques pour les besoins de développement

Il s'agit dans cette section de définir des populations cibles ayant des implications directes à la planification du développement économique et social du pays : population de 0-4 ans pour les besoins de la santé, celle de 6-24 ans pour l'éducation, la population de 15-64 ans pour l'emploi (15-64 ans), 18 ans ou + pour les besoins électoraux, les adolescents et jeunes (13-19 ans) pour les politiques de jeunesse, les personnes âgées (65 ans ou +) pour les questions de vieillissement et la population féminine en âge de procréer (15-49 ans).

4.2.1 Pour les besoins de santé

La connaissance de la population de 0-4ans est importante pour la prise en charge de la santé de la petite enfance, notamment les six maladies de l'enfance, les programmes nutritionnels et les programmes de vaccination.

4.2.1.1. Selon le milieu de résidence

Le tableau 22 indique qu'avec un effectif de 103 581 personnes, la population de moins de 5 ans représente 13,7% de la population résidente totale, dont 2,6 % ont moins de 1 an et 11,1 % sont âgés de 1 à 5 ans. Quel que soit le milieu de résidence considéré, le nombre de petits garçons est supérieur à celui des petites filles ; constat qui cadre avec la réalité, car il naît en moyenne plus de garçons que des filles.

Quant à la population en âge de procréer (15-49 ans) qui permet de mettre en œuvre entre autres les politiques de santé de la reproduction, avec un effectif de 183 299 femmes, elle constitue près du quart (24,2%) de la population résidente, avec une proportion plus importante en milieu urbain (26,8%) qu'en zones rurales (23,4%).

Tableau 22 : Répartition de la Population résidente selon les groupes d'âges spécifiques pour les besoins de la santé (sexe et milieu)

Groupe d'âge	Comores			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
0	19 941	10 224	9717	5 741	2 900	2 841	14 200	7 323	6 877
1 - 4	83 640	42 820	40 820	23 742	12 071	11 671	59 898	30 749	29 149
< 5 ans	103 581	53 044	50 537	29 483	14 972	14 512	74 097	38 072	36 025
15-49 ans	366 005	182 705	183 299	122 887	62 003	60 885	243 116	120 701	122 415
Total	758 316	381 812	376 503	235 762	119 044	116 718	522 554	262 768	259 786
% (< 5)	13,7	51,2	48,8	12,5	50,8	49,2	14,2	51,4	48,6
% 15-49			24,2%			25,8%			23,4%

Source : RGPH-2017

4.2.1.2. Selon l'île de résidence

Le pourcentage le plus élevé des individus de moins de 5ans est enregistré à Mwali (16,2%), et le plus faible à Ngazidja (11,8%). Mais en termes d'effectifs, le nombre le plus élevé est observé à Ndzouani (50 544 enfants) et le plus faible à Mwali (8 379 enfants); ce qui traduit par exemple un besoin en produits de vaccination plus important à Ndzouani qu'à Mwali.

Quant à la population en âge de procréer, son poids varie également selon l'île, sa part dans la population de l'île est plus importante à Ngazidja (elle représente le quart de la population résidente), par rapport aux deux autres îles (environ 23% et 22% à Ndzouani et Mwali respectivement).

Tableau 23 : Répartition de la population résidante selon les groupes d'âge spécifiques pour les besoins de santé (sexe et îles)

	Comores	Mwali			Ndzouani			Ngazidja		
		Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
0	19 941	1 492	780	712	9 728	5 017	4 711	8 720	4 426	4 294
1 - 4	83 640	6 887	3 477	3 410	40 816	20 955	19 860	35 939	18 387	17 549
< 5 ans	103 581	8 379	4 257	4 122	50 544	25 972	24 571	44 659	22 813	21 843
15-49	366 005	34 809	18 106	11569	226 296	113 167	75188	290 049	144 456	96542
Total	758 316	51 567	26 620	24 947	327 384	165 111	162 273	379 367	190 082	189 285
% < 5	13,7	16,2	50,8	49,2	15,4	51,4	48,6	11,8	51,1	48,9
% 15-49				22,4%			23,%			25,4%

Source : RGPH-2017

4.2.2 Pour les besoins d'éducation

Les besoins en matière de scolarisation sont importants : plus de la moitié (374 867 personnes) de la population résidente a un âge pour fréquenter l'un des cycles d'enseignement ((3-24 ans).

Les besoins pour les enseignements primaire et secondaire (environ 120 000 enfants chacun) sont relativement plus élevés que pour le supérieur et le préscolaire.

Tableau 24 : Répartition de la population scolarisable selon le niveau d'enseignement

Groupe Ages	Ensemble			
	Hommes	Femmes	H+F	%
3-5 ans	32171	31305	63476	16,9
6-11 ans	60253	56079	116332	31,0
12-18 ans	61438	58238	119676	31,9
19-24 ans	36549	38834	75383	20,1
3-24 ans	190411	184456	374867	1
% 3-5 ans	16,9	17		
%6-11 ans	31,6	30,4		
%12-18 ans	32,3	31,6		

Source : RGPH-2017

4.2.2.1. Selon le milieu de résidence

La prise en compte du milieu de résidence montre de façon générale la population scolarisable est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain : 262 449 enfants contre 112417. En d'autres termes, les besoins en matière scolaire sont plus de deux fois plus nombreux en milieu rural que dans les centres urbains.

Tableau 25 Répartition de la population scolarisable à tous les niveaux d'enseignement selon le milieu de résidence

Groupe Ages	Urbain			
	H	F	H+F	%
3-5 ans	9044	8920	17964	16,0
6-11 ans	16959	16106	33065	29,4
12-18	18601	17580	36181	32,2
19-24	12409	12798	25207	22,4
3-24 ans	57013	55404	112417	100
% 3-5	15,9	16,1		
%6-11	29,7	29		
%12-18	32,6	31,7		
Groupe Ages	Rural			
	H	F	H+F	%
3-5 ans	23127	22385	45512	17,3
6-11 ans	43295	39973	83268	31,7
12-18 ans	42837	40656	83493	31,8
19-24 ans	24140	26036	50176	19,1
3-24 ans	133399	129050	262449	100

% 3-5	17,3	17,3		
%6-11	32,5	31		
%12-18	32,1	31,5		

Source : RGPH-2017

4.2.2.2. Selon l'île de résidence

Contrairement aux deux autres îles, Ngazidja se caractérise par un poids relativement plus faible de la population d'âge préscolaire (15,9% contre 18-19% pour les deux autres îles), et relativement plus élevé pour l'enseignement supérieur (23% contre 18% dans chacune des deux autres îles). Autrement dit, les besoins pour le supérieur (39 200 personnes) sont plus importants à Ngazidja.

Tableau 26 : Répartition de la population résidente scolarisable à tous les niveaux par sexe et par île

Groupe Ages	Mwali			
	H	F	H+F	%
3-5 ans	2668	2524	5192	18,8
6-11 ans	4567	4266	8833	32,1
12-18 ans	4463	4097	8560	31,1
19-24 ans	2383	2577	4960	18,0
3-24 ans	14081	13463	27544	100
% 6-11	32,4	31,7		
% 12-18	31,7	30,4		
Groupe Ages	Ndzuwani			
	H	F	H+F	%
3-5 ans	15855	15321	31176	17,7
6-11 ans	29970	27903	57873	32,8
12-18 ans	28469	27566	56035	31,8
19-24 ans	14605	16633	31238	17,7
3-24 ans	88899	87423	176322	100
% 6-11	33,7	31,9		
% 12-18	32	31,5		
Groupe Ages	Ngazidja			
	H	F	H+F	%
3-5 ans	13649	13459	27108	15,9
6-11 ans	25716	23911	49627	29,0
12-18	28505	26574	55079	32,2
19-24	19561	19623	39184	22,9
3-24 ans	87431	83567	170998	100
% 6-11	29,4	28,6		
% 12-18	32,6	31,8		

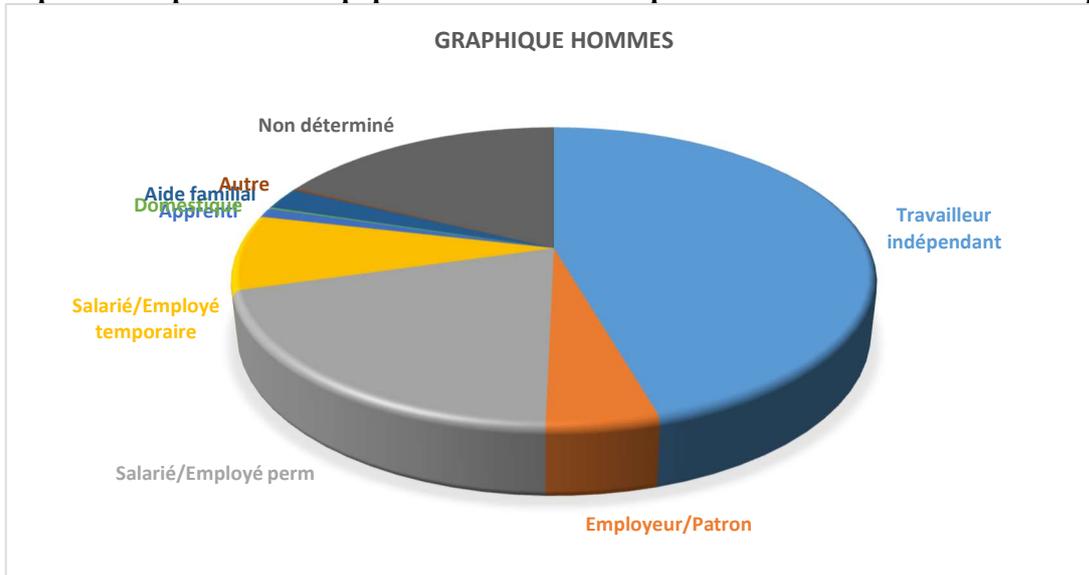
Source : RGPH-2017

4.2.3 Pour les besoins d'emploi

L'analyse du statut d'occupation montre que les indépendants sont relativement les plus nombreux ; et ils sont majoritairement des hommes. Les employés (permanents ou temporaires) suivent avec près de 12%. A l'instar des indépendants, les femmes sont relativement deux fois

moins nombreuses à avoir un statut d'employé. Dans l'optique du genre, les décideurs politiques devraient tout faire pour assurer un accès équitable à tous au marché de l'emploi ; le cas échéant, promouvoir l'accès des femmes au marché du travail.

Graphique 15 : Répartition e la population des 15 ans et plus hommes selon le statut d'occupation



Graphique 16 : Répartition e la population des 15 ans et plus hommes selon le statut d'occupation

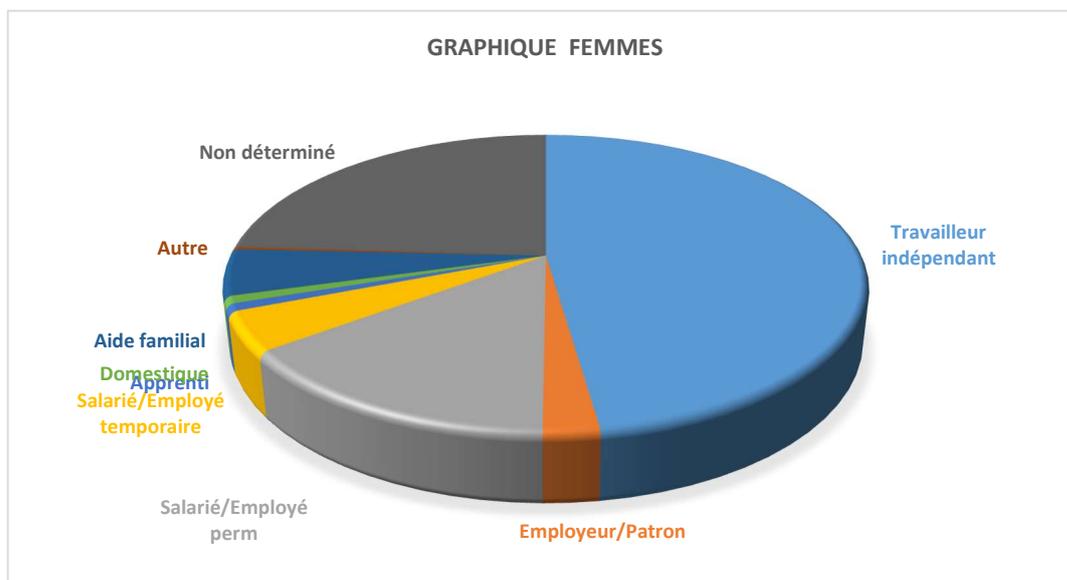


Tableau 27: Répartition de la population résidente de 15 ans ou plus selon le statut d'occupation et sexe

Statut d'occupation	Total		SEXE			
			Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Travailleur indépendant	103586	22,3	61668	26,7	41919	17,9
Employeur/Patron	8495	1,8	6421	2,8	2073	0,9
Salarié/Employé perm	40115	8,6	27185	11,8	12931	5,5
Salarié/Employé temporaire	14815	3,2	11154	4,8	3661	1,6
Apprenti	2060	0,4	1384	0,6	676	0,3

Domestique	978	0,2	307	0,1	671	0,3
Aide familial	7673	1,7	3301	1,4	4372	1,9
Autre	551	0,1	326	0,1	225	0,1
Non déterminé	44975	9,7	23783	10,3	21192	9,0
Ensemble du pays	464848	100	230660	100	234188	100

Source : RGPH-2017

CHAPITRE 5 SYNTHÈSE DES AUTRES THÉMATIQUES

Cette partie consiste à présenter la synthèse des principaux indicateurs issus des thématiques prévues dans le cadre de la sortie des résultats du RGPH-4. Elle a également pour objectif de répondre aux besoins d'informations des utilisateurs potentiels des données du recensement, en s'appesantissant sur les caractéristiques de la population et de leurs ménages.

5.1. Etat matrimonial

Le tableau 28 révèle que 52,7 % de la population de 12 ans ou plus sont mariés et 40,7% sont célibataires. La proportion des personnes en rupture d'unions représente 6,6 %, dont 3,6% de divorcées. Aussi, cette analyse permet de remarquer que la seule catégorie où il y a plus d'hommes que de femmes c'est chez les célibataires.

Tableau 28 : Répartition (en %) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon sexe

Sexe	Etat matrimonial					Total	Effectif
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)			
Masculin	47,1	50,2	2,1	0,6		100	234 854
Féminin	34,5	55,1	5,1	5,3		100	239 884
Ensemble	40,7	52,7	3,6	3,0		100	474 738

Source : RGPH-2017

5.1.1. Etat matrimonial et milieu de résidence

Le tableau 29 révèle que la proportion des personnes en union est plus importante en milieu rural (53,6 %) qu'en milieu urbain (50,8%). Le régime du célibat est au contraire plus fréquent en milieu urbain qu'en milieu rural, quel que soit le sexe et concerne davantage les hommes que les femmes, que ce soit en milieu de résidence concerné.

Tableau 29 : Répartition (en %) de la population de 12 ans ou plus, par état matrimonial selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Etat matrimonial					Total	Effectif
	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)			
Urbain							
Homme	48,7	48,4	2,3	0,6		100	77 347
Femme	36,9	53,1	5,3	4,7		100	76 857
Ensemble	42,8	50,8	3,8	2,6		100	154 204
Rural							
Homme	46,3	51,1	2,1	0,5		100	157 506
Femme	33,4	56,0	5,1	5,5		100	163 028
Ensemble	39,7	53,6	3,6	3,1		100	320 534

Source : RGPH-2017

5.1.2. Etat matrimonial et île de résidence

Il ressort du tableau 30 que quel que soit le sexe, le statut de marié est plus fréquent à Ndzuwani et à Mwali qu'à Ngazidja : respectivement 53,0 % et 52,1 % contre 47,8% chez les hommes et 57,9 % contre 52,6% chez les femmes à Ngazidja. A contrario, le statut de célibat est plus répandu à Ngazidja que dans les deux autres îles (environ 49% contre 45% chez les hommes ; et 35% contre 32,5% à Mwali et 34% à Ndzuwani chez les femmes).

Tableau 30 : Répartition (en %) de la population de 12 ans ou plus, par état matrimonial selon le sexe et l'île de résidence

Région/Île	Etat matrimonial					Effectif
	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Total	
Homme						
Mwali	44,9	52,1	2,6	0,4	100	15 738
Ndzuwani	45,2	53,0	1,2	0,6	100	96 266
Ngazidja	48,8	47,8	2,8	0,6	100	122 849
Total	47,1	50,2	2,1	0,6	100	134 853
Femme						
Mwali	32,5	57,9	6,9	2,7	100	14 926
Ndzuwani	34,1	57,9	3,7	4,3	100	98 204
Ngazidja	35,1	52,6	6,1	6,3	100	126 753
Total	34,5	55,1	5,1	5,3	100	239 883

Source : RGPH-2017

5.1.3. La Nuptialité

La nuptialité est plus précoce chez les femmes que chez les hommes. Les femmes se marient donc plus tôt que les hommes. L'âge médian à la primo-nuptialité des hommes est de 25,7 ans, contre 19,6 ans chez les femmes, soit six points d'écart.

Le même constat est fait lorsqu'on analyse l'âge médian au premier mariage selon le milieu de résidence. En milieu urbain, il est en effet de 26,7 ans pour les hommes et de 20,6 ans pour les femmes, et respectivement 25,2 ans et 19,3 ans en milieu rural.

La prise en compte de l'île de résidence montre une situation contrastée : on se marie très jeune à Mwali et beaucoup plus tard à Ngazidja.

L'examen de la tendance a révélé l'amorce d'une augmentation de l'âge à la primo-nuptialité chez les hommes et une baisse chez les femmes ; ce qui indique que les hommes se marient de plus en plus tôt alors que les femmes se marient de plus en plus tard.

Un autre indicateur de nuptialité analysé est l'intensité de la nuptialité qui désigne le nombre moyen de mariage par personne. Sur 1000 hommes pris à 15 ans, 944 réussiront à se marier avant l'âge de 50 ans. Chez les femmes, sur la même base, 961 seront en union avant l'âge limite de 50 ans ; âge au-delà duquel la formation des unions reste marginale. La fréquence du célibat définitif est par conséquent de 3,9 % pour les femmes contre 5,6% pour les hommes.

La déclaration du mariage (à l'état-civil) confère à celui-ci un caractère officiel, ouvrant la voie aux droits et obligations des époux. On note une proportion très élevée des mariages non déclarés (environ six mariés sur dix).

Sur la base de la reconstitution des couples au sein des ménages à partir du lien de parenté avec le chef de ménage, il a été possible d'évaluer la distribution des écarts moyens d'âges entre conjoints (différence entre l'âge du mari et celui de l'épouse), bien que ce ne soit pas représentatif de l'ensemble des couples aux Comores. Il en ressort que d'une façon générale, un peu moins de neuf femmes sur dix prennent pour mari un homme plus âgé qu'elle, tandis qu'une femme sur dix prendra un homme moins âgé qu'elle.

5.1.4. La polygamie

Une autre caractéristique des unions aux Comores est la pratique de la polygamie estimée à 5,4 %. Selon le tableau 3, elle est nettement plus élevée en milieu rural (6,1%) qu'en milieu urbain (4,1%). Dans ce type d'union, le nombre moyen de femmes par union polygame est 2,1 et la forme la plus répandue est la polygamie de rang 2, c'est-à-dire avec deux coépouses. Toutefois, il conviendra d'interpréter ces résultats avec prudence au regard du taux de non réponses relativement élevé (16%).

Tableau 31 : Répartition (en %) des hommes monogames et polygames mariés selon le type de mariage et le nombre d'épouses par milieu de résidence

Région (île)	Monogames	Polygames			Total Poly	ND	Total marié	
		2 épouses	3 épouses	4 épouses			7=(1)+(5)+(6)	Effectif
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		
Urbain	80,4	4,3	0,3	0,0	4,6	15,0	100	44 071
Rural	76,7	6,0	0,5	0,1	6,6	16,7	100	96 511
Total	77,8	5,5	0,5	0,1	6,1	16,1	100	140 582

Source : RGPH-2017

5.1.5. Nuptialité des adolescents

En ce qui concerne l'état matrimonial des adolescents, le tableau 32 montre qu'ils sont 7% à s'être mariés avant d'atteindre 20 ans, phénomène beaucoup plus fréquent chez les filles que chez les garçons (10,9% contre 2,9%). Cette proportion est assez élevée parmi les de 18 ans. Une caractéristique du mariage des adolescents est l'accélération du rythme de mariage à partir de 16 ans chez les filles, tandis qu'il est très peu répandu chez les garçons. Compte tenu des risques associés à la grossesse à cet âge et des conséquences sociales chez les jeunes filles, une attention particulière devrait être accordée au mariage et à la fécondité précoce. Pour ce faire, on veillera à faire respecter la loi qui fixe l'âge minimum au mariage à 18 ans.

Tableau 32 : Répartition (en %) de la population âgée de 12 à 19 ans par état matrimonial selon le sexe

Age	Etat matrimonial					Total	Effectif
	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf			
Masculin							
12	97,5	2,3	0,1	0,1		100	7 166
13	97,8	2,1	0,1	0,0		100	7 061
14	97,6	2,2	0,2	0,0		100	6 844
15	97,8	2,1	0,1	0,0		100	7 431
16	97,9	1,9	0,2	0,1		100	6 858
17	97,1	2,7	0,1	0,1		100	7 984
18	95,3	4,5	0,1	0,1		100	7 375
19	93,6	6,0	0,3	0,1		100	6 275
Total	96,9	2,9	0,1	0,1		100	56 994
Féminin							
12	96,9	2,7	0,2	0,2		100	6 739
13	97,3	2,5	0,1	0,1		100	6 827
14	96,3	3,5	0,1	0,1		100	6 945
15	95,3	4,4	0,2	0,1		100	7 154
16	92,4	7,3	0,3	0,0		100	6 644
17	86,0	13,4	0,5	0,1		100	7 610
18	76,5	22,5	0,8	0,2		100	7 504
19	67,8	30,8	1,1	0,3		100	6 482
Total	88,5	10,9	0,5	0,1		100	55 905
Comores							
12	97,2	2,5	0,1	0,2		100	13 907
13	97,5	2,3	0,1	0,1		100	13 888
14	97,0	2,8	0,1	0,1		100	13 789
15	96,5	3,2	0,1	0,1		100	14 585
16	95,2	4,6	0,2	0,0		100	13 502
17	91,7	7,9	0,3	0,1		100	15 594
18	85,8	13,6	0,5	0,1		100	14 879
19	80,5	18,6	0,7	0,2		100	12 758
Total	92,7	6,9	0,3	0,1		100	112 902

Source : RGP-2017

5.2. Natalité et fécondité des femmes

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2017 a fourni des informations qui permettent d'obtenir des données sur la natalité et fécondité aux Comores.

5.2.1. Taux brut de natalité

Selon le tableau 33, le taux brut de natalité est de 31,8 pour mille pour l'ensemble de l'Union des Comores en 2017. Autrement dit, aux Comores, on compte 31,8 naissances vivantes par 1000 habitants par an. Il est plus élevé en milieu rural (32,5 pour mille) qu'en milieu urbain (30,5‰) et également plus élevé à Mwali (37,4‰) et Ndzuwani (34,8‰) qu'à Ngazidja (28,56‰).

Tableau 33 : Répartition des naissances vivantes des 12 derniers mois par âge de la mère et selon le milieu de résidences l'île de résidence

AGE	National	Urbain	Rural	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
15 à 19	2983	780	2193	244	1638	1106
20 à 24	6722	1999	4671	522	3161	2959
25 à 29	6875	2240	4607	488	2982	3378
30 à 34	4347	1321	3029	372	1920	2035
35 à 39	2398	639	1793	216	1197	1010
40 à 44	719	181	578	75	429	288
45 à 49	96	20	88	13	77	30
Total	24140	7180	16960	1931	11404	10804
TBN (‰)	31,83	30,5	32,5	37,4	34,8	28,5

Source : RGPH-2017

5.2.2. La fécondité des femmes aux Comores

Il ressort du tableau 34 que l'ISF est estimé à 4,18 enfants par femme au niveau national. La répartition selon le milieu de résidence révèle qu'il est estimé à 4,5 enfants par femme pour le milieu rural contre 3,7 enfants par femme pour le milieu urbain. Pour ce qui est de l'Ile de résidence, la répartition indique que l'ISF est plus élevé à Mwali (5,3) qu'à Ndzuwani (4,9) et Ngazidja (3,5). Ce niveau de fécondité est caractérisé par une entrée et une sortie précoces des femmes en vie féconde.

Tableau 34 : Indice synthétique de fécondité et descendance finale par île et milieu de résidence

Iles/Milieu de résidence	ISF	Parité (45-49ans)	TBR	TNR
Comores	4,18	4,64	2,04	1,87
Mwali	5,33	5,45	2,60	2,44
Ndzuwani	4,94	5,52	2,41	2,26
Ngazidja	3,51	3,90	1,71	1,52
Urbain	3,65	3,85	1,78	1,59
Rural	4,45	5,03	2,17	2,02

Source : RGPH-2017

Les résultats du tableau 35 révèlent un taux global de fécondité des adolescentes de 46,4%. Autrement dit, 1000 adolescentes donneront naissance, annuellement, à 46 enfants. Par rapport aux Iles, les naissances annuelles des adolescentes sont plus fréquentes à Ndzuwani (53,9%) et Mwali (53,5%) qu'à Ngazidja (37,6%). Pour ce qui est du milieu de résidence, cette inégalité persiste : pour 1000 adolescentes résidant en milieu urbain, il naît annuellement environ 40 bébés, contre 49 en zones rurales. La fréquence des mariages précoces explique, en partie, la différenciation entre ces deux milieux ; elle est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 35 : Taux de fécondité par âge selon l'île et le milieu de résidence

AGE	Comores	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Urbain	Rural
12-14	1,85	0,53	1,64	2,11	1,21	2,12
15-19	74,36	90,10	87,66	59,07	62,75	79,23
Naissance12	3030	245	1656	1129	792	2238
ISF	0,38	0,45	0,44	0,30	0,32	0,40
TGFG(%)	46,4	53,5	53,9	37,6	39,9	49,2

Source : RGPH-2017

En ce qui concerne l'infécondité (qui a été mesurée par la proportion des femmes âgées de 45-49 ans sans naissance vivante), elle est relativement élevée au Comores (Elle est probablement surestimée car lors de la saisie, les femmes âgées de 12 ans ou plus qui n'ont pas déclaré leurs naissances vivantes ont été considérées comme nullipares). Elle est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural même si la différence peut être négligeable. De même, elle est plus fréquente

à Ngazidja que dans les deux autres îles. De plus, la variation de l'infécondité selon les groupes d'âges des femmes montre que la proportion des femmes sans enfants diminue avec l'âge. Et, cette tendance s'observe quels que soient le milieu de résidence et l'île de résidence.

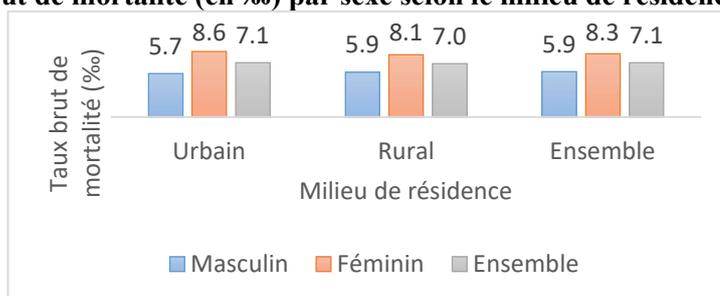
5.3. Mortalité

5.3.1. Niveau de mortalité

Les données du quatrième RGPH de 2017 révèlent que le niveau de mortalité aux Comores demeure toujours élevé en dépit des efforts consentis par les différents acteurs. En effet, le taux brut de mortalité est estimé à 7,1‰. Il présente des variations selon le sexe, le milieu de résidence et l'île de résidence. Au niveau national, il est de 8,3‰ pour les femmes contre 5,9‰ pour les hommes. Pour le milieu de résidence, il varie de 7,1‰ en milieu urbain à 7,0‰ en milieu rural. Quant à l'île de résidence, il est de 9,1‰ à Ngazidja, 5,7‰ à Ndzuwani et 5,5‰ à Mwali.

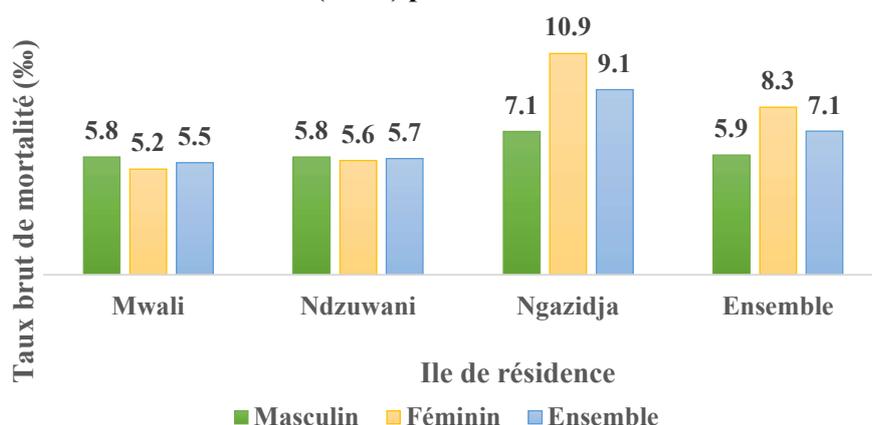
En termes de comparaison, le taux comparatif de mortalité indique une surmortalité masculine (8,3‰), au niveau national, même si la différence avec les femmes (7,7‰) n'est pas énorme. La mortalité est plus élevée en milieu urbain (8,8‰) qu'en milieu rural (7,9‰).

Graphique 16 : Taux brut de mortalité (en ‰) par sexe selon le milieu de résidence



Source : RGPH-2017

Graphique 17 : Taux brut de mortalité (en ‰) par sexe selon l'île de résidence



Source : RGPH-2017

5.3.2. L'espérance de vie à la naissance

Les données du quatrième RGPH contenues dans les tableaux 36 et 37 permettent de cerner le niveau et les tendances de l'espérance de vie à la naissance à l'Union des Comores. Il ressort de ces données que l'espérance de vie à la naissance a une tendance à la hausse depuis 1980. De 54

ans en 1980, elle a atteint à 68,4 ans en 2017, en passant par 56,5 ans et 65,5 ans respectivement en 1991 et 2003.

Elle est plus élevée en milieu rural (69,4 ans) qu'en milieu urbain (66,2 ans) en 2017. On note, aussi, une disparité selon les îles, Ndzuwani (70,6 ans) et Mwali (70,1 ans) présentent des espérances de vie presque identiques mais de loin supérieures à celle de Ngazidja (66,3 ans).

De même, l'analyse révèle une durée moyenne de vie légèrement supérieure chez les femmes (68,9 ans), comparativement aux hommes (68,1 ans).

Tableau 36 : *Espérance de vie à la naissance (en année) par sexe selon le milieu de résidence*

Sexe	Espérance de vie à la naissance		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	66,9	68,6	68,1
Féminin	66,0	69,9	68,9
Ensemble	66,2	69,4	68,4

Source : RGPH-2017

Tableau 37 : *Espérance de vie à la naissance (en année) par sexe selon l'île de résidence de résidence*

Sexe	Espérance de vie à la naissance			
	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Ensemble
Masculin	69,2	69,6	66,5	68,1
Féminin	71,2	71,1	66,0	68,9
Ensemble	70,1	70,6	66,3	68,4

Source : RGPH-2017

5.3.3. La mortalité infantile

Aux Comores en 2017, le taux de mortalité infantile (moins d'un an) a chuté de façon substantielle entre 1980 et 2017. Il est passé de 112,7‰ en 1980 à 43,5‰ en 2017. Autrement dit sur 1000 enfants qui naissent aux Comores, environ 43 meurent avant d'avoir fêté leur premier anniversaire. Il varie selon le milieu de résidence. Il est de loin plus élevé en milieu urbain (54,2‰) qu'en milieu rural (39,1‰). Ensuite, quel que soit le niveau considéré, la mortalité infantile présente des disparités selon le sexe. Au niveau national, on constate qu'elle est nettement plus élevée chez les filles (51,1 ‰) que chez les garçons (36,2 ‰).

Tableau 38: *Quotient de mortalité infantile (${}_1q_0$) par sexe selon le milieu de résidence*

sexe	Quotient de mortalité infantile (en ‰)					
	Comores	Urbain	Rural	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
Masculin	36,2	42,9	33,4	30,5	28,9	45,4
Féminin	51,1	65,6	45,0	39,7	40,2	66,0
Ensemble	43,5	54,2	39,1	34,9	34,4	55,6

Source : RGPH-2017

La prise en compte de l'île de résidence montre une situation contrastée. D'un côté, il y'a Ngazidja avec la mortalité infantile la plus élevée (55,6%) ; de l'autre, figurent Ndzuwani et Mwali avec une mortalité infantile nettement plus faible, respectivement de 34,4‰ et de 34,9‰. De plus, on note également dans le tableau 38 que les écarts de mortalité entre sexe sont plus prononcés à Ngazidja et Ndzuwani qu'à Mwali, au dépend des filles.

5.3.4. La mortalité juvénile

Selon le tableau 39, le quotient de mortalité juvénile au Comores en 2017 est de 12,6‰. Autrement dit, sur 1000 enfants qui ont atteint un an, environ 13 meurent avant l'âge de 5 ans. Selon le sexe, on constate, comme pour les moins d'un an, un écart assez considérable entre filles et garçons, de l'ordre de 9 points. En effet, le quotient de mortalité juvénile est de 17,4‰ chez les filles contre 8,6‰ chez les garçons.

En ce qui concerne le milieu de résidence, les disparités persistent : la chance de survie à 5 ans pour les enfants ayant survécu à 1 an est plus réduite en milieu urbain qu'en milieu rural. Le quotient de mortalité juvénile varie de 10,4‰ en milieu rural à 17,8‰ en milieu urbain. Par rapport au sexe, qu'on soit en milieu urbain ou rural, les filles ayant atteint un an ont plus de risque de mourir avant 5 ans que leurs homologues de sexe masculin. En effet, en milieu urbain, le quotient de mortalité juvénile des filles (26,0‰) est plus de deux fois plus élevé que celui des garçons (11,0‰). De même, en milieu rural, il est de 7,80‰ pour les garçons contre 14,3‰ pour les filles, soit un écart de 6,5 points.

Quant à l'île de résidence, Ngazidja (17,9‰) enregistre la mortalité juvénile la plus élevée, comparée à Mwali (9,3‰) et Ndzuwani (9,8‰). Quelle que soit l'île de résidence, l'analyse selon le sexe montre une surmortalité des filles.

En termes d'évolution, la mortalité juvénile a suivi la même tendance que la mortalité infantile. En effet, de 58,1‰ en 1980 le quotient de mortalité juvénile s'établit à 12,6‰ en 2017.

Tableau 39: Quotients de mortalité juvénile par sexe selon l'île et le milieu de résidence

sexe	Quotient de mortalité juvénile (en ‰)					
	Comores	Urbain	Rural	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
Masculin	8,6	11,0	7,8	6,9	6,4	11,9
Féminin	17,4	26,0	14,3	11,8	12,0	26,3
Ensemble	12,6	17,8	10,4	9,3	9,8	17,9

Source : RGPH-2017

5.3.5. La mortalité infanto-juvénile

Aux Comores en 2017, le niveau de la mortalité infanto-juvénile est de 55,5‰. En d'autres termes, sur 1000 enfants qui naissent, environ 56 meurent avant leur cinquième anniversaire. Par rapport au sexe, un écart important en faveur des garçons est observé entre les filles (67,6‰) et garçons (44,5‰). Il est plus élevé en milieu urbain (71,0‰) qu'en milieu rural (49,0‰). Quant à l'île de résidence, Ngazidja (72,5‰) enregistre le nombre de décès annuel des enfants pour 1000 naissances vivantes le plus élevé alors que Mwali (43,9‰) et Ndzuwani (43,1‰) ont une mortalité infanto-juvénile relativement faible.

Tableau 40: Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le milieu et l'île de résidence

sexe	Quotient de mortalité infanto-juvénile (en ‰)					
	Comores	Urbain	Rural	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja
Masculin	44,5	53,4	40,9	37,2	35,2	56,7
Féminin	67,6	89,9	58,7	51,0	51,7	90,5
Ensemble	55,5	71,0	49,0	43,9	43,1	72,5

Source : RGPH-2017

5.3.6. La mortalité maternelle

Selon les données du RGPH de 2017, on dénombre 195 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Ce chiffre est loin de l'objectif de 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, fixé pour l'an 2030 dans le cadre des ODD. Pour cela, le pays a encore du chemin à parcourir. Ainsi, l'Union des Comores doit renforcer les efforts afin qu'il soit au rendez-vous d'ici 2030.

5.4. Migration

5.4.1. Migration interne

5.4.1.1. Migration inter îles

Les flux migratoires internes montrent une mobilité très intense et permanente entre les villages et les grandes villes surtout les capitales des îles, Moroni, Mutsamudu et Fomboni. Il s'agit des individus, qui ont effectué des déplacements d'une île à l'autre (non compris ceux qui ont effectué des déplacements à l'intérieur d'une île). Ils sont au nombre de 31 856 individus. On note le caractère attractif de la migration interne de Ngazidja et Mwali; l'île de Ndzuwani quant à elle est plutôt répulsive ; ce qui veut dire qu'elle est le principal fournisseur de migrants. En effet, on observe que 70,5% des entrants viennent à Ngazidja, suivi 18,4% à Mwali et 11,1% à Ndzuwani. Par contre, 73,7% des sortants viennent de Ndzuwani, suivi 17,4% de Mwali et 8,9% à Ngazidja.

Tableau 41: Répartition des résidents nés aux Comores, des sortants et des entrants selon l'île « migration durée de vie »

Ile	Résidents		Entrants		Sortants	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mwali	51 567	6,8	5 856	18,4	5 535	17,4
Ndzuwani	327 382	43,2	3 536	11,1	23 483	73,7
Ngazidja	379 367	50,0	22 464	70,5	2 838	8,9
Total	758 316	100,0	31 856	100,0	31 856	100,0

Source : RGPH-2017

5.4.1.2. Principales préfectures de sortie des migrants internes

Il ressort du tableau 42 que les migrants qui sortent de Ndzuwani, ils viennent principalement des préfectures de Nyumakele (Mremani) (20%), Mutsamudu (16%) et Domoni (14%). Il nous semble que la pression et le manque de terres cultivables a sans doute un effet déterminant sur le caractère répulsif de l'île de Ndzuwani, la plus densément peuplée des trois. Quant à Mwali, la majorité de sortants partent de la Préfecture de Fomboni (10,2%) alors que pour l'île de Ngazidja, les migrants partaient de la Préfecture de Moroni (Bambao), la capitale (7,7%).

Par ailleurs, en tenant compte de la taille de la population dans chaque Préfecture afin d'apprécier l'importance des courants de sortie en terme relatif, il a été calculé pour chacune des

Iles, un indice de sortie (voir col.6 du tableau 42), qui nous a permis de les classer en trois groupes. (i) On observe que les principales Préfectures à forte émigration interne (à partir de 15% et plus) sont par ordre décroissant celles de Moroni (Bambao) (25,7%), Dembeni (Badjini Ouest) (22,5%), Mitsamihouli (19,5 %), Koimbani (Oichili Dimani) (16,5%), Mitsoudje (Hambou) (15,5%), Nioumachoua (Mledjele) (15,4%) et de Foubouni (Badjini Est) (15,3%) ; (ii) Celles qu'on pourrait considérer comme à émigration moyenne (de 10 à 15 %) sont celles de Mbeni (Hamahamet Boinkou) (13,9%), Fomboni (12,5%), Mutsamudu (12,5%), Mremani – Nyumakele) (12,4%), Moya (12,1%), Wanani (11,9%), Tsaoueni (Mbounde) (10,6%) ; (iii) Et enfin celles à émigration faible (de moins de 10%) sont celles de Sima (9,8%), Domoni (8,3%), Ouani (7,7%) et Ntsoudjini (5,7%).

Il convient de souligner que les trois principales préfectures des Comores qui fournissent plus des sortants se trouvent dans l'île de Ngazidja.

Tableau 42 : Proportions des sortants et indice de sortie par préfectures « migration durée de vie »

Préfectures	Résidents (1)	Natifs			Proportion des Sortants (%) (5)	Indice de sortie (6)
		Résidents (2)	Sortants vers autres îles (3)	Ensemble des Sortants (4)		
Fomboni	30 835	25 202	2 250	3 601	10,2	0,125
Nioumachoua	11 384	9 093	629	1 660	2,9	0,154
Wanani	9 348	7 389	399	998	1,8	0,119
Mutsamudu	63 828	56 180	3 595	8 024	16,3	0,125
Ouani	68 886	60 296	2 561	5 017	11,6	0,077
Domoni	69 905	66 503	3 077	6 011	14,0	0,083
Mremani	65 449	63 213	4 585	8 982	20,8	0,124
Sima	35 174	31 446	1 727	3 413	7,8	0,098
Moya	24 140	22 651	1074	3 132	4,9	0,121
Moroni	121 236	66 902	1697	23 148	7,7	0,257
Mitsoudje	22 777	17 238	62	3 166	0,3	0,155
Dembeni	23 599	21 325	65	6 199	0,3	0,225
Foubouni	35 312	30 865	122	5 561	0,6	0,153
Koimbani	26 298	23 665	35	4 679	0,2	0,165
Mbeni	36 648	33 253	25	5 353	0,1	0,139
Mitsamihouli	31 821	29 153	46	7 066	0,2	0,195
Tsaoueni	24 341	18 876	18	2 236	0,1	0,106
Ntsoudjini	57 335	41 154	54	2 489	0,2	0,057
Total	758 316	624 404	22 021	100 735	100	-

Source : RGPH-2017

5.4.1.3. Principales préfectures d'entrées des migrants internes

Le tableau 43, qui permet de saisir les Préfectures de destinations des migrants internes, indique que les principales qui accueillent le plus de migrants. Comme pour les sortants, en tenant compte de la taille de la population dans chaque Préfecture afin d'apprécier l'importance des courants d'entrées en terme relatif, il a été calculé pour chacune des Iles, un indice d'entrée (voir col.6 du tableau 43), qui nous a permis de les classer en trois groupes : (i) Les préfectures à forte immigration interne (de 15% et plus) sont par ordre décroissant celles de Moroni (Bambao), la capitale Moroni (37,2%), Ntsoudjini (24,9%), Mitsoudje (Hambou) (20,9 %), Ntsaoueni (Mbounde) (20,0%), Wanani (Djando) (17,2%), Nioumachoua (Mledjele) (16,2%) ; (ii) Les préfectures d'immigration moyenne (de 10 à 15 %) sont celles de Fomboni (12,7%) et Ouani (10,0%) ; (iii) Et enfin les préfectures d'immigration faible (de moins de 10%)

sont celle de Fombouni (Mbadjini Est) (9,5%), Sima (9,4%), Mutsamudu (8,1%), Koimbani (Oichili Dimani) (7,6%), Dembeni (Badjini Ouest) (7,4%), Mbeni (Hamahamet Mboinkou) (7,1%), Moya (5,4%), Mitsamihouli (5,0%) Domoni (3,6) et Nioumakélé (Mledjele) (2,3%).

Il ressort que ce classement confirme l'attraction de l'île Ngazidja, car sur six préfectures à forte immigration interne, les quatre appartiennent à cette île et les deux autres sont de Mwali, mais autres que Fomboni.

Tableau 43 : Proportions des entrants et indice de sortie par préfectures « migration durée de vie »

Préfectures	Résidents (1)	Natifs			Proportion des Entrants (%) (5)	Indice d'Entrée (6)
		Résidents (2)	Entrants venant d'autres îles (3)	Ensemble des Entrants (4)		
Fomboni	30 835	25 202	2 193	3 666	10,0	0,127
Nioumachoua	11 384	9 093	925	1 756	4,2	0,162
Wanani	9 348	7 389	853	1 530	3,9	0,172
Mutsamudu	63 828	56 180	809	4 926	3,7	0,081
Ouani	68 886	60 296	422	6 724	1,9	0,100
Domoni	69 905	66 503	254	2 508	1,2	0,036
Mrémami	65 449	63 213	391	1 505	1,8	0,023
Sima	35 174	31 446	239	3 250	1,1	0,094
Moya	24 140	22 651	120	1 282	0,5	0,054
Moroni	121 236	66 902	13 276	39 674	60,3	0,372
Mitsoudje	22 777	17 238	203	4 562	0,9	0,209
Dembeni	23 599	21 325	236	1 698	1,1	0,074
Fombouni	35 312	30 865	317	3 222	1,4	0,095
Koimbani	26 298	23 665	88	1 957	0,4	0,076
Mbeni	36 648	33 253	163	2 559	0,7	0,071
Mitsamihouli	31 821	29 153	136	1 549	0,6	0,050
Tsaoueni	24 341	18 876	414	4 728	1,9	0,200
Ntsoudjini	57 335	41 154	982	13 639	4,5	0,249
Total	758 316	624 404	22 021	100 735	100	

Source : RGPH-2017

5.4.2. Migration internationale

5.4.2.1. Immigration internationale durée de vie

La migration internationale est toujours influencée par l'histoire des Comores. Le tableau 44 indique que deux pays sont les principaux fournisseurs des immigrants durés de vie des Comores, car ils ont fourni un effectif de 8753 immigrants soit un peu plus de 87,2% des immigrants qui sont rentrés aux Comores. Il s'agit de Madagascar (pays voisin) et de la France (pays colonisateur) avec respectivement des proportions de 77,1% et 10,1%. Ce tableau indique également que 75% de ces immigrants (soit 7532 des 10037 immigrants durée de vie), résident principalement à Ngazidja, suivi de Ndzuwani (22%) et de Mwali (3%).

Tableau 44 : Répartition des immigrants par lieu de provenance (pays de naissance) selon l'île de résidence actuelle (migration durée de vie)

Pays de provenance (ou pays de naissance)	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Madagascar	267	86,4	2036	92,7	5434	72,1	7737	77,1
COI	0	0,0	6	0,3	69	0,9	75	0,7
France	15	4,9	38	1,7	963	12,8	1016	10,1
Afrique de l'EST	0	0,0	26	1,2	403	5,4	429	4,3
Autre Afrique subsahariens	8	2,6	29	1,3	147	2,0	184	1,8
Pays Arabes	1	0,3	21	1,0	250	3,3	272	2,7
Autres pays	18	5,8	40	1,8	266	3,5	324	3,2
Total	309	100	2196	100	7532	100	10037	100

Source : RGPH-2017

5.4.2.2. Emigration internationale

Il convient de préciser que la population émigrante saisie au recensement de 2017 se rapporte aux cinq dernières années, ce qui limite les possibilités des calculs des soldes migratoires avec la population immigrante.

Le tableau 45 indique que l'île de Ngazidja est la principale île fournisseur d'émigrants des Comores. Elle a fourni un effectif de 11 381 émigrants, soit 78,8% de l'ensemble d'émigrants comoriens, suivi par Ndzuwani avec un effectif d'émigrants de 2 605 soit une proportion de 18,0% et Mwali avec 3,2% de l'ensemble des émigrants comoriens. Il ressort également de ce tableau que, la France reste le principal pays de destination des migrants des résidents comoriens avec une proportion de 43,4% suivi de Madagascar avec une proportion de 11,4% et les Autres Afrique subsaharienne avec 7,7%.

De même, la France fait office de destination favorite des émigrants de Ngazidja, avec 52,2%. Par contre Ndzuwani et Mwali préfère beaucoup plus Madagascar avec respectivement 22,8% et 17,2% de migrants.

Tableau 45: Répartition des émigrants par lieu de destination selon l'île de résidence actuelle

Pays de destination	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Madagascar	79	17,2	594	22,8	975	8,6	1648	11,4
COI	0	0,0	5	0,2	23	0,2	28	0,2
France	56	12,2	263	10,1	5946	52,2	6265	43,4
Afrique de l'EST	17	3,7	88	3,4	679	6,0	784	5,4
Autres Afrique subsaharienne	38	8,3	144	5,5	935	8,2	1117	7,7
Pays Arabes	35	7,6	144	5,5	994	8,7	1173	8,1
Autres pays	233	50,9	1367	52,5	1829	16,1	3429	23,7
Total	458	100	2605	100	11381	100	14444	100

Source : RGPH-2017

5.4.2.3. Motif de l'Emigration internationale

Aux Comores le principal motif d'émigration est d'ordre scolaire. En effet, plus de 50,7% des migrants vers l'extérieur avaient pour but d'aller faire des études, suivi de la recherche d'emploi (21,8%). Les raisons familiales se placent en troisième position avec 13,2% des migrants. Si on analyse ces motivations selon le pays, on peut constater que les raisons d'étude

et de formation est le principal motif d'émigrer ; par exemple 83,3% des émigrants sont venu à Madagascar pour les études.

Les émigrants qui partent à Madagascar y vont essentiellement pour la formation (83%) et dans une moindre mesure pour des raisons familiales (9,6%). Ceux qui vont en France sont motivés par le travail (34,5%), la formation (29,4%) et les raisons familiales (19,9%).

Par rapport à l'île de départ des émigrants, ceux qui partent de Mwali sont essentiellement motivés par la formation (51,3%) alors que ceux qui partent de Ngazidja et de Ndzuwani partent à l'extérieur essentiellement pour la formation (respectivement 37,3% et 30%) et le travail (respectivement 25,8% et 27,5%).

5.4.3. Caractéristiques des migrants

En analysant les principales caractéristiques des migrants, l'on a apprécié le comportement migratoire des individus et mesuré la contribution des migrations à l'évolution des structures et à la croissance au niveau des régions du pays. Le constat qui est fait révèle que la population migratoire est une population active, c'est-à-dire une population composée d'individus en âge de travailler. Leur motivation principale est la recherche d'emploi et la migration scolaire. C'est pour cette raison que les centres urbains aux Comores sont devenus attractifs car ils possèdent tous les infrastructures de base pour les services publiques et l'opportunité des petits boulots. Par contre, on a constaté aussi des milieux ruraux qui sont aussi attractifs, c'est le cas de Mwali que car ces zones offrent des emplois dans l'agriculture et de la pêche.

5.5. Ménages

5.5.1. Volume et répartition des ménages par milieu et île de résidence

Aux Comores en 2017, on a recensé 140 577 ménages pour une population résidente de 758 315 personnes, soit une taille moyenne de 5,4 personnes par ménage.

Le tableau 46 révèle que selon le milieu de résidence, on a dénombré en milieu urbain 47.023 ménages pour une population urbaine de 235 762 habitants, soit une taille moyenne de 5 personnes par ménage. Les ménages urbains représentent 33,4% de l'ensemble des ménages. Le milieu rural compte 93 554 ménages pour une population totale de 522 564 personnes, soit une taille moyenne de 5,6 personnes par ménage. Les ménages ruraux quant à eux représentent 66,6% de l'ensemble des ménages.

Selon l'île de résidence, on a dénombré, on constate qu'à Ngazidja et à Ndzuwani, la majorité des ménages vivent en zones rurales avec des proportions de respectivement 70,1% et 65,9%. A Mwali par contre, c'est en milieu urbain qu'on a la majeure partie des ménages, avec une proportion de 52,8%.

Tableau 46 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon l'île de résidence

Milieu	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Urbain	4 907	52,8	18 899	29,9	23 217	34,1	47 023	33,4
Rural	4 380	47,2	44 330	70,1	44 844	65,9	93 554	66,6
Total	9 287	100	63 229	100	68 061	100	140 577	100

Source : RGPH-2017

5.5.2. Structure de parenté des ménages

Les ménages présentent une structure de parenté dominée par les descendants en ligne directe (fils ou fille) qui représentent dans l'ensemble 40,8%, suivis des chefs des ménages (18,3%), des conjoints (13,8 %). Les proportions des parents en ligne directe (frères, sœurs) et des descendants (petits fils, petites filles) sont plus élevées que celles des ascendants (père, mère) qui sont presque nulles.

5.5.3. Taux des chefs de ménages

Le tableau 47 portant sur le taux de chef de ménage indique que le titre de chef de ménage est réservé aux hommes et aux personnes adultes. En effet, le taux est presque trois fois plus élevé pour les hommes (43,7%) comparativement aux femmes (16%). De même, on constate que l'âge augmente proportionnellement avec le taux de chef de ménage pour les deux sexes. Plus faible avant l'âge de 20 ans, le taux s'accroît vite à partir de 20 ans pour atteindre sa valeur maximale (76,9 %) entre 55 et 60 ans pour les hommes et entre 60 et 70 ans pour les femmes (30,2 %). Le décalage de la valeur modale entre les deux sexes suggère que la plupart des femmes deviennent chefs de ménage (à un âge avancé) par contrainte, après le décès du mari. Toutefois, ce décalage est moins marqué en milieu urbain, à cause de l'effet du célibat et du divorce plus fréquent en ville.

Les taux urbains de femmes sont supérieurs aux taux ruraux à cause certainement de l'emprise des traditions qui font de l'homme d'office le chef de ménage. Les taux urbains des hommes sont inférieurs aux taux ruraux, à cause des effets de la scolarité, du divorce et du travail salarié féminin qui contribuent à faire baisser le taux des hommes en ville au profit de celui des femmes.

Tableau 47 : Répartition (%) des taux de chefs de ménage par groupes d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	COMORES			URBAIN			RURAL		
	Taux de chef de ménage			Taux de chef de ménage			Taux de chef de ménage		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
15 à 19	1,7	1,7	1,8	1,7	1,8	1,6	1,7	1,6	1,9
20 à 24	10,0	12,7	7,6	9,6	11,6	7,6	0,3	13,3	7,5
25 à 29	1,3	31,8	11,7	22,0	29,7	15,0	21,0	32,9	9,9
30 à 34	33,2	50,8	15,6	34,4	50,1	18,5	32,5	51,2	14,1
35 à 39	41,9	64,2	19,4	43,4	62,6	23,5	41,1	65,0	17,4
40 à 44	48,4	72,0	23,2	50,4	70,6	27,5	47,3	72,7	21,1
45 à 49	52,3	76,4	26,1	54,5	74,3	32,0	51,2	77,4	23,3
50 à 54	53,2	76,7	28,9	55,4	74,5	34,5	52,1	77,9	26,3
55 à 59	53,1	76,9	29,7	54,5	73,6	34,4	52,5	78,6	27,6
60 à 64	50,2	71,8	30,0	52,6	72,0	33,9	49,2	71,8	28,4
65 à 69	49,5	70,0	30,2	52,1	70,6	35,1	48,4	69,7	28,3
70 à 74	45,5	63,6	28,8	45,4	60,6	32,9	45,5	64,7	27,2
75 à 79	41,8	58,5	26,0	43,3	57,6	30,7	41,4	58,8	24,4
80 à 84	34,7	50,7	22,1	34,4	48,3	23,1	34,8	51,5	21,7
85+	26,9	38,3	17,5	25,5	34,6	19,3	27,3	39,4	16,9

Total	29,8	43,7	16,0	30,7	42,6	18,6	29,3	44,2	14,8
-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Source : RGPH-2017

5.5.4. Âge moyen des chefs de ménage

Le tableau 48 indique que l'âge moyen des chefs de ménage est de 45,8 ans pour l'ensemble du pays. Cet âge est de 46,3 ans chez les chefs de ménage femmes contre 45,5 ans pour les hommes.

Selon le milieu de résidence, l'âge moyen des chefs de ménage résidant en milieu urbain est de 44,7 ans. Chez les hommes, il est estimé à 44,5 ans contre 45,1 ans pour leurs homologues femmes. En milieu rural par contre, l'âge moyen des chefs de ménage est de 46,3 ans. Chez les femmes, cet âge est de 47,1 ans contre 46 ans pour les hommes.

Tableau 48 : Répartition (%) des Chefs de ménages par groupes d'âges quinquennaux, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges	Comores			Urbain			Rural		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
15 à 19	1,0	0,7	1,9	0,9	0,7	1,4	1,1	0,7	2,2
20 à 24	4,4	3,7	6,4	4,2	3,6	5,7	4,5	3,8	6,8
25 à 29	8,8	8,7	9,3	9,4	8,6	11,1	8,6	8,7	8,2
30 à 34	12,2	12,8	10,6	13,4	14,1	11,8	11,6	12,2	9,9
35 à 39	14,0	14,8	12,0	14,6	15,4	12,9	13,7	14,5	11,4
40 à 44	13,2	13,9	11,3	13,9	14,8	11,7	12,8	13,5	11,1
45 à 49	11,7	12,2	10,3	12,0	12,5	10,9	11,5	12,0	10,0
50 à 54	9,4	9,4	9,3	9,5	9,6	9,4	9,3	9,3	9,2
55 à 59	7,3	7,2	7,6	7,1	7,0	7,2	7,5	7,3	7,9
60 à 64	5,7	5,4	6,5	5,3	5,1	5,7	5,9	5,5	7,0
65 à 69	4,3	4,1	5,1	3,8	3,5	4,4	4,6	4,3	5,4
70 à 74	3,5	3,2	4,2	2,7	2,4	3,6	3,9	3,6	4,6
75 à 79	2,0	1,9	2,4	1,6	1,4	2,0	2,3	2,1	2,7
80 à 84	1,3	1,2	1,7	0,9	0,8	1,1	1,5	1,3	2,1
85+	1,0	0,9	1,4	0,7	0,6	1,0	1,2	1,1	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	45,8	45,5	46,3	44,7	44,5	45,1	46,3	46,0	47,1

Source : RGPH-2017

Le tableau 49 et le graphique 18 indiquent que, concernant l'île de résidence, à Mwali, les chefs de ménage de la tranche d'âge 30-49 ans représentent plus de la moitié de la population des chefs de ménage soit 55,3 %. L'âge moyen des chefs de ménage y est de 43,8 ans ; avec chez les hommes 43,5 ans contre 44,8 ans pour les femmes.

A Ndzuwani, on compte presque la moitié des chefs de ménage soit 50,1% dans le groupe d'âge 30-49 ans. L'âge moyen des chefs de ménage y est de 44,2 ans avec chez les femmes 44,6 ans contre 44,1 ans pour les hommes.

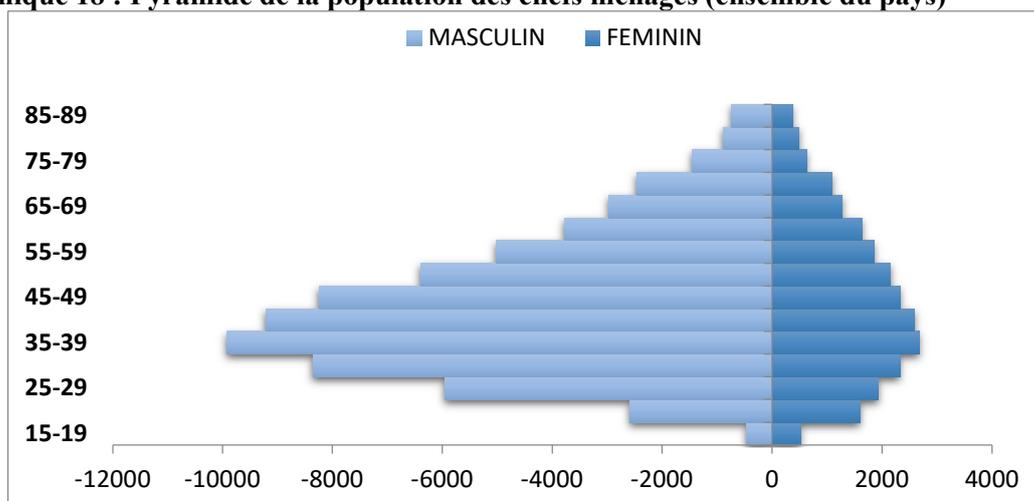
Enfin, à Ngazidja on compte un peu plus de la moitié des chefs de ménages dans la tranche d'âge 30-49 ans. L'âge moyen des chefs de ménage y est de 45,1 ans avec chez les hommes il est de 44,8 ans contre 46,1 ans chez les femmes.

Tableau 49 : Répartition en (%) des Chefs de ménages par groupes d'âges quinquennaux, selon l'île de résidence et le sexe

	MWALI			NZUWANI			NGAZIDJA		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
15 à 19	0,7	0,5	1,3	1,5	0,9	3,1	0,6	0,5	0,9
20 à 24	4,5	3,9	6,6	6,0	4,9	9,1	3,0	2,6	3,8
25 à 29	10,0	10,1	9,9	10,6	10,6	10,6	7,0	6,6	8,0
30 à 34	14,4	14,8	13,2	12,7	13,6	10,2	11,5	11,8	10,7
35 à 39	15,4	16,1	13,1	13,6	14,5	11,1	14,2	14,8	12,6
40 à 44	14,3	15,0	11,7	12,7	13,4	11,0	13,5	14,2	11,6
45 à 49	11,4	11,7	10,2	11,1	11,7	9,7	12,2	12,7	10,9
50 à 54	9,4	9,4	9,4	9,0	9,1	8,9	9,7	9,7	9,7
55 à 59	6,4	6,3	7,2	6,9	6,9	6,9	7,9	7,7	8,4
60 à 64	5,1	4,7	6,5	5,1	4,8	5,8	6,3	6,0	7,1
65 à 69	3,1	3,1	3,0	4,1	3,8	5,0	4,7	4,4	5,4
70 à 74	2,3	2,1	3,2	2,9	2,6	3,9	4,2	3,9	4,7
75 à 79	1,5	1,2	2,5	1,8	1,7	2,2	2,3	2,2	2,6
80 à 84	0,8	0,6	1,3	1,0	0,9	1,4	1,6	1,5	2,0
85+	0,6	0,5	0,8	0,8	0,7	1,2	1,3	1,2	1,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	43,8	43,5	44,8	44,2	44,1	44,6	47,4	47,2	48,1
Age médian	41,7	41,6	42,5	42,2	42,0	42,7	45,1	44,8	46,1

Source : RGPH-2017

Graphique 18 : Pyramide de la population des chefs ménages (ensemble du pays)



Source : RGPH-2017

5.5.5. Composition des ménages

La majorité des ménages ordinaires des Comores sont principalement composés d'une famille parentale, c'est-à-dire un ménage composé de deux conjoints, de leurs enfants et d'autres proches des deux conjoints. Selon le tableau 50, la famille parentale représente 74,6% alors que la famille monoparentale ne représente que 10% des ménages aux Comores.

La prédominance de la famille parentale est plus remarquable à Mwali (80%) et à Ndzuwani (79,2%). S'agissant du milieu de résidence, elle s'observe davantage en milieu rural (77,4%) qu'en milieu urbain (69,1%).

Tableau 50 : Répartition en (%) des ménages par type selon l'île et selon le milieu de résidence

Typologie des ménages	ILES DE RESIDENCE				MILIEU DE RESIDENCE	
	COMORES	MWALI	NDZUWANI	NGAZIDJA	URBAIN	RURAL
1. Famille nucléaire	1,7	1,9	1,7	1,5	2,3	1,3
2. Famille monoparentale1	1,1	0,8	1,0	1,3	1,5	0,9
3. Famille monoparentale2	8,9	6,9	9,3	8,7	9,4	8,7
4. Famille parentale1	4,2	4,2	2,1	7,1	3,7	4,5
5. Famille parentale2	1,0	1,4	0,6	1,5	0,9	1,1
6. Famille parentale3	74,6	80,0	79,2	67,4	69,1	77,4
7. Famille isolée	8,4	4,9	6,0	12,4	13,1	6,1
	99,9	100,1	99,9	99,9	100	100

Source : RGPH-2017

5.5.6. Niveau d'instruction et état matrimonial des chefs ménages

Le tableau 51 indique que, pour ce qui est de l'état matrimonial, 82,3 % des chefs de ménage sont mariés dont 75,2 % de monogames et 7,1 % de polygames. Les chefs de ménage célibataires sont plus nombreux à Ngazidja et en milieu urbain que dans les autres. Ceci pourrait être dû au nombre élevé de chefs de ménages élèves ou étudiants. Les chefs de ménage ayant perdu leur conjoint, soit par le décès ou la rupture constitue respectivement 10,0% des ménages. Quel que soient le milieu de résidence et l'île de résidence, les chefs de ménage divorcés sont plus nombreux que les chefs de ménage veufs (veuves).

En ce qui concerne le niveau d’instruction, il ressort que près de 22,1 % des chefs de ménages ont un niveau d’instruction primaire. Cette proportion varie selon le milieu de résidence et l’île de résidence : elle est plus accentuée en milieu rural (23,5 %) qu’en milieu urbain (19,8 %). Elle est, aussi, plus élevée à Mwali (30,4%) que Ndzuwani (18,1%) et Ngazidja (25,0%). Les chefs de ménage plus instruits se rencontrent donc, davantage en milieu urbain (24,2%) qu’en milieu rural (11,2%). Par rapport à l’île de résidence, la proportion des chefs de ménage les plus instruits est relativement élevée à Mwali (18,9%) et à Ngazidja, elle est de (17,8%) contre 14,1% à Ndzuwani.

Tableau 51 : Répartition des ménages ordinaires par caractéristiques du chef de ménages, selon l’île et selon le milieu de résidence

Groupe d'âge du chef	Île de résidence				Milieu de résidence	
	Ensemble	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Urbain	Rural
Moins que 20	1,0	0,7	1,5	0,6	0,9	1,1
20 – 29	13,1	14,3	16,4	9,9	13,6	13,1
30 – 39	25,8	29,3	25,8	25,5	28,0	25,3
40 – 49	26,0	27,1	25,4	26,4	25,9	24,4
50 – 59	16,5	15,5	15,6	17,4	16,6	16,8
60 – 69	9,9	8,0	9,0	10,9	9,1	10,5
70 et plus	7,7	5,1	6,4	9,3	5,9	8,8
Total	100	100	100	100	100	100
Statut matrimonial						
Célibataire	7,7	3,2	5,3	10,5	10,5	6,3
Marié monogame	75,2	78,2	76,6	73,6	73,4	76,2
Marié polygame	7,1	8,2	8,9	5,3	5,4	7,9
Veuf/veuve	4,0	2,3	4,3	4,0	3,7	4,1
Divorcé(e)	6,0	8,2	4,9	6,7	6,9	5,5
	100	100	100	100	100	100
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	12,8	10,7	10,5	15,4	11,3	13,7
Primaire	22,1	30,4	18,1	25,0	19,8	23,5
Collège	17,0	22,1	14,3	19,1	19,5	15,4
Lycée	13,2	17,2	11,0	15,0	17,5	10,6
Supérieur	16,1	18,9	14,1	17,8	24,2	11,2
Ecole coranique / Cours d'adulte	18,9	0,7	32,1	7,7	7,9	25,6
	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH-2017

5.6. Caractéristiques économiques

5.6.1. Etat et structure de population en âge de travailler (15 ans et plus)

Selon le tableau 52, la population active âgée de 15 ans et plus représente 56,6% de la population de la même tranche d'âge. Alors que la population inactive est de 43,4%. Les actifs sont essentiellement composés des occupés (44,1%), des chômeurs ayant déjà travaillés (7,7%) et de ceux qui sont à la recherche du premier emploi (4,87%). Parmi les inactifs, on trouve les élèves /étudiants (23,0%), les femmes au foyer ou aide familial (7,6%), les personnes âgées (7,0%), les rentiers ou retraités (moins de 1%) et les autres inactifs (2,1%).

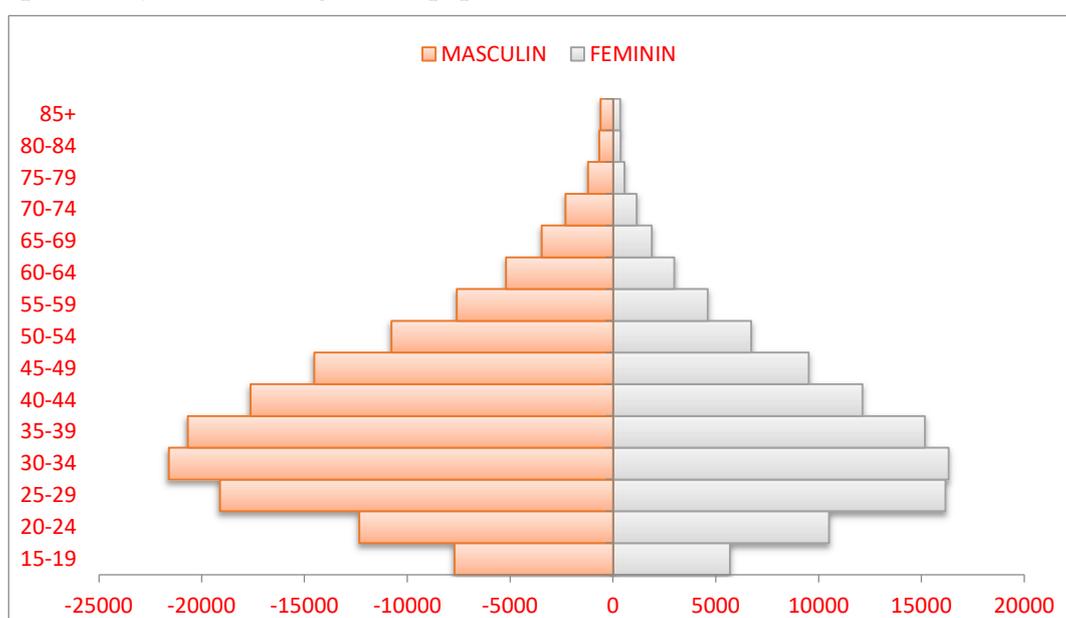
La répartition par sexe selon le graphique 19 montre que les hommes sont en nombre (145 451) plus important que les femmes (104 040). Cela donne un rapport de masculinité de 139,8 hommes actifs pour 100 femmes actives. Il existe donc un déséquilibre marqué entre les deux sexes. En outre, à chaque tranche d'âges, les hommes sont plus nombreux que les femmes.

Tableau 52 : Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans ou plus par situation d'activité (Population active, Population inactive)

Situation d'activité	Effectif	Proportion
Occupé	194 290	44,1
Chômeur	33727	7,7
Quête du 1 ^{er} emploi	21474	4,9
Invalides	11755	2,7
Elève/Étudiant	101306	23,0
Plus âgés	30965	7,0
Retraité/rentier	4380	1,0
femme au Foyer	33566	7,6
Autres inactifs	9268	2,1
TOTAL	440 731	100

Source RGPH 2017

Graphique 19 : Pyramide des âges de la population active



Source RGPH 2017

5.6.2. Population active selon l'île et le milieu de résidence

Au Comores la population de 15 ans et plus est estimée à 440 731 soit 58,12% de la population totale. Dans l'ensemble des îles de l'Union des Comores, l'île de Ngazidja représente la plus grande part de la population de 15 ans et plus avec 52,2%. Elle est suivie de Ndzuwani puis Mwali avec respectivement 41,2% et 6,5%. Les résultats du 4e RGPH montrent que la plus grande partie de cette population se trouve en milieu rural 68,03% contre 31,97% en milieu urbain.

5.6.3. Caractéristiques de la population occupée

Les actifs occupés sont essentiellement composés des personnes mariées (76,0%) et célibataires (18,1%). Parmi les mariés 68,0% sont monogames et 8,0% polygames. Les actifs occupés sont rarement divorcés ou séparés seulement : 4,17% des actifs occupés. Au Comores, les personnes sans niveau d'instruction représentent respectivement 7,5% et 2,5% des actifs occupés et inoccupés. Par ailleurs moins de 12,0% ont le niveau fondamental 1er cycle et seulement 4,7% ont le niveau fondamental 2er cycle.

5.6.4. Taux d'activité

Les taux brut et net d'activité au Comores sont estimés respectivement à 32,9% et 55,9%. Le taux brut d'activité est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (56,9% contre 32,32%) et chez les hommes que chez les femmes (38,1% contre 27,6%).

Tableau 53 : Taux d'activité par sexe

SEXE	Taux brut	Taux net
Masculin	38,1	68,6
Féminin	27,6	48,8
Ensemble	32,9	58,7

Source RGPH 2017

5.6.5. Statut d'occupation des actifs occupés

Les actifs occupés se répartissent d'une manière inégale entre plusieurs occupations principales : Travailleurs indépendants (51,7%), Salariés/employés permanents (19,9%) et les employeurs / patrons (4,2%). La plus faible proportion est enregistrée chez les domestiques avec 0,45%. La majorité des actifs occupés (47,4%) de 65 ans et plus travaillent dans la branche qui regroupe les activités agricoles (agriculture, élevage, chasse et sylviculture).

5.6.6. Taux de chômage

Au cours du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2017, on a dénombré 55 201 chômeurs âgés de 15 ans ou plus dont 16 290 en milieu urbain (29,51%) et 38 911 en milieu rural (70,49%). 23 871 des chômeurs (43,24%) sont des hommes et 31 330 (56,76%) des femmes.

5.6.6.1. Taux de chômage et milieu de résidence

On constate que le niveau du taux de chômage est de 20,21% en milieu urbain contre 23,04% en milieu rural. Aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, chez les primo-demandeurs que les autres, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. Les proportions sont

respectivement 30,39% contre 13,19% en milieu urbain et 29,99% contre 17,98% en milieu rural.

Tableau 54 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans ou plus par sexe selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
Taux de chômage primaire			
Homme	4,15	6,44	5,68
Femme	12,42	12,82	12,69
Ensemble	7,52	9,13	8,61
Taux de Chômage secondaire			
Homme	9,04	11,55	10,73
Femme	17,97	17,17	17,42
Ensemble	12,69	13,92	13,52
Taux de Chômage global			
Homme	13,19	17,98	16,41
Femme	30,39	29,99	30,11
Ensemble	20,21	23,04	22,13

Source RGPH 2017

5.6.6.2. Taux de chômage et île de résidence

Le tableau 55 ci-dessous illustre que dans l'ensemble, l'île de Mwali est la plus touchée par le phénomène. Elle enregistre un taux de chômage global de 27,5%. Il est au-dessus du taux de chômage national. En revanche les deux autres îles ont des taux inférieurs à la moyenne nationale qui est de 22,1 %.

Le taux de chômage secondaire est beaucoup plus élevé à Ngazidja (14,8%) qu'à Mwali (13,5%) et Ndzuwani (11,9%). Par contre Ngazidja est l'île ayant enregistré le plus faible taux de chômage primaire (6,9%).

Tableau 55 : Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans ou plus par sexe selon l'île de résidence

	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Comores
Taux de chômage primaire				
Homme	8,3	6,8	4,5	5,7
Femme	22,4	14,2	10,3	12,7
Ensemble	14,0	9,9	6,9	8,6
Taux de chômage secondaire				
Homme	10,2	9,9	11,5	10,7
Femme	18,4	14,7	19,5	17,4
Ensemble	13,5	11,9	14,8	13,5
Taux de chômage global				
Homme	18,5	16,6	16,0	16,4
Femme	40,7	28,9	29,8	30,1
Ensemble	27,5	21,8	21,7	22,1

Source RGPH 2017

ANNEXES

Tableau A.1: Principaux indicateurs de l'état et structure de la population

VOLUME, REPARTITION PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE	
Population Totale	758 316
Population masculine	381 813
Population féminine	376 503
Population urbaine	235 762
Population rurale	522 554
Population de l'île de Ngazidja	379 367
Population de l'île de Ndzuwani	327 382
Population de l'île de Mwali	57 567
Densité de la population (habitants au km ²)	407
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 f)	101,4
Proportion de femmes dans la population (%)	49,7
Taux d'urbanisation (%)	31,1
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	2,0
STRUCTURE DE LA POPULATION	
Population de moins d'un an (0 an)	19 941
Population de moins de 5 ans (0-4 ans)	103 581
Population de 6 – 11 ans	116 352
Population de 6 – 24 ans	311 406
Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)	293 053
Population de 15 – 64 ans	425 221
Population de 65 ans ou plus	40 039
Population de 18 ans ou plus	414 733
Population de 15 - 49 ans	366 005
Population de 10 - 19 ans	171 563
Population d'âge non déclaré	0,01
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	275 433
Age moyen de la population	24,9
Age médian de la population	19,4
ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE	
Proportion de célibataires (%)	37,2
Hommes	47,1
Femmes	34,5
Age moyen au premier mariage (années)	25,0
Proportion d'hommes polygames (%)	
Ensemble du pays	5,4
Urbain	4,1
Rural	6,1
SCOLARISATION	
Taux brut de scolarisation au primaire des 6-11 ans (%)	
Ensemble	101,6
Garçons	102,0
Filles	101,2
ACTIVITES ECONOMIQUES	

Taux d'activités des 15-64 ans en %	
Ensemble	56,1
Hommes	55,6
Femmes	56,6
Urbain	60,5
Rural	54,3
Taux de dépendance économique (%)	
Ensemble	78,3
Urbain	66,5
Rural	84,3
Taux d'occupation des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	41,8
Hommes	52,6
Femmes	31,1
Urbain	42,3
Rural	39,9
Taux de chômage des 15 – 64 ans (%)	
Ensemble	22,1
Hommes	16,4
Femmes	30,1
Urbain	20,1
Rural	23,0
PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP	
Proportion des personnes vivant avec un handicap (%)	
Ensemble	1,5
Hommes	0,8
Femmes	0,7
Urbain	0,4
Rural	1,1
PERSONNES AGEES (65 ANS OU PLUS)	
Proportion des personnes âgées (%)	5,3
Rapport de masculinité des personnes âgées (%)	89,7
Proportion des personnes âgées occupées (%)	
Ensemble	5,3
Hommes	5,8
Femmes	4,5
MENAGES ET HABITATIONS	
Nombre de ménages ordinaires	140 633
Urbain	47 053
Rural	93 580
Taille moyenne des ménages ordinaires :	
Ensemble	5,4
Urbain	5,0
Rural	5,6

Tableau A.2: Effectifs de la population selon les divisions administratives

DIVISIONS ADMINITRATIVES	Total	Masculin	Féminin
Union des Comores	758316	381 813	376 503
MWALI	51 567	26 621	24 946
Préfecture de FOMBONI	30 835	15 979	14 856
Commune de FOMBONI	17 292	8 931	8 361
Commune de MOILI MDJINI	7 410	3 892	3 518
Commune de MOINBASSA	6 133	3 156	2 977
Préfecture de NIOUMACHOUA	11 384	5 882	5 502
Commune de MOIMBAO	3 470	1 750	1 720
Commune de MLEDJELE	7 914	4 132	3 782
Préfecture de DJANDO	9 348	4 760	4 588
Commune de DJANDO	9 348	4 760	4 588
Ile de NDZUWANI	327382	165 110	162 272
Préfecture de MUTSAMUDU	63 828	32 486	31 342
Commune de MUTSAMUDU	34 940	17 813	17 127
Commune de MIRONTSI	11 954	6 237	5 717
Commune de BANDRANI YA CHIRONKAMBA	9 732	4 840	4 892
Commune de BANDRANI YA MITSANGANI	7 202	3 596	3 606
Préfecture de OUANI	68 886	35 082	33 804
Commune de OUANI	22 500	11 325	11 175
Commune de BAZIMINI	18 469	9 386	9 083
Commune de BAMBAAO MTROUNI	27 917	14 371	13 546
Préfecture de DOMONI	69 905	34 989	34 916
Commune de DOMONI	15 623	7 755	7 868
Commune de NGADZALE	10 139	5 061	5 078
Commune de KONI	18 883	9 398	9 485
Commune de BAMBAAO MSTANGA	13 779	7 024	6 755
Commune de JIMLIME	11 481	5 751	5 730
Préfecture de MREMANI	65 449	32 350	33 099
Commune de ADDA	21 482	10 736	10 746
Commune de MREMANI	15 806	7 831	7 975
Commune de ONGOJOU	11 206	5 437	5 769
Commune de SHAWENI	7 393	3 713	3 680
Commune de MRAMANI	9 562	4 633	4 929
Préfecture de SIMA	35 174	17 728	17 446
Commune de SIMA	18 415	9 110	9 305
Commune de VOUANI	16 759	8 618	8 141
Préfecture de MOYA	24 140	12 475	11 665
Commune de MOYA	24 140	12 475	11 665
Ile de NGAZIDJA	379367	190 082	189 285
Préfecture de MORONI BAMBAAO	121236	61 867	59 369
Commune de MORONI	74 747	38 507	36 240
Commune de BAMBAAO YA DJOU	13 526	6 658	6 868
Commune de BAMBAAO YA HARI	20 855	10 707	10 148
Commune de BAMBAAO YA MBOINI	12 108	5 995	6 113
Préfecture de HAMBOUT	22 777	11 406	11 371

Commune de TSINIMOIPANGUA	13 443	6 726	6 717
Commune de DJOUMOIPANGUA	9 334	4 680	4 654
Préfecture de MBADJINI OUEST	23 599	11 598	12 001
Commune de NGOUENGOE	9 244	4 457	4 787
Commune de NIOUMAGAMA	14 355	7 141	7 214
Préfecture de MBADJINI EST	35 312	17 402	17 910
Commune de ITSAHIDI	15 225	7 385	7 840
Commune de DOMBA	8 164	3 972	4 192
Commune de PIMBA	11 923	6 045	5 878
Préfecture de OICHILI DIMANI	26 298	12 909	13 389
Commune de OICHILI YADJOU	8 859	4 371	4 488
Commune de OICHILI YABOINI	6 025	2 914	3 111
Commune de DIMANI	11 414	5 624	5 790
Préfecture de HAMAHAMET MBOINKOU	36 648	18 044	18 604
Commune de NYUMA MSIRU	13 630	6 710	6 920
Commune de NYUMA MRO	11 445	5 492	5 953
Commune de MBOINKOU	11 573	5 842	5 731
Préfecture de MITSAMIOULI	31 821	15 832	15 989
Commune de CEMBENOI LAC SALE	7 925	3 930	3 995
Commune de CEMBENOI SADA DJOULAMLIMA	6 374	3 231	3 143
Commune de MITSAMIOULI	9 907	4 836	5 071
Commune de NYUMA KOMO	7 615	3 835	3 780
Préfecture de MBOUDE	24 341	12 181	12 160
Commune de NYUMAMRO KIBLANI	12 089	6 149	5 940
Commune de NYUMAMRO SOUHEILI	12 252	6 032	6 220
Préfecture de ITSANDRA HAMANVOU	57 335	28 843	28 492
Commune de HAMANVOU	13 789	6 778	7 011
Commune de MBADANI	8 469	4 227	4 242
Commune de BANGAANI	19 355	9 906	9 449
Commune de DJOUMOICHONGO	7 442	3 755	3 687
Commune de ISAHARI	8 280	4 177	4 103

EQUIPE de REDACTION

N°	FONCTION/SPECIALITÉ	NOM	PRENOMS
1	DG INSEED	AHMED	DJOUMOI
2	Coordonnateur	BASTOINE	MSOMA
3	Analyste	YOUSSOUF	MDAHOMA
4	Analyste	DJAMALIDINE	MOHAMED
5	Analyste	SAID	ABDOU SAID
6	Analyste	ALI	MOHAMED
7	Analyste	MOHAMED	SALIM
8	Analyste	ABDOU	YOUSSOUF
9	Analyste	HAMDANI	BACAR
10	Analyste	MATAIN	ABDOUL ANFOUR
11	Analyste	ABDOULHAMID	ALHAMID
12	Analyste	DJAE	AHAMADA

EQUIPE D'INFORMATIENS

N°	NOM	PRENOMS
1	MONAWARD	AHMED MSHANGAMA
2	Arij	
3		

EQUIPE D'EDITION

N°	NOM	PRENOMS
1	MOHAMED	SAID MOGNE
2	ABDALLAH	ABDOULHAKIM